



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/49/172  
7 juin 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-neuvième session  
Point 80 de la liste préliminaire\*

RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER SUR LES  
PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT LES DROITS DE  
L'HOMME DU PEUPLE PALESTINIEN ET DES AUTRES ARABES  
DES TERRITOIRES OCCUPÉS

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale, pour la période comprise entre le 1er décembre 1993 et le 31 mars 1994, le rapport ci-joint que le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés lui a présenté, conformément aux paragraphes 5, 6 et 7 de la résolution 48/41 A de l'Assemblée en date du 10 décembre 1993.

---

\* A/49/50/Rev.1.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
LETTRE D'ENVOI . . . . .		4
I. INTRODUCTION . . . . .	1 - 4	5
II. RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR LE COMITÉ SPÉCIAL . . . . .	5 - 472	6
A. Situation générale . . . . .	5 - 182	6
1. Évolution générale et déclarations officielles . . . . .	5 - 77	6
2. Incidents résultant de l'occupation . . . . .	78 - 182	17
a) Liste des Palestiniens tués par des militaires ou des civils israéliens . . . . .	78	18
b) Liste d'autres Palestiniens tués du fait de l'occupation . . . . .	78	28
c) Autres incidents . . . . .	79 - 182	31
B. Administration de la justice, y compris le droit à un procès équitable . . . . .	183 - 235	55
1. Population palestinienne . . . . .	183 - 204	55
2. Israéliens . . . . .	205 - 235	58
C. Traitements des civils . . . . .	236 - 396	63
1. Situation générale . . . . .	236 - 325	63
a) Brimades et mauvais traitements . . . . .	236	63
b) Châtiments collectifs . . . . .	237 - 290	63
i) Maisons ou pièces démolies ou murées . . . . .	237 - 243	63
ii) Imposition de couvre-feux, bouclage ou fermeture de secteurs . . . . .	244 - 289	64
iii) Autres formes de châtements collectifs . . . . .	290	68
c) Expulsions . . . . .	291 - 295	68

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
d) Situation économique et sociale . . . . .	296 - 320	69
e) Autres informations . . . . .	321 - 325	73
2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales . . . . .	326 - 349	74
a) Liberté de circulation . . . . .	326 - 332	74
b) Liberté de l'enseignement . . . . .	333 - 341	75
c) Liberté de religion . . . . .	342 - 348	76
d) Liberté d'expression . . . . .	349	77
3. Informations sur les activités des colons touchant la population civile . . . . .	350 - 396	77
D. Traitement des détenus . . . . .	397 - 405	84
1. Mesures concernant la libération des détenus . . . . .	397 - 400	84
2. Autres informations concernant des détenus .	401 - 405	84
E. Annexion et implantation de colonies . . . . .	406 - 462	85
F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé . . . . .	464 - 472	94

LETTRE D'ENVOI

Le 7 mai 1994

Monsieur le Secrétaire général,

Le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a l'honneur de vous transmettre ci-joint, conformément aux paragraphes 5, 6 et 7 de la résolution 48/41 A de l'Assemblée générale, un rapport périodique qui met à jour les renseignements du rapport qu'il a adopté et présenté le 14 janvier 1994 (A/49/67). Le présent rapport périodique a été établi afin de porter à votre attention et à celle de l'Assemblée générale une information à jour sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Ce rapport porte sur la période comprise entre le 1er décembre 1993 et le 31 mars 1994. Il se fonde sur les documents reçus de diverses sources, parmi lesquelles le Comité spécial a choisi les extraits et les résumés pertinents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur  
les pratiques israéliennes affectant les droits de  
l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes  
des territoires occupés

(Signé) Stanley KALPAGÉ

Son Excellence  
Monsieur Boutros Boutros-Ghali  
Secrétaire général de l'Organisation  
des Nations Unies  
New York

/...

## I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 48/41 A du 10 décembre 1993, l'Assemblée générale :

"5. Prie le Comité spécial, en attendant qu'il soit entièrement mis fin à l'occupation israélienne, de continuer à enquêter sur la politique et les pratiques israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, de procéder avec le Comité international de la Croix-Rouge aux consultations voulues conformément à son règlement pour sauvegarder le bien-être et les droits de l'homme des peuples des territoires occupés, et de présenter au Secrétaire général un rapport à ce sujet le plus tôt possible, et, par la suite, chaque fois qu'il y aura lieu;

6. Prie également le Comité spécial de présenter régulièrement au Secrétaire général des rapports périodiques sur la situation dans le territoire palestinien occupé;

7. Prie en outre le Comité spécial de continuer à enquêter sur le traitement des prisonniers dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967;"

2. Le Comité spécial a poursuivi ses travaux conformément au règlement intérieur figurant dans le premier rapport qu'il avait adressé au Secrétaire général, et a tenu la seconde de ses séries de réunions du 25 avril au 7 mai 1994 à Genève, au Caire, Amman et Damas. M. Stanley Kalpagé (Sri Lanka) a continué d'assumer la présidence. A aussi participé aux réunions M. Ibra Déguène Ka (Sénégal); M. Abdul Majid Mohamed, qui représente la Malaisie au Comité spécial, a participé aux réunions tenues à Genève et au Caire. M. Zainal Azman Zainal Abidin a représenté la Malaisie au cours des réunions du Comité spécial tenues à Amman et Damas.

3. Dans la section II du présent rapport, le Comité spécial décrit la situation dans les territoires arabes occupés par Israël dans la mesure où elle affecte les droits de l'homme de la population civile. Les informations figurant dans ce rapport reflètent les renseignements écrits que le Comité spécial a reçus au cours de la période allant du 1er décembre 1993 au 31 mars 1994. Le Comité spécial a suivi la situation dans les territoires occupés jour après jour, sur la base des articles parus dans la presse israélienne et de la presse en langue arabe publiée dans les territoires occupés. Il a également examiné plusieurs communications et rapports émanant de gouvernements, d'organisations et de particuliers et concernant la période considérée.

4. Les appellations géographiques ainsi que la terminologie utilisée dans le présent rapport reflètent les termes employés dans la source originale et n'impliquent de la part du Comité spécial ou du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position.

## II. RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS PAR LE COMITÉ SPÉCIAL

### A. Situation générale

#### 1. Évolution générale et déclarations officielles

5. Le 1er décembre 1993, Israël et la Jordanie ont conclu un accord permettant à Amman d'ouvrir de nouvelles banques dans les territoires sans limitation de leur nombre. (Jerusalem Post, 2 décembre 1993)

6. Le 1er décembre 1993, le Procureur général Michael Ben Yair a déclaré que la création d'une organisation paramilitaire "Hashomer" envisagée par les colons pour assurer la protection des colonies de peuplement serait illégale et que les responsables de la sécurité devaient s'y opposer. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 décembre 1993)

7. Le 1er décembre 1993, il a été signalé que la police avait récemment arrêté les sept membres d'une cellule du mouvement Hamas du quartier d'Abu Tor qui avaient lancé des cocktails Molotov sur un hôtel de Jérusalem le 6 septembre. (Jerusalem Post, 1er décembre 1993)

8. Le 3 décembre 1993, il a été signalé que l'enquête ouverte sur le décès d'Ahmed Abu Rish, le 28 novembre, avait révélé que la victime n'était pas armée et n'avait pas tiré lorsqu'elle avait été abattue par des agents secrets des FDI, contrairement à ce que leur porte-parole avait affirmé. Deux fugitifs recherchés des Fatah Hawks se trouvaient à son domicile lorsque les forces de défense israéliennes (FDI) ont fait irruption et ont commencé à tirer. Les deux fugitifs ont réussi à s'échapper. (Ha'aretz, 3 décembre 1993)

9. Le 7 décembre 1993, des dizaines de sections, dont plusieurs unités de combat d'élite, ont été déployées sur la Rive occidentale à la suite du meurtre de Mordechai et Shalom Lapid. Selon des sources militaires, à aucun moment au cours des dernières années il n'y avait eu autant de soldats sur la Rive occidentale. (Jerusalem Post, 8 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 9 décembre 1993)

10. Le 8 décembre 1993, il a été signalé que le Service général de sécurité et les FDI avaient récemment arrêté des dizaines de militants d'organisations opposées au processus de paix dans les territoires. (Ha'aretz, 8 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 9 décembre 1993)

11. Le 9 décembre 1993, B'Tselem, l'organisation de défense des droits de l'homme, a signalé qu'au cours de la sixième année du soulèvement (décembre 1992 à décembre 1993), l'armée avait tué 165 Palestiniens, contre 121 l'année précédente et 97 l'année d'avant. B'Tselem estimait que 1 095 Palestiniens avaient été tués par l'armée depuis le début du soulèvement, le 9 décembre 1987, alors que d'après l'Associated Press, 771 avaient été tués par d'autres Palestiniens. Dans les territoires, au 7 décembre, 58 civils israéliens avaient été tués par des Palestiniens depuis le début du soulèvement et 58 Palestiniens avaient été victimes de civils israéliens. Au cours de ces six années, 51 Israéliens avaient été tués par des Palestiniens et 18 Palestiniens avaient été tués par des Israéliens en deça de la Ligne verte. Pour la première fois,

/...

aucune habitation n'avait été détruite pour des raisons de sécurité. Le nombre de maisons murées avaient aussi diminué. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 décembre 1993)

12. Le 9 décembre 1993, il a été signalé que 34 Palestiniens avaient été tués depuis la signature de la Déclaration de principes avec Israël, le 13 septembre 1993. Durant la même période, 17 Israéliens avaient été tués au cours d'attaques armées. D'après B'Tselem, 12 Palestiniens auraient été tués en novembre 1993, dont deux garçons âgés de moins de 16 ans. Toujours d'après B'Tselem, 182 Palestiniens, dont 78 enfants, auraient été blessés, et 26 maisons auraient été détruites ou perquisitionnées par les forces de défense israéliennes (FDI) durant le même mois (Al-Tali'ah, 9 décembre 1993)

13. Le 16 décembre 1993, il a été signalé qu'un cours destiné à des journalistes de télévision palestiniens avait commencé à l'Institut judéo-arabe à Givat Haviva. Y participaient 18 étudiants de Gaza, de Djénine, de Tulkaram, de Ramallah, d'Hébron et de Jérusalem. (Jerusalem Post, 16 décembre 1993)

14. Le 16 décembre 1993, les forces de sécurité et les FDI ont arrêté 10 militants du mouvement Hamas dans les quartiers de Sheikh Radwan et de Tufah de la ville de Gaza. Au cours des semaines précédentes, une quarantaine de militants du mouvement Hamas et du Front populaire auraient été arrêtés. (Ha'aretz, 17 décembre 1993)

15. Le 16 décembre 1993, il a été indiqué que le quotidien Yediot Ahronot avait publié une interview du commandant militaire d'Hébron (aucun nom n'était cité) critiquant le système judiciaire en vigueur. Le commandant confirmait que les colons présentés à la justice par les FDI étaient habituellement relâchés une demi-heure plus tard, dans l'attente des conclusions d'une enquête de police qui ne donnait généralement aucun résultat. Il ajoutait qu'il n'avait pas l'autorisation de poursuivre ni d'arrêter les enfants juifs qui s'attaquaient aux biens des Arabes, tandis que des enfants arabes étaient arrêtés pour des infractions de ce genre et n'étaient relâchés qu'après le paiement par leurs parents d'amendes extrêmement élevées. (Al-Tali'ah, 16 décembre 1993)

16. Le 17 décembre 1993, il a été signalé que selon un sondage récent, le nombre de Palestiniens partisans de l'accord avec Israël était tombé de 64,9 % à 41,5 % depuis le milieu du mois de septembre. Ce sondage avait été effectué le 12 décembre par le Center for Palestine Research and Studies (CPRS) à Naplouse auprès de 1 137 personnes. (Jerusalem Post, 17 décembre 1993)

17. Le 19 décembre 1993, il a été signalé que les FDI et les forces de sécurité s'apprêtaient à rayer de la liste des personnes recherchées les noms de 36 militants du Fatah de la bande de Gaza. (Ha'aretz, 19 décembre 1993)

18. Le 20 décembre 1993, il a été signalé que le Service général de sécurité et les FDI avaient appréhendé trois adolescents d'Hébron soupçonnés du meurtre, le 28 mai 1993, d'Erez Shmuel, étudiant de l'École talmudique. Ils avaient aussi récemment arrêté trois militants du mouvement Hamas soupçonnés d'avoir participé à l'agression à la hache perpétrée contre un Israélien, à Hébron, le 15 novembre. (Jerusalem Post, 20 décembre 1993)

19. Le 23 décembre 1993, Izzadin al-Kassam, bras armé du mouvement Hamas, publiait une déclaration dans laquelle il indiquait que les colons ne seraient plus pris pour cible si les soldats cessaient de tirer sur des Palestiniens et si toute une série d'autres conditions étaient remplies, notamment l'acceptation par Israël du retrait des colons de Gaza dans un délai de trois mois et l'abandon de leurs armes par les colons de la Rive occidentale et leur départ dans un délai d'un an. Le Groupe exigeait aussi que les unités d'agents secrets cessent leurs activités et que tous les prisonniers soient libérés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 décembre 1993)

20. Le 23 décembre 1993, une note interne du Département israélien d'enquêtes de police a expliqué pour quelles raisons les colons accusés d'avoir agressé des Arabes ou de s'en être pris à leurs biens n'étaient pas arrêtés et traduits en justice. D'après le quotidien Ha'aretz, la police avait indiqué que ses agents n'étaient pas en mesure de remettre les contrevenants juifs à la justice faute de preuves. Le journal ajoutait que les FDI omettaient de recueillir des éléments de preuve lorsqu'ils arrêtaient les colons auteurs de tels actes. La note interne indiquait également que les principales zones d'agitation dans les territoires occupés étaient les suivantes : les colonies Ariel et Karni Shamron dans la région de Tulkaram, Alon Moreh et les colonies Maale Ephraïm et Karni Shamron dans la région de Naplouse, la colonie Tsmut Dutan à Djénine et des colonies Kiryat Arba et Matih Benyamin à Hébron. (Al-Tali'ah, 23 décembre 1993)

21. Le 23 décembre 1993, il a été signalé que les FDI avaient établi quelque 150 postes militaires de contrôle, fixes et mobiles, aux entrées de villes palestiniennes à la suite des actes de violence commis dernièrement dans les territoires occupés. Les résidents palestiniens s'étaient plaints des difficultés de circulation provoquées par la mise en place de ces postes de contrôle, dont la présence nuisait également au fonctionnement de l'économie. Ils estimaient que 80 % de l'activité commerciale se ressentaient de la création de ces postes. (Al-Tali'ah, 23 décembre 1993)

22. Le 24 décembre 1993, les forces de sécurité ont cessé de rechercher les fuyitifs du Fatah du district de Gaza impliqués dans le meurtre d'Israéliens ou de Palestiniens à la suite d'un accord entre de hauts dirigeants locaux du Fatah et des responsables régionaux des FDI. Cette information a été confirmée par source des FDI. (Jerusalem Post, 24 décembre 1993)

23. Le 26 décembre 1993, le mouvement Hamas s'est une nouvelle fois engagé à ne plus attaquer de Juifs si Israël acceptait de retirer toutes ses forces des territoires. (Jerusalem Post, 27 décembre 1993)

24. Le 5 janvier 1994, il a été signalé qu'un crédit budgétaire extraordinaire serait accordé au Service général de sécurité pour lui permettre de créer une unité administrative spéciale chargée de s'occuper des quelque 2 000 collaborateurs (Ha'aretz, 5 janvier 1994)

25. Le 9 janvier 1994, B'Tselem a publié un rapport très attendu sur les Palestiniens abattus par d'autres Palestiniens; elle était accusée depuis des mois de retarder la publication de cette étude controversée. Selon ce rapport, intitulé "Les collaborateurs dans les territoires occupés : violations des



droits de l'homme", les Palestiniens avaient tué entre 750 et 950 personnes pour collaboration avec les autorités israéliennes. Les auteurs du rapport condamnaient les organisations palestiniennes, qui commanditaient les meurtres ou ne mettaient pas un terme à cette pratique, mais ils ne se montraient pas indulgents non plus vis-à-vis des services de sécurité qui, le plus souvent sous la contrainte, recrutait des espions palestiniens (également relaté dans Al-Tali'ah, 13 janvier 1994). Au cours d'une conférence de presse organisée pour présenter le rapport, le Directeur de B'Tselem, Yizhar Be'er, a déclaré que les collaborateurs étaient au moins 5 000. Les auteurs du rapport réfutaient l'argument fréquemment avancé durant les trois premières années du soulèvement par les principaux activistes palestiniens, qui affirmaient que les collaborateurs avaient tous été reconnus coupables lors de procès équitables. L'organisation B'Tselem estimait que la moitié des personnes tuées n'étaient peut-être même pas des agents israéliens. Toutefois, selon des sources israéliennes, 35 % à 40 % d'entre elles au moins étaient des agents. Les auteurs du rapport indiquaient en outre que les collaborateurs avaient abattu 14 personnes. Pour leur part, les FDI ont indiqué qu'à la date du 22 décembre 1993, 964 Palestiniens avaient été abattus par d'autres Palestiniens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 janvier 1994)

26. Le 13 janvier 1994, l'officier commandant une unité spéciale des forces de défense israéliennes (FDI) aurait déclaré, lors d'une interview à la radio, que d'après les instructions militaires, l'utilisation de tous moyens violents, y compris de gaz lacrymogènes, était interdite contre les colons juifs qui provoquaient des troubles dans les territoires occupés. Les Juifs qui provoquaient des troubles ne pouvaient être qu'arrêtés. (Al-Tali'ah, 13 janvier 1994)

27. Le 17 janvier 1994, il a été signalé que le lieutenant-colonel R, commandant de l'unité d'infiltration "Duvdevan", avait signalé, dans un article publié dans le dernier numéro de la revue de l'armée Bamahaneh, que son unité n'avait pas réduit ses activités depuis la signature de l'accord entre Israël et l'OLP. (Jerusalem Post, 17 janvier 1994)

28. Le 20 janvier 1994, il a été signalé que, selon les données des FDI, 64 Palestiniens – dont des enfants de moins de 10 ans – avaient été abattus par les FDI en 1993. (Ha'aretz, 20 janvier 1994)

29. Le 20 janvier 1994, un porte-parole du Ministère israélien des finances aurait déclaré que 30 millions de dollars supplémentaires de crédits avaient été affectés au renforcement de la sécurité des colonies de peuplement dans les territoires occupés. (Al-Tali'ah, 20 janvier 1994)

30. Le 21 janvier 1994, il a été signalé que, en 1993, les forces de sécurité avaient abattu 11 fugitifs recherchés et en avaient arrêté 129 autres sur la Rive occidentale; 4 410 Palestiniens avaient été arrêtés durant l'année sur la Rive occidentale ou dans l'ensemble des territoires. (Ha'aretz, 20 et 21 janvier 1994)

31. Le 27 janvier 1994, il a été signalé que 49 partisans du Fatah au total avaient été arrêtés dans la bande de Gaza depuis le 23 janvier et que 22 d'entre eux avaient par la suite été relâchés après interrogatoire. (Jerusalem Post, 27 janvier 1994)

32. Le 27 janvier 1994, d'après une source israélienne bien informée, la municipalité de Jérusalem-Ouest aurait pris, en 1992 et en 1993, 54 arrêtés de démolition concernant des quartiers arabes de Jérusalem-Est. Trente-huit habitations avaient déjà été démolies. Les autres arrêtés de démolition restaient à appliquer. (Al-Tali'ah, 27 janvier 1994)

33. Le 28 janvier 1994, le chef de l'état-major, le général Ehud Barak, a déclaré que les quelque 100 (ou 250) millions de dollars qui avaient été alloués aux FDI pour le redéploiement (y compris pour les routes, la construction d'infrastructures et l'adoption de mesures de sécurité) dans la bande de Gaza et à Jéricho étaient nettement insuffisants pour répondre aux besoins de l'armée (également relaté dans Al-Tali'ah, 13 janvier 1994). Le coût de la clôture de sécurité que les FDI projetaient d'ériger autour des colonies israéliennes de la bande de Gaza absorberait la majeure partie de ce budget. (Jerusalem Post, 31 janvier 1994)

34. Le 30 janvier 1994, des sources proches des services de sécurité ont fait savoir au Gouvernement que le soutien apporté au processus de paix par les Palestiniens des territoires allait déclinant. Alors qu'en septembre 1993, 65 % des Palestiniens étaient favorables à la paix, ils n'étaient plus que 48 % à 51 % depuis quelques semaines. Toujours en septembre, 26 % seulement (ou 28 %) d'entre eux se déclaraient opposés à la paix, contre 40 % en janvier. (Jerusalem Post, 31 janvier 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 20 janvier 1994)

35. Le 1er février 1994, il a été signalé que la police avait démasqué deux cellules "terroristes" qui avaient incendié des voitures, jeté des pierres et lancé des cocktails Molotov à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er février 1994)

36. Le 2 février 1994, selon des informations, il ressortait des chiffres donnés par la police que le nombre d'Israéliens tués en 1993 dans le cadre du soulèvement avait augmenté de plus de 50 % par rapport à 1992, malgré une diminution globale des attaques terroristes. En 1993, 43 civils et 22 agents de sécurité ont été tués dans des attaques liées au soulèvement alors qu'on en avait compté respectivement 24 et 15 l'année précédente. Le nombre de Palestiniens tués par d'autres Palestiniens parce qu'ils étaient soupçonnés de collaborer avec les autorités israéliennes est passé de 238 en 1992 à 150 en 1993. Les chiffres faisaient aussi apparaître une baisse du nombre d'attaques, y compris les incidents avec jets de pierres et de bombes incendiaires, d'environ 16 % en deça de la Ligne verte et de 9 % dans les territoires. Contrairement à une idée largement répandue, le nombre de fusillades a en fait baissé de plus de 30 %. On a en revanche enregistré de fortes augmentations du nombre d'attaques à la grenade et d'attentats à la bombe. La police a aussi signalé une augmentation du nombre de plaintes déposées contre des résidents juifs des territoires. Toutefois, elle ne

disposait pas de chiffres exacts parce qu'on ne conservait pas de données statistiques à ce sujet par le passé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 février 1994)

37. Le 2 février 1994, selon des renseignements, le Département d'État américain avait indiqué dans son rapport annuel mondial sur les droits de l'homme dans le monde, qui porte sur 42 pays, que certaines évolutions positives en matière de droits de l'homme s'étaient produites en Israël en 1993, tout particulièrement après la signature en septembre de la Déclaration de principes. Cependant, le rapport critiquait les tortures et les exécutions extrajudiciaires auxquelles des unités d'infiltration continuaient de se livrer dans les territoires occupés par Israël, à une échelle moindre toutefois que l'année précédente. L'armée israélienne était aussi accusée de se croiser les bras lorsque des colons juifs lançaient des attaques de vengeance contre des civils arabes. Selon le rapport, peu de maisons de personnes soupçonnées d'avoir porté atteinte à la sécurité avaient été démolies; en revanche, 27 maisons avaient été murées. (Jerusalem Post, 2 février 1994)

38. Le 2 février 1994, le dirigeant du Fatah à Gaza, Zakaria Agha, a demandé la création d'un comité au sein duquel les divers mouvements palestiniens seraient représentés et qui déciderait si telle ou telle personne soupçonnée de collaboration méritait d'être exécutée. Une proposition aurait été soumise aux dirigeants du Hamas à Gaza, mais aucun accord n'aurait été conclu. (Jerusalem Post, 4 février 1994)

39. Le 3 février 1994, d'après le rapport mensuel de l'Institut Mandela pour les prisonniers politiques, 3 860 Palestiniens étaient détenus dans 15 prisons, tandis que 7 486 autres personnes se trouvaient en détention dans six camps militaires. (Al-Tali'ah, 3 février 1994)

40. Le 3 février 1994, le Ministre de la police israélienne Moshe Shahal, a inauguré la première unité de gardes civils dans les colonies de peuplement de la Rive occidentale. Shahal a déclaré pendant la cérémonie inaugurale dans la colonie de Ma'aleh Adumim que son ministère comptait mettre en place quatre autres unités de ce genre dans les colonies de peuplement d'Ephrat, d'Ariel, de Givat Zeev et de Maaleh Ephraïm. (Al-Tali'ah, 3 février 1994)

41. Le 10 février 1994, il a été signalé que le chef de la police, Rafi Peled, avait révélé quelques jours plus tôt que la police israélienne et les gardes frontière importeraient des Pays-Bas des chiens dressés pour capturer les fauteurs de troubles et les personnes qui lançaient des pierres et des cocktails Molotov. (Al-Tali'ah, 10 février 1994)

42. Le 10 février 1994, le Ministre des affaires étrangères Shimon Peres aurait déclaré lors d'une conférence à l'Université Brandeis près de Boston que les colonies de peuplement demeureront et seront défendues par les forces de défense israéliennes (FDI) quelles que soient les dispositions de l'Accord. (Al-Tali'ah, 10 février 1994)

43. Le 14 février 1994, il a été signalé que les FDI avaient commencé à évacuer de nouvelles bases dans la bande de Gaza. Le bâtiment actuellement en cours d'évacuation se trouvait dans la ville de Gaza et servait de prison centrale et de base militaire. (The Jerusalem Times, 18 février 1994)

44. Le 14 février 1994, le porte-parole de la police a annoncé que celle-ci allait, dans le cadre d'une intensification de la lutte contre le terrorisme, établir de nouveaux barrages routiers, accroître le nombre des patrouilles et poursuivre les Palestiniens qui travaillent illégalement. Aux mesures de renforcement de la sécurité s'ajouteraient des efforts visant à faire adopter par le législateur des dispositions prévoyant l'imposition d'amendes plus fortes aux Israéliens qui emploient illégalement des Palestiniens. La police demanderait aussi qu'une loi soit promulguée pour interdire aux journalistes palestiniens de passer la nuit en Israël. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 février 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 18 février 1994)

45. Le 15 février 1994, une cérémonie à laquelle participaient le Ministre de la police Moshe Shahal et l'Inspecteur général Rafi Peled a marqué l'entrée en fonction d'une nouvelle unité de la garde civile à Ma'aleh Ephraïm. C'était la deuxième unité de ce type à être établie dans les territoires en un mois. (Ha'aretz, 16 février 1994)

46. Le 17 février 1994, il a été signalé qu'une cellule du Fatah à Jérusalem, qui était impliquée dans plusieurs attaques à la bombe incendiaire commises au cours des derniers mois, avait été découverte par la police. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 février 1994)

47. Le 17 février 1994, le Hamas a annoncé qu'il accorderait l'amnistie aux Palestiniens collaborant avec Israël s'ils tuaient les agents israéliens ou aidaient le mouvement à tuer des membres des forces de sécurité israéliennes. (Ha'aretz, 18 février 1994)

48. Le 18 février 1994, B'Tselem a indiqué dans un rapport intitulé "Firing at Vehicles by Security Forces in the Occupied Territories" que, pendant le soulèvement, 30 Palestiniens avaient été abattus à des barrages routiers de l'armée, alors que la grande majorité d'entre eux ne menaçaient pas les forces de sécurité. B'Tselem a déclaré que l'armée ne respectait pas son propre règlement concernant l'établissement de barrages routiers et que les soldats affectés à ces barrages ouvraient souvent le feu, violant ainsi les règles. Le groupe a demandé que ces règles soient changées de manière à ce que les soldats ne puissent tirer que lorsque des vies sont menacées. Actuellement, les soldats peuvent ouvrir le feu s'ils pensent qu'il y a dans les véhicules des terroristes recherchés. (Jerusalem Post, 20 février 1994; Ha'aretz, 21 février 1994)

49. Le 18 février 1994, le chef du Comité de la police palestinienne, Farouk Amin, a dit que la force de police palestinienne serait composée de membres de l'OLP basés dans divers pays arabes. Huit cents Palestiniens qui avaient fait partie de la police israélienne et qui avaient démissionné en 1988 quand les dirigeants de l'intifada le leur avaient demandé, en feraient également partie. (The Jerusalem Times, 18 février 1994)

50. Le 18 février 1994, selon une information de l'International Solidarity Organization à Washington, les assassinats perpétrés par les unités spéciales israéliennes dans les territoires occupés l'avaient été sur l'ordre direct de la Shin Beth (services secrets israéliens) ou des autorités militaires. L'organisation de défense des droits de l'homme faisait notamment allusion à la mort d'Abdul Rahman Aruri en décembre 1993 et de Salim Muwafi en février 1994. (The Jerusalem Times, 18 février 1994)

51. Le 21 février 1994, le Hamas a mis en garde les Arabes israéliens (Druzes et Bédouins) contre tout enrôlement dans les unités des FDI dans les territoires. (Jerusalem Post, 22 février 1994)

52. Le 24 février 1994, le Gouvernement israélien aurait annoncé que 19 Palestiniens soupçonnés de collaboration avaient été tués dans la bande de Gaza pendant les 15 premiers jours de février. Les forces de sécurité ont signalé que la majorité d'entre eux avaient été tués par le Hamas, quatre par les Faucons du Fatah, et trois dans des circonstances obscures. (Al-Tali'ah, 24 février 1994)

53. Le 25 février 1994, de hauts responsables palestiniens ont signalé que la majorité des Palestiniens qui constitueraient la force de police palestinienne dans le cadre des arrangements intérimaires d'autonomie viendraient de l'extérieur des territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 février 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 18 février 1994)

54. Le 28 février 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a ouvert le débat à la Knesset sur une résolution condamnant le massacre d'Hébron en faisant état de la honte qu'il ressentait personnellement après cette tuerie. Tous les groupes sionistes ont appuyé la résolution condamnant l'attaque commise par un colon israélien, mais ont fait une distinction entre celui-ci et ceux qui soutenaient sa cause d'une part et la majorité des colons juifs vivant dans les territoires d'autre part. La résolution a été adoptée par 93 voix contre une, avec 7 abstentions. Dans cette résolution, la Knesset s'est déclarée "profondément choquée" par cet "acte criminel révoltant, qu'elle a condamné". (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er mars 1994)

55. Le 28 février 1994, après l'accord conclu par le Conseil des ministres en vue d'établir une commission indépendante chargée d'enquêter sur le massacre d'Hébron et notamment sur le rôle joué par les FDI, le Président de la Cour suprême Meir Shamgar a nommé cinq membres de cette commission nationale. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 février 1994; Jerusalem Post, 1er mars 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 4 mars 1994)

56. Le 1er mars 1994, trois membres d'une cellule terroriste du mouvement Hamas opérant à Jérusalem ont été démasqués par la police lorsque le véhicule volé à bord duquel ils se trouvaient est tombé en panne alors qu'ils se rendaient dans la capitale pour y perpétrer un attentat de grande envergure. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 mars 1994)

57. Le 1er mars 1994, le commandant en chef israélien, le général Danny Yatom, a informé la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset que 30 Palestiniens avaient été tués par Baruch Goldstein sur le site du caveau des patriarches (Makpéla) et que cinq autres avaient été tués au cours des affrontements avec l'armée déclenchés à Hébron par ce massacre. Yatom a expliqué que le premier bilan des victimes (entre 53 et 59) avait été établi sur la base d'une liste qui reprenait deux fois certains noms et où figuraient des personnes toujours en vie. Selon l'armée, le nombre des blessés s'élevait à quelques dizaines. Pour sa part, le directeur du plus grand hôpital d'Hébron, le docteur Daoud Obeidi, a critiqué le vague de cette situation, précisant que le nombre était en réalité d'une quarantaine. Cinquante-huit personnes auraient été tuées lors du massacre et des violences qui lui ont succédé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 mars 1994)

58. Le 3 mars 1994, B'Tselem a critiqué les méthodes employées par l'armée pour mater l'agitation déclenchée par le massacre d'Hébron. B'Tselem demandait à l'armée de ne plus envoyer de renforts dans les territoires, où l'émotion était à son comble, et de lever les mesures de couvre-feu et de bouclage qui ne faisaient qu'exacerber le sentiment de colère. B'Tselem demandait aussi instamment au Gouvernement de ne plus "envoyer dans les territoires occupés des soldats qui n'avaient ni l'entraînement, ni l'équipement, ni l'expérience nécessaires aux opérations de dispersion de manifestants ou à la mise en oeuvre de méthodes visant à éviter les pertes en vies humaines". Selon B'Tselem, 21 Palestiniens auraient été tués par l'armée au cours des troubles qui ont éclaté après le massacre (16 personnes sur la Rive occidentale, dont sept à Hébron, et cinq autres dans la bande de Gaza). B'Tselem affirmait avoir minutieusement enquêté sur 12 de ces décès; dans aucun des cas la vie de soldats n'avait été menacée, condition qui autorise l'ouverture de tirs sur des manifestants; 11 des victimes avaient été atteintes par balle dans la partie supérieure du corps ou à la tête. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 10 mars 1994)

59. Le 3 mars 1994, la police de Jérusalem a arrêté un gang de 11 Palestiniens résidant à Beit Hanina, au nord de Jérusalem, qui étaient accusés d'avoir lancé des pierres, des bouteilles et des cocktails Molotov sur des cibles israéliennes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 mars 1994)

60. Le 4 mars 1994, il a été signalé qu'il n'y avait que trois soldats de service dans la mosquée d'Ibrahim, le 25 février 1994, au lieu des 20 soldats habituels, au moment où Baruch Goldstein avait ouvert le feu sur les fidèles. L'unité militaire, qui n'est intervenue que cinq minutes après que Goldstein eut commencé à ouvrir le feu, aurait fermé les portes de la mosquée, aurait commencé à tirer et aurait empêché les fidèles de quitter la mosquée ou d'y pénétrer. Selon un témoin oculaire, Husni Rajabi, 42 ans, quelqu'un aurait aidé Goldstein à recharger son arme. Des soldats auraient également retardé l'arrivée des ambulances à la mosquée pendant 50 minutes. (The Jerusalem Times, 4 mars 1994)

61. Le 4 mars 1994, il a été signalé qu'afin de prévenir des incidents, et conformément aux nouvelles réglementations en cours d'élaboration par l'armée, les civils israéliens ne seraient plus autorisés à pénétrer armés dans le caveau de Makpéla à Hébron. Des entrées séparées seraient aménagées pour les fidèles juifs et musulmans. (Jerusalem Post, 4 mars 1994)

62. Le 4 mars 1994, pour la première fois depuis la réunification de Jérusalem, en 1967, l'accès de l'esplanade du Mur des lamentations (ou Mur occidental) a été interdit pendant une heure aux fidèles juifs et aux touristes, les autorités craignant des manifestations d'hostilité de la part des fidèles musulmans rassemblés sur le Mont du Temple. La décision d'évacuer le secteur a été prise à titre préventif sur la base de renseignements des services secrets selon lesquels il fallait s'attendre à des jets de pierres. La plupart des 30 000 fidèles musulmans, beaucoup moins nombreux que prévu du fait du bouclage des territoires, ont quitté le Mont du Temple après les prières de la mi-journée du ramadan sans provoquer aucun incident. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 mars 1994; également relaté dans Al'Tali'ah, 10 mars 1994; The Jerusalem Times, 11 mars 1994)

63. Le 7 mars 1994, Izz Al-din al-Quassam, l'aile militaire du mouvement Hamas, a menacé de lancer des opérations suicidaires sur plusieurs colonies de peuplement (Kiryat Arba, Gush Katif, Kedumim, Tekoa et Ariel) si elles n'étaient pas évacuées avant le 15 mars. Un tract intitulé "Les colons paieront de leur sang le massacre" décrivait un plan d'attaque en cinq temps. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 mars 1994)

64. Le 8 mars 1994, il a été signalé que les services d'autobus à destination de Gush Etzion, de Kiryat Arba et des colonies de peuplement de la colline d'Hébron avaient été fortement réduits depuis le massacre d'Hébron. Dedi Golan, porte-parole de la compagnie d'autobus "Eged" a expliqué que ces réductions étaient dues au fait que les FDI avaient ordonné que tous les autobus soient escortés par des soldats et qu'il n'avait jamais été question de gêner délibérément les colons. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 mars 1994)

65. Le 8 mars 1994, le commandant en chef, le général Danny Yatom, a déclaré à la Commission chargée d'enquêter sur le massacre que selon des témoignages de Palestiniens endeuillés, 29 personnes avaient été tuées par Goldstein à Hébron le 25 février et 5 lors des violences qui avaient suivi, et que 30 personnes avaient été blessées dans le caveau et 130 lors des incidents ultérieurs. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 mars 1994)

66. Le 11 mars 1994, la police a pour la première fois désarmé tous les civils qui se rendaient sur l'esplanade du Mur des lamentations afin de prévenir toute explosion de violence entre fidèles juifs et musulmans. L'interdiction de port d'armes a été levée en fin d'après-midi, après le déroulement sans incident du service des prières au Mur des lamentations, côté juif, et à la mosquée al-Aqsa, côté musulman. Entre 30 et 40 000 fidèles musulmans ont assisté au service du dernier vendredi du ramadan sur le Mont du Temple, soit beaucoup moins que les années précédentes du fait du bouclage des territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 mars 1994)

67. Le 15 mars 1994, B'Tselem a publié un rapport selon lequel 62 Palestiniens auraient été tués par des civils israéliens pendant le soulèvement, sans compter le massacre d'Hébron. Selon Al-Tali'ah daté du 24 mars 1994, 21 Palestiniens auraient été tués par des civils israéliens à l'intérieur d'Israël. Selon ce rapport intitulé "Application de la loi aux civils israéliens dans les territoires", seulement dans quatre cas des civils s'étaient trouvés dans une situation de légitime défense. B'Tselem affirmait que tandis que les colons

s'en prenaient aux Palestiniens et à leurs biens, les autorités faisaient, dans la plupart des cas, mine de ne rien voir. Elle reprochait en particulier à l'armée, à la police, au système judiciaire et au procureur général de ne pas appliquer la loi. Selon elle, les mesures énergiques récemment prises à l'encontre du mouvement Kach étaient insuffisantes et arrivaient trop tard et les activistes du Kach n'étaient pas les seuls à attaquer des Arabes. B'Tselem accusait le Gouvernement d'avoir, pendant les six années du soulèvement, fait la sourde oreille et souvent choisi de ne pas prendre les mesures qui s'imposaient pour protéger les Palestiniens contre les civils israéliens, en particulier les colons. En réaction à ce rapport, la police et les FDI ont affirmé que la loi était appliquée de la même façon aux Juifs et aux Arabes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 mars 1994)

68. Le 15 mars 1994, il a été signalé que 24 résidents de la bande de Gaza, qui étaient en possession de fusils, auraient été arrêtés depuis le 11 mars; quatre d'entre eux étaient recherchés par les forces de sécurité. (Ha'aretz, 15 mars 1994)

69. Le 16 mars 1994, les Palestiniens témoins du massacre d'Hébron ont refusé de comparaître devant la Commission israélienne d'enquête. Des responsables palestiniens ont expliqué que les cinq témoins ne déposeraient que devant la Commission palestinienne instituée par le Président Yasser Arafat pour étudier les circonstances du massacre d'Hébron. (Al-Tali'ah, 17 mars 1994; The Jerusalem Times, 18 mars 1994)

70. Le 18 mars 1994, il a été signalé que depuis le massacre d'Hébron, seuls les musulmans étaient autorisés à se rendre au Mont du Temple à Jérusalem. L'accès au site n'a été interdit que deux fois depuis 1967, la première fois immédiatement après les émeutes de 1990. Des représentants des autorités islamiques de tutelle (WAQF) ont justifié cette mesure par la crainte d'attentats de juifs extrémistes (ou de représailles à la suite de la fermeture du caveau Makpéla à Hébron ou de l'interdiction faite aux musulmans de la Rive occidentale de venir prier à la mosquée al-Aqsa, sur le Mont du Temple, depuis le massacre). Le porte-parole de la police de Jérusalem a quant à lui déclaré que la décision avait été prise conjointement par les responsables musulmans et la police pour des raisons de sécurité et que l'accès au site serait bientôt rouvert. (Jerusalem Post, 18 mars 1994; Ha'aretz, 20 mars 1994)

71. Le 18 mars 1994, il a été signalé que le dirigeant palestinien, Faisal Husseini, avait rejeté une proposition du Premier Ministre Itzhak Rabin tendant à envoyer des policiers palestiniens à Hébron afin de protéger les résidents arabes contre les extrémistes israéliens. Cette force de police aurait été placée sous contrôle israélien. (The Jerusalem Times, 18 mars 1994)

72. Le 21 mars 1994, il a été signalé que le Ministre de la police Moshe Shahal avait adressé une lettre au maire de Jérusalem, Ehud Olmert, dans laquelle était envisagée la possibilité d'ériger une clôture au-dessus du Mur occidental pour empêcher les fidèles arabes de lancer des pierres. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 mars 1994)



73. Le 24 mars 1994, le commandant en chef de la Judée-Samarie, le général Shaul Mofaz, a déclaré lors d'une conférence de presse à Jérusalem qu'à la suite du massacre d'Hébron, le 23 mars, la liste des membres recherchés du mouvement Hamas (et du Djihad islamique) sur la Rive occidentale (ou dans le secteur d'Hébron) avait été réduite à 10 noms. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 mars 1994)

74. Le 24 mars 1994, des résidents palestiniens de Tel Al Ramida à Hébron ont affirmé que quelque 70 colons juifs vivaient dans la ville et que les chiffres officiels donnés par Israël étaient très exagérés afin de convaincre l'opinion publique qu'il serait difficile d'évacuer les colons de cette ville. (Al-Tali'ah, 24 mars 1994)

75. Le 29 mars 1994, il a été signalé que deux officiers de la police palestinienne avaient rencontré, dans la bande de Gaza pendant le week-end, des officiers supérieurs des Forces de défense israélienne (FDI) pour débattre de l'établissement d'une force de police dans le secteur. (Jerusalem Post, 29 mars 1994)

76. Le 29 mars 1994, des représentants de B'Tselem et de l'Association de défense des droits de l'homme des avocats palestiniens ont réclamé une enquête indépendante sur la fusillade du 28 mars à Jabalia au cours de laquelle six membres de la cellule "Hawks" du mouvement Fatah avaient été tués par une unité des services secrets. Selon le rapport publié par ces associations, des soldats en civil avaient tiré sur six hommes du Fatah avec l'intention de les tuer. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 mars 1994)

77. Le 29 mars 1994, l'Organisation Peace Watch a publié un rapport dans lequel elle affirmait que depuis la signature de l'Accord d'Oslo, en décembre, le mouvement Fatah avait perpétré à l'intérieur de la Ligne verte et dans les territoires, 28 attentats contre des Israéliens, qui s'étaient soldés par des morts et des blessés. Peace Watch, organisation apolitique indépendante, a été créée après la signature de la Déclaration de principes pour surveiller comment les deux parties respectaient l'accord. (Jerusalem Post, 30 mars 1994)

## 2. Incidents résultant de l'occupation

78. Dans le tableau ci-après, les abréviations suivantes sont utilisées :

H : Ha'aretz  
JP : Jerusalem Post  
AT : Al-Tali'ah  
JT : The Jerusalem Times

a) Liste des Palestiniens tués par des militaires ou des civils israéliens

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
5 décembre 1993	Khaled Awad Shehada, 20 ou 27 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Abattu par des soldats après qu'il eut ouvert le feu sur un autobus et tué un soldat de réserve. (H, JP, 6 décembre 1993)
5 décembre 1993	Talal (Rushie al) Bakri, 54 ans	Jérusalem-Est	Décédé des suites de blessures par balle infligées le 3 ou 4 décembre par un colon de Kyriat Arba. Ce dernier aurait ouvert le feu sur le taxi dans lequel se trouvait Bakri, qui se rendait à son travail, croyant qu'il allait le renverser. (H, 6 décembre 1993; JP, 5, 6 et 17 décembre 1993; également relaté dans AT, 9 décembre 1993)
6 décembre 1993	Abdel Rahman Ibrahim (Ziad al Arourri), 32 ans	Ramallah, Kfar Arour (Cisjordanie)	Militant recherché du mouvement Hamas. Abattu par une unité secrète. Il n'aurait pas été armé. (H, JP, 7 décembre 1993; également relaté dans AT, 9 décembre 1993)
6 décembre 1993	Basema al Tamimi, 44 ans	Al Nabi Saleh (Cisjordanie)	A succombé à ses blessures après avoir été battue par une femme soldat des FDI. (AT, 9 décembre 1993)
9 décembre 1993	Mohammed Abu Awad, 52 ans	Turmus Ayya (Cisjordanie)	Conducteur de tracteur. Abattu par un tireur israélien alors qu'il labourait un champ. (JP, 10 décembre 1993; également relaté dans AT, 9 décembre 1993)
10 ou 11 décembre 1993	Sa'ada (Abdel Mahdi) Fataftah, 29 ans  Ses frères : Mohammed (Abdel Mahdi) Fataftah, 27 ans  Ishaq (Mahmoud) Fataftah, 25 ou 27 ans	Tarkumiyeh (Cisjordanie)  "  "	Abattus par des militants juifs anonymes alors qu'ils revenaient du travail dans le secteur d'Hébron. (H, JP, 12 et 13 décembre 1993; également relaté dans AT, 16 décembre 1993)
13 décembre 1993	Anwar (Abu ou Abdel ou Karim) Aziz, 22 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Militant du Djihad islamique; "bombe humaine" : des soldats en direction desquels il se dirigeait à vive allure au volant d'une ambulance volée ont tiré lorsqu'il a refusé de s'arrêter; l'ambulance est entrée en collision avec une jeep militaire et a explosé. (H, JP, 14 décembre 1993)
13 décembre 1993	Ashraf (Jamil Hussein al-) Sindi, 26 ans	Camp de réfugiés de Shaburah (bande de Gaza)	Fugitif recherché appartenant au Djihad islamique.

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
13 décembre 1993	Mohammed (Ahmed/Abu) Muammar, 25 ans	Camp de réfugiés de Shaburah (bande de Gaza)	Militant des Red Eagles. Alors que des soldats fouillaient un véhicule près de Rafah, l'un des deux occupants aurait tenté de s'en prendre à l'un des soldats (ou aurait lancé une grenade sur les soldats). Les soldats ont ouvert le feu, tuant les deux occupants. (H, JP, 14 décembre 1993)
14 décembre 1993	Osama Hameid (ou Mahmadi Mahmoud Hamid), 26 ans	Quartier de Tufah dans la ville de Gaza (bande de Gaza)	Une patrouille de gardes frontière a repéré une voiture volée à bord de laquelle se trouvaient trois Palestiniens, dont deux armés. Les occupants n'ont pas répondu aux sommations et ont riposté lorsque les soldats ont ouvert le feu. (Il se peut que le véhicule ait été bourré d'explosifs.) (H, JP, 15 décembre 1993)
14 décembre 1993	Hassan Baka (ou Bassem Bagiri), 20 ans	Quartier Sheikh Radwan de la ville de Gaza (bande de Gaza)	Aurait été abattu pendant les funérailles d'Hameid alors que des jeunes lançaient des pierres sur un poste de guet des FDI (ou alors qu'il se trouvait sur un toit avec un autre jeune homme; il aurait été en possession d'un cocktail Molotov). (JP, 15 décembre 1993)
15 décembre 1993	Ashraf Khalil (ou Mahmoud Ahmed), 18 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Abattu par un soldat alors qu'armé d'une hache il attaquait un autre soldat. Militant du mouvement Hamas. (H, JP, 16 décembre 1993)
24 ou 25 décembre 1993	Abed El Maid Halil, 17 ans	Secteur d'Hébron (Cisjordanie)	Abattu lorsque les soldats ont dispersé des jeteurs de pierres après que ceux-ci eurent refusé de s'arrêter. Masqué. (H, JP, 26 décembre 1993)
3 janvier 1994	Fadel Ibrahim Hafen (ou Rassem, ou Rihan), 19 ans	Jabalia (bande de Gaza)	Décédé dans des circonstances troubles. Abattu par des soldats qu'il avait menacés à l'aide d'un gros bloc de construction (ou durant la dispersion d'une émeute). (H, JP, 4 janvier 1994)
3 janvier 1994	Farid Sharawi, 17, 18 ou 21 ans	Camp de réfugiés de Shati (bande de Gaza)	Abattu par des troupes anti-émeutes. Selon l'armée, faisait partie d'un groupe de trois hommes, dont l'un portait une Kalashnikov. Des sources arabes ont affirmé que les soldats avaient ouvert le feu sur des personnes qui leur lançaient des pierres. Circonstances mal définies. Il se peut qu'on ait tiré sur lui par erreur. (H, 4 et 5 janvier 1994; JP, 4 janvier 1994)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
3 janvier 1994	Abbas (Haled) Saidi, 17 ou 18 ans	Camp de réfugiés de Shati (bande de Gaza)	Décédé dans les mêmes circonstances que Sharawi.
5 janvier 1994	Iyyad (Abd el-Karim) Hinnawi, 20 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Abattu par des soldats, semble-t-il, alors qu'ils dispersaient un groupe de personnes qui lançaient des pierres. (JP, 6 janvier 1994)
6 janvier 1994	Imad Abd el-Wahab Kilab (ou Kitab)	Camp de réfugiés de Shu'fat (bande de Gaza)	Abattu par des gardes frontière après avoir poignardé un soldat des FDI. (H, JP, 7 janvier 1994)
14 janvier 1994	Amjad Salim Shibana, 20 ans	Kabatiya/Hébron (Cisjordanie)	Membres de la branche militaire du Hamas. Abattus lors d'un échange de coups de feu avec l'armée durant la nuit. Les soldats ont employé des explosifs pour pénétrer dans la maison où ils se cachaient, près d'Hébron. Après y avoir fait irruption, ils ont abattu les hommes armés qui s'y trouvaient encore. (H, 17 janvier 1994; JP, 16 et 17 janvier 1994; également relaté dans AT, 20 janvier 1994)
	Mohammed Salleh Kamil, 22 ans	Tubas/Hébron Kabatiya (Cisjordanie)	
	Amjad (Fuad Abdel Sami) Abu Khalaf, 20 ans	Hébron (Cisjordanie)	
	Hamidan Al'Ja'ba, 22 ans	Hébron (Cisjordanie)	
14 janvier 1994	Yusef Islim, 21 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Abattu après avoir poignardé à mort un Israélien. (JP, 16 janvier 1994)
19 janvier 1994	Identité non communiquée	Ramallah (Cisjordanie)	Abattu par des soldats alors qu'il lançait des cocktails Molotov. Aurait été brûlé par l'explosion du cocktail Molotov qu'il tenait. (H, JP, 20 janvier 1994)
19 janvier 1994	Abdel Razek (Mohammed Husam) Fanoun, 20 ans	Hébron (Cisjordanie)	Blessé par balle, le 18 janvier 1994 alors que des soldats avaient ouvert le feu à Hébron sur des personnes qui leur lançaient des pierres. Décédé à l'hôpital; circonstances mal définies. (H, JP, 20 janvier 1994; également relaté dans AT, 20 janvier 1994)
3 février 1994	Salim (Musbah Hassan) Muwafi, 24 ans	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Membre recherché des "Faucons du Fatah". Tué par des soldats en mission d'infiltration lors d'une fusillade dans le camp de réfugiés. Selon des sources palestiniennes, il n'avait pas ouvert le feu sur les soldats qui l'ont abattu et son assassinat était "délibéré et planifié". (H, 4 et 6 février 1994; JP, 6 février 1994)
4 ou 5 février 1994	Ayman Zagout (peut-être la même personne comme indiqué ci-dessous)	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Mort des suites de ses blessures après une fusillade mettant en jeu des unités d'infiltration, survenue le 3 février dans le camp de réfugiés de Rafah. Membre des Faucons du Fatah. (JP, 6 février 1994)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
4 ou 5 février 1994	Iyad Abu Rokba, 23 ans	Jabalia (bande de Gaza)	Mort à l'hôpital après avoir été blessé par balle la même semaine. (H, 6 février 1994)
4 ou 5 février 1994	Iman (Adnan Abd el-Fatah as) Souri, 10 ou 13 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Des soldats l'ont tué en ouvrant le feu sur des lanceurs de pierres. Il n'était apparemment pas impliqué dans l'incident des jets de pierres. Aurait été tué par erreur alors qu'il se rendait à la bibliothèque. Enquête en cours. (H, JP, 6 février 1994)
4 ou 5 février 1994	Khiri (Abd el-Jabar) Yussuf Abdallah, 33 ans	Balah (Cisjordanie)	Abattu après avoir franchi en courant un point de contrôle de l'armée alors qu'on lui avait plusieurs fois ordonné de s'arrêter (le village était alors soumis au couvre-feu). Il était soupçonné d'appartenance à une bande de voleurs de voitures. (H, 6 février 1994; JP, 6 et 7 février 1994)
15 février 1994	Ihad Barakat, 17 ans	Rafah (bande de Gaza)	Abattu par l'armée après avoir, avec d'autres personnes, jeté des pierres (ou des bombes) sur des soldats.
15 février 1994	Farez Abu Zakar	Rafah (bande de Gaza)	Mort des suites de ses blessures quelques jours après avoir été touché par balle par les FDI. Circonstances non éclaircies. (H, 16 février 1994)
16 février 1994	Marwan (Mahmoud) Sa'adi (ou Saadeh), 19 ans	Halhoul (Cisjordanie)	Abattu alors que, après avoir jeté des pierres sur une patrouille de l'armée, il s'enfuyait en ignorant les ordres de s'arrêter qui lui étaient donnés. (H, 17 février 1994; JP, 17 et 18 février 1994)
17 février 1994	Anwar Rashid Katat, 24 ans	Siris (Cisjordanie)	Aurait fait un geste menaçant en direction des soldats en poste à un point de contrôle de l'armée. (H, JP, 18 février 1994)
24 février 1994	Abd al-Rahman Hamdan, 23 ans	Camp de réfugiés de Khan Younis (bande de Gaza)	Un des membres les plus recherchés du Hamas. Abattu par les forces de sécurité lors d'un échange de coups de feu à Abu Dis, qui a duré toute une journée. (H, JP, 25 février 1994)
25 février 1994	Selim Falah Idriss Nour Al Mohtasib, 24 ans; Tarek Adnan Mohamed Ashour Jamil Ayed Tamin Al Natsha, 45 ans; Selman Awad al Ja'bari, 38 ans	Hébron	Abattus par le colon Baruch Goldstein, de Kiryat Arba, alors qu'ils priaient dans la mosquée d'Ibrahim, dans la grotte des Patriarches à Hébron. (H, JP, 27 et 28 février 1994; également relaté dans AT, 3 mars 1994)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
25 février 1994	Marawan Motlik Abu Najma, 37 ans Abdel Rahim Abu Esnina, 45 ans Ahmed Abdallah Abu Esina, 23 ans Alaa Badr Taha Abu Esina, 17 ans Sefian Barakat Zaheda, 23 ans Raed Abdel Al Motlib Al Natsha, 19 ans Nimr Mohamed Nimr Mejahed, 32 ans Hatem Khedr Al Fakhouri Wael Salah Al Mohtasib, 32 ans Kamal Jamal Kafisha, 11 ans Arafat Robhi Al Bayed Saber Mussa Kateba Mohamed Ateya Al Saleyma Isamel Fayez Kafisha Abdel Hamid Al Jabari, 48 ans Mohamed Raji Gheith Walid Zohair Gheith, 40 ans Arafat Mussa Burkan Diab Abdel Latif Al Kerki, 24 ans Rami Arafat Al Rajbi, 13 ans Khaled Hamza Al Kerki, 20 ans Talal Hamad Dandis, 17 ans Jaber Aref Abu Hadid, 12 ans Khaled Khalwi Abu Esina, 12 ans Mohamed Sadek Abu Zananu, 45 ans		
25 février 1994	Ayman Ayoubal Kawasmi		

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
25, 26 et 27 février 1994	Zeidan Jaber, 25 ans Nader Salem Zaheda Yussef Khalil Al Horub Kefah Abdel Moez Marka Abdel Rehim Al Aljouni Ateya Mohammed Ateya Al Selyma Mohamed Yussef Ali Ghayada Amjed Shahin Rami Nashaat Jamous Ismail Adnan Azmi Amjed Ismail Al Badawi Najeh Awad Abdel Fatah Ziyada Abdel Rahman Abdel Rahim Al Ajlouni Mohamed Suleiman Abu Jama Walid Abu Dweikat	Hébron (Cisjordanie) Nahalin (Bethléem) (Cisjordanie) Jérusalem Rafidiya/Naplouse (Cisjordanie) Camp de réfugiés de Tulkarm (Cisjordanie) Camp de réfugiés de Falazone (Cisjordanie) Madama/Naplouse (Cisjordanie) Camp de réfugiés d'Askar/Naplouse (Cisjordanie) Rahat (Cisjordanie)	Tués lors des affrontements qui ont suivi le massacre de la mosquée Al-Ibrahimi. Selon l'armée, six Palestiniens auraient été tués à Hébron le 25 février. (AT, 3 mars 1994; également relaté dans H et JP, les 27 et 28 février 1994; JP, 1er mars 1994)
25 ou 26 février 1994	Identité non indiquée	Camp de réfugiés de Rafadiya (Cisjordanie)	Abattu par des soldats alors qu'il lançait des pierres. (H, 27 février 1994)
25 ou 26 février 1994	Identité non indiquée, 16 ans	Beit Jalla (Cisjordanie)	Aurait été abattu par un civil israélien après avoir lancé des pierres sur un autobus israélien. (H, 27 février 1994)
25 ou 26 février 1994	Mariam al-Omar (sexe féminin), 38 ans	Sengiy (Cisjordanie)	Touchée par une balle alors qu'elle était sur son balcon et que des résidents lançaient des pierres sur des voitures israéliennes. (H, 28 février 1994; également relaté dans AT, 3 mars 1994)
25 ou 26 février 1994	Identité non indiquée	Zone de Ramallah (Cisjordanie)	Tué par l'armée lors d'affrontements. (H, 27 février 1994)
25 ou 26 février 1994	Identité non indiquée	Cisjordanie	Tué par l'armée lors d'affrontements. (H, JP, 28 février 1994)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
25 ou 26 février 1994	Hamed Abu Aboud, 24 ans	Sheikh Radwan (bande de Gaza)	Tous trois ont été tués lors des troubles qui ont suivi le massacre d'Hébron. (H, 27 février 1994; également relaté dans AT, 3 mars 1994)
	Mahmud Abu Abda, 24 ans	Camp de réfugiés de Bureij (bande de Gaza)	
	Fadel Karanawi, 16 ans	"	
25 ou 26 février 1994	Avni Subhi Abu Ajawa	Gaza (bande de Gaza)	Aurait été abattu par des soldats alors qu'il se tenait sur le seuil de sa maison. La ville était alors soumise au couvre-feu. (H, 27 février 1994; également relaté dans AT, 3 mars 1994)
25 ou 26 février 1994	Fadi Tarek Mustafa, 17 ans	Issawiya (Jérusalem-Est)	Selon sa famille, il n'avait commis aucun délit. Il tenait une bombe lacrymogène ou quelque autre objet et n'avait pas lancé de pierres sur des membres de la police des frontières, contrairement à ce qu'avait dit l'armée. Selon sa famille, il venait tout juste de sortir de chez lui lorsqu'il a été mortellement touché. Aucune sommation n'avait été faite. Enquête en cours. (H, 27 février 1994; JP, 28 février 1994; également relaté dans AT, 3 mars 1994)
27 février 1994	Ayman Haniya, 17 ou 18 ans	Gaza (bande de Gaza)	Tous deux ont été mortellement touchés lors d'émeutes. (H, JP, 28 février 1994; également relaté dans AT, 3 mars 1994)
	Najah (Awad) Ziyada, 21 ans	Madmah (Cisjordanie)	
27 février 1994	Identité non indiquée	Camp de réfugiés de Tulkarm (Cisjordanie)	Des sources palestiniennes ont fait état de ce décès qui n'a pas été confirmé par l'armée. (H, 28 février 1994)
28 février 1994	Adbel Rahim, Al Ajlouni	Hébron	Tué lors d'affrontements avec les FD. (JT, 3 mars 1994)
2 mars 1994	Iman Karashi, 11 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Blessée accidentellement trois semaines auparavant par des soldats qui poursuivaient un véhicule suspect; elle a succombé à ses blessures. (H, JP, 3 mars 1994)
2 mars 1994	Osama Mustafa Abu Ghazala, 17 ans	Hébron (Cisjordanie)	Mortellement blessé au cours des affrontements qui ont éclaté à Hébron après la levée du couvre-feu. (H, JP, 3 mars 1994; également relaté dans AT, 3 mars 1994)
2 mars 1994	Osman Ali Burham, 20 ans	Jericho (Cisjordanie)	Abattu alors que la troupe dispersait des manifestants. (H, JP, 3 mars 1994; également relaté dans AT, 3 mars 1994)



Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
Mars 1994	Talal Kweikat, 25 ans	Askar (Naplouse)	Tué alors que des soldats avaient ouvert le feu pour disperser des manifestants. (JT, 3 mars 1994)
4 ou 5 mars 1994	Iyad Salah, 17 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu pour avoir, avec un complice, blessé à coups de poignard deux résidents du village agricole de Katif; l'incident s'était produit dans une serre. (H, 6 mars 1994; JP, 6 et 7 mars 1994)
4 ou 5 mars 1994	Nasser a-Tirawi, 24 ans	Camp de réfugiés de Balata (Cisjordanie)	Abattus par le tir de soldats des FDI qui ripostaient au tir d'un résident armé. Le tireur se serait enfui. Les corps ont été ultérieurement transportés à l'hôpital de Naplouse. (H, JP, 6 mars 1994)
	Hatam Kabi, 26 ans	"	
4 ou 5 mars 1994	Intisar Murtaja, 17 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Abattu pour avoir tenté de poignarder un soldat d'une patrouille à pied. (H, JP, 6 mars 1994)
7 mars 1994	Samir (Aid) Dweik ou Zweid, 25 ans	Hébron (Cisjordanie)	Selon l'armée, ils lançaient des pierres sur une patrouille de l'armée mettant ainsi en péril la vie des soldats qui auraient riposté. Selon des sources palestiniennes, Dweik aurait été mortellement atteint alors qu'il sortait de chez lui, tandis que Natshe aurait été abattu alors qu'il se trouvait sur le toit de sa maison d'où il a assisté à l'arrestation de Dweik. (H, JP, 8 mars 1994)
	Wail Natshe, 16 ans, ou Wail Zaim Azrat, 23 ans	"	
8 mars 1994	Ibrahim (Halil Salah) Sala(i)meh	Khan Younis (bande de Gaza)	Fugitif recherché du mouvement Hamas. A été tué par des soldats des FDI au poste de contrôle d'Erez, alors qu'il s'était emparé d'une mitrailleuse Uzi avec laquelle il menaçait les soldats. A été abattu à l'intérieur du véhicule. (H, JP, 9 mars 1994)
13 mars 1994	Anwar (Zaki Mahmoud) Farhana, 25 ans	Tulkarm (Cisjordanie)	Abattu, semblerait-il par un tir de soldats, lors d'un incident de jet de pierres (ou lors de la dispersion de manifestants par des soldats dans un camp de réfugiés voisin). Décédé à l'hôpital. (H, JP, 14 mars 1994)
15 mars 1994	Abdullah Mahsein, 22 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	En compagnie d'un complice, a ouvert le feu sur une jeep militaire; alors qu'ils s'enfuyaient, ils se sont heurtés à une unité de gardes frontière en civil; ils ont été abattus pendant la fusillade qui s'est ensuivie. (H, JP, 16 mars 1994; également relaté dans JT, 18 mars 1994)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
16 mars 1994	Amjad Zein El Din ou al-Ouwai, 21 ou 22 ans	Hébron (Cisjordanie)	Abattu par des soldats qui dispersaient des émeutiers; décédé à l'hôpital. (H, 17 mars 1994; JP, 17 et 18 mars 1994; également relaté dans AT, 17 mars 1994; JT, 18 mars 1994)
17 mars 1994	Mustafa (ou Mohammed) Shahwan, 22 ou 23 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Fugitif recherché du mouvement Hamas.
"	Taha(r) Abu Samah (ou Masahah), 32 ou 35 ans	Bani Suheila (bande de Gaza)	<p>Activiste du mouvement Hamas.</p> <p>Ils ont été tous deux tués lors d'un échange de coups de feu avec des soldats (en civil) qui avaient bloqué leur véhicule; l'un des deux avait alors sorti un pistolet et ouvert le feu, blessant un soldat; les autres soldats ont riposté, tuant les deux occupants de la voiture. (H, JP, 18 mars 1994)</p>
18 ou 19 mars 1994	Abdul Rahim Hamash, 45 ans	Beit Jalla (Cisjordanie)	Abattu par un soldat dont il menaçait le père qui l'avait surpris alors qu'en compagnie d'un complice, il tentait de voler une voiture dans le quartier de Gilo à Jérusalem. (H, 20 mars 1994)
21 mars 1994	Ahmed Aliwa, 35 ans, aveugle	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Abattu accidentellement, le 20 mars, par des gardes frontière qui ripostaient au tir d'occupants d'un véhicule en mouvement qui les avaient pris pour cible. Selon un communiqué des FDI, il a été tué par "un tir terroriste"; il a succombé à l'hôpital. (H, 21 et 22 mars 1994)
22 mars 1994	Magda Muhammed Younes Zahade, 35 ans	Hébron (Cisjordanie)	Enceinte; décédée à l'hôpital. Selon des sources palestiniennes, elle aurait été abattue chez elle alors que de sa fenêtre elle observait un accrochage (en réalité le siège de quatre tireurs du mouvement Hamas). Selon l'enquête préliminaire, elle aurait été tuée par un tir provenant de la maison où se cachaient les "terroristes" alors qu'elle assistait à la fusillade. (H, JP, 23 et 24 mars 1994; également relaté dans AT, 24 mars 1994; JT, 25 mars 1994)
23 mars 1994	Marwan Abu Rumeilla, 24 ans	Inconnu	Fugitif recherché.
"	Iyad Abu Sneineh, 21 ans	"	Fugitif recherché.

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
23 mars 1994	Mohammed Abu Sneineh, 21 ans	"	Les trois étaient des chefs présumés du mouvement Hamas sur la Rive occidentale. Tués après 30 heures de tirs croisés avec l'armée. L'affrontement s'est terminé lorsque leur cache a été détruite par des explosifs. Quatre corps ont été retrouvés sous les décombres. (H, JP, 23 et 24 mars 1994; également relaté dans JT, 1er avril 1994)
25, 26 ou 27 mars 1994	Riad Aslimiya Abdallah, 34 ou 35 ans	Idna (Cisjordanie)	Décédé à l'hôpital; cible de plusieurs coups de feu tirés par un homme à bord d'une voiture; la victime avait arrêté son camion au bord de la route près de Beit Guvrin pour prier; un Israélien a été arrêté. (H, 28 et 30 mars 1994; JP, 28 et 29 mars 1994; également relaté dans AT, 31 mars 1994)
28 mars 1994	Ahmed Abu Abtihan	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Six membres de la cellule "Hawks" du mouvement Fatah ont été abattus par une patrouille en civil des FDI dans le camp de réfugiés de Jabalia bien que ne figurant pas sur la liste des personnes recherchées. D'après des témoignages palestiniens parus dans JT, les hommes portaient des uniformes et distribuaient des prospectus et n'ont pas tiré.
"	Majdi Obeid, 25 ans	Sajaya (bande de Gaza)	
"	Abdel Hakim Shamali, 25 ans	"	Selon l'organisation B'Tselem, les soldats en civil avaient tiré avec l'intention de tuer et n'étaient pas en état de légitime défense. (Aucun tir de semonce n'aurait été tiré.)
"	Nahad Abu Uda, 20 ans	Jabalia (bande de Gaza)	Un des hommes blessés aurait tenté de s'enfuir, mais aurait été abattu d'une balle tirée à bout portant dans la tête.
"	Anwar (al) Makusi, 25 ans	"	D'après les FDI, une de leurs unités aurait identifié des "terroristes" présumés vêtus de treillis, certains masqués et armés (en possession de deux fusils d'assaut Kalachnikov et de deux pistolets). Les soldats avaient riposté lorsque les personnes qui se trouvaient à bord de deux voitures arrêtées avaient ouvert le feu sur la patrouille. (H, 29 et 30 mars 1994; JP, 29, 30 et 31 mars 1994; également relaté dans JT, 1er avril 1994)
"	Jamal Abdel Nabi, 30 ans	Sheikh Radwan (ville de Gaza)	

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
29 mars 1994	(Nahad) Omar (al) Kabani, 16 ou 17 ans	Camp de réfugiés d'el-Bureij (bande de Gaza)	Abattu par des soldats qui avaient riposté à des Palestiniens qui lançaient des pierres sur une jeep de l'armée. (H, JP, 30 mars 1994)
30 mars 1994	Wael Nofel, 18 ans	Deir Sharaf (Cisjordanie)	Décédé pendant son transport à l'hôpital; abattu, semblerait-il, par le conducteur d'un véhicule israélien circulant sur la route entre Naplouse et Tulkarm. (H, 31 mars 1994; également relaté dans AT 31 mars 1994; JT 1er avril 1994)

b) Liste d'autres Palestiniens tués du fait de l'occupation

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
3 ou 4 décembre 1993	Ahmed Akkiel	Khan Younis (bande de Gaza)	Décédé pendant une intervention chirurgicale. Peut-être empoisonné par des médicaments. Les "Fatah Hawks" ont revendiqué ce meurtre. (JP, 5 décembre 1993)
3 ou 4 décembre 1993	Mohammed Abu Asi, 39 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Enlevé par des sympathisants du mouvement Hamas. Son corps a été découvert par la suite. (JP, 5 décembre 1993)
3 ou 4 décembre 1993	Akram Ghabyeh, 30 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (JP, 5 décembre 1993)
7 décembre 1993	Haled Sakallah, 43 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Militant du Fatah. Abattu dans la rue par trois hommes masqués.
17 ou 18 décembre 1993	Khalil Ekki, 24 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	(JP, 19 décembre 1993)
19 décembre 1993	Sami Kabas	Deir el-Balah (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, JP, 20 décembre 1993)
19 décembre 1993	Identité non révélée, 24 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	(H, JP, 20 décembre 1993)
2 janvier 1994	Azam (al) Haimani, 35 ans	Hébron (Cisjordanie)	Tué par balle. (H, JP, 3 janvier 1994)
5 janvier 1994	Abdul Agabria, 53 ans	Taibe (Cisjordanie)	Abattu par deux hommes masqués dans une station-service à Kalkilia. (H, JP, 6 janvier 1994)
17 janvier 1994	Rashad Morad, 21 ans	Quartier de Tufah (bande de Gaza)	Enlevé à son domicile, tué par balle. (JP, 18 janvier 1994)
"	Osman Alal (ou Abd al-Raz), 29 ans	Quartier de Sejaya (bande de Gaza)	"
23 janvier 1994	Yunis Bari, environ 57 ans	Saniriya (Cisjordanie)	Chef du village. Blessé par balle et décédé à l'hôpital. (JP, 24 janvier 1994)
26 janvier 1994	Identité non communiquée, 55 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Abattu chez lui. (H, 27 janvier 1994; JP, 28 janvier 1994)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
27 janvier 1994	Kamal Mahmoud Jamil Shahada	Quartier de Nazlah (bande de Gaza)	Tué par balle. (H, 28 janvier 1994)
27 janvier 1994	Mohammed Jamal al-Dagam, 55 ans	Jabalia (bande de Gaza)	Abattu chez lui. (H, 28 janvier 1994)
30 janvier 1994	Mohammed Saka, 22 ans	Naplouse (Cisjordanie)	Tué par l'explosion de la bouteille de gaz qu'il était en train de manipuler. Une enquête est en cours pour déterminer si l'explosion s'est produite pendant la fabrication d'une bombe ou par accident. (JP, 31 janvier 1994)
1er février 1994	Jamal al-Jamal (i), 23 ou 31 ans	Beit Lahiya (bande de Gaza)	Abattu. (H, JP, 2 février 1994)
"	Ihab Hussein, 44 ans	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	"
"	Bassam al-Masri, 26 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	"
"	Nabil Mohram, 22 ans	Sheikh Radwan (bande de Gaza)	"
"	Identité non indiquée	"	(H, JP, 2 février 1994)
2 février 1994	Salah Ashur (Assur), 40 ans	Deir el-Balah (bande de Gaza)	Trouvé mort près de chez lui. (H, 3 février 1994; JP, 3 février 1994)
2 février 1994	Samir Kheil (Kahil), 35 ou 36 ans	Sabra (bande de Gaza)	(JP, 3 et 4 février 1994)
2 février 1994	Yussuf Salaibi (ou Ayman el-Khouli), 21 ou 35 ans	Camp de réfugiés de Shati (bande de Gaza)	(H, 3 février 1994; JP, 3 et 4 février 1994)
4 ou 5 février 1994	Abdel Fatah Daoud, 41 ans	Kalkilia (Cisjordanie)	Abattu. (H, JP, 6 février 1994)
10 février 1994	Adel Aziz Hassan Najar, 81 ou 83 ans	Khan Younis (Rafah) (bande de Gaza)	Abattu. (H, JP, 11 février 1994)
13 février 1994	Abdul Rahman Zeno, 37 ans	Gaza (bande de Gaza)	Enlevé. (JP, 14 février 1994)
13 février 1994	Fatima Abu Odeh, 56 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattue. (JP, 14 février 1994)
13 février 1994	Kader Dalamli, 35 ans	Gaza (bande de Gaza)	Kidnappé. Son corps démembré a été trouvé dans un sac poubelle. (JP, 14 février 1994)
15 février 1994	Yussuf Lafi, 23 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Kidnappé. (H, 16 février 1994)
17 février 1994	Abdallah Abed	Camp de réfugiés de Maghazi (Cisjordanie)	(H, 18 février 1994)
18 février 1994	Identité non indiquée	Rafah (bande de Gaza)	(H, 20 février 1994)
4 ou 5 mars 1994	Salmi Dabari, 40 ans	Rafah (bande de Gaza)	Selon des sources palestiniennes, visé en tant qu'informateur au service d'Israël pour avoir refusé de démissionner de la police locale en 1988. (H, 6 mars 1994; JP, 7 mars 1994)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
13 mars 1994	Mohammed Kakr, 60 ans	Camp de réfugiés de Shati (bande de Gaza)	Tombé sous les balles d'au moins deux tireurs; aurait fait l'objet d'une vengeance de la part de la famille d'un homme qui avait été tué. (H, JP, 14 mars 1994)
18 ou 19 mars 1994	Ala Abu Dawas, 15 ans	Tubas (Cisjordanie)	Tués par l'explosion prématurée d'un engin qu'il manipulait en présence d'un cousin. Toutefois, selon des sources palestiniennes, l'explosion se serait produite à proximité d'une zone utilisée par les FDI; les adolescents auraient trouvé un engin explosif abandonné avec lequel ils auraient joué. (H, JP, 20 mars 1994)
18 ou 19 mars 1994	Mohammed Najj, 40 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Avait été enlevé plusieurs jours auparavant; avait été au service de la police israélienne. (JP, 20 et 21 mars 1994)
18 ou 19 mars 1994	Zarifa Za'atar, 43 ou 44 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Avait été enlevé plusieurs jours auparavant par des hommes armés qui lui ont tiré dans la tête. (JP, 20 et 21 mars 1994)
21 mars 1994	Abdallah Fatah Ali Wan	Bande de Gaza	Tué par des activistes du mouvement Hamas. (H, 22 mars 1994)
22 mars 1994	Identité non révélée	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Tué par des activistes du mouvement Hamas. (H, 23 mars 1994)
25, 26 ou 27 mars 1994	Jamal Abu Hassan	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Abattu; enlevé une semaine auparavant par le mouvement Hamas. (JP, 28 mars 1994)
"	Mohammed Abu Abdo, 28 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Abattu par des membres du mouvement Hamas; avait été sauvagement torturé. (JP, 28 mars 1994)
"	Khadar Adal, 30 ans	Bande de Gaza	Le corps a été découvert dans une décharge près du camp de réfugiés de Shati; un message du mouvement Hamas a été retrouvé près du corps de la victime. (JP, 28 mars 1994)

c) Autres incidents

79. Le 1er décembre 1993, une puéricultrice israélienne, Shalva Ozana, 24 ans, a été tuée et un étudiant de l'École talmudique grièvement blessé : le véhicule qui les avait pris en auto-stop au croisement de la French Hill, à Jérusalem, a essuyé des coups de feu tirés d'un autre véhicule près d'El-Bireh. Les autres occupants de la voiture, deux Israéliens, ont été légèrement blessés. Un habitant du village coopératif (moshav) de Katif aurait lui aussi essuyé des coups de feu dans un quartier palestinien voisin. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 décembre 1993)

80. Le 2 décembre 1993, Yitzhak Weinstock, 19 ans, l'étudiant de l'École talmudique qui avait été blessé par balle le 1er décembre, a succombé à ses blessures. Six habitants de la bande de Gaza ont été blessés lors d'affrontements avec les forces de sécurité dans le quartier Zeitoun à Gaza et dans le camp de réfugiés de Jabalia. Une bombe a explosé à proximité d'un véhicule israélien près d'Alkana, et un autre véhicule a été la cible de tirs près de Shiloh. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts matériels. (Ha'aretz, 3 décembre 1993)

81. Les 3 et 4 décembre 1993, trois Palestiniens ont été tués par des tireurs de Gaza (voir liste). Six Palestiniens ont été blessés par balle – l'un se trouvait dans un état critique et un autre était grièvement blessé – par des habitants de Kiryat Arba au cours de deux incidents séparés à Hébron (également relaté dans Al-Tali'ah, 9 décembre 1993). À Ramallah, un Arabe a été blessé lorsqu'une bombe qu'il se serait apprêté à lancer sur un poste de police lui a explosé dans la main. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 décembre 1993)

82. Le 5 décembre 1993, près d'Holon, un conducteur d'autobus a évité un massacre en éjectant de son véhicule, qu'il a immédiatement éloigné, un tireur qui avait ouvert le feu sur les voyageurs, tuant un soldat de réserve, David Masrati, 32 ans, d'Holon. L'agresseur a été abattu par des soldats (voir liste). Le Palestinien blessé par balle par un habitant de Kiryat Arba a succombé à ses blessures (voir liste). Les commerçants ont fait grève pour honorer sa mémoire. Quatre habitants de la bande de Gaza (camp de réfugiés de Jabalia, Khan Younis) et deux habitants de la Rive occidentale ont été blessés lors d'affrontements avec l'armée. Un Israélien a été légèrement blessé par une pierre lancée sur son véhicule dans le secteur de Ramallah; un garde frontière a lui aussi été légèrement blessé par une pierre. Quatre touristes ont été blessés par des pierres lancées sur leur autobus à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 décembre 1993)

83. Le 6 décembre 1993, des tireurs ont ouvert le feu sur un minibus près d'Hébron, tuant un père et son fils résidant à Kiryat Arba, Mordechai Lapid, 56 ans et Shalom Lapid, 19 ans, et blessant trois autres enfants de la même famille. Les forces de sécurité ont abattu un militant du mouvement Hamas près de Ramallah (voir liste) (également relaté dans Al-Tali'ah, 9 décembre 1993). Deux Israéliens ont été blessés par un cocktail Molotov lancé sur leur véhicule près du village d'Al-Jib, au nord de Jérusalem; le véhicule a été entièrement détruit. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 décembre 1993)

84. Le 7 décembre 1993, un militant du Fatah a été tué par trois hommes masqués (voir liste). Un journaliste palestinien aurait été légèrement blessé lorsque les FDI ont ouvert le feu pour disperser des manifestants dans le camp de réfugiés de Nuseirat. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur un poste des FDI dans le camp de réfugiés d'Ikbat Jaber, près de Jéricho; il n'y a eu ni blessés, ni dégâts matériels. Des coups de feu ont été tirés par des agents des FDI et des civils pendant les obsèques des deux membres de la famille Lapid. Des barricades de pierres et de parpaings ont été érigées sur le passage du cortège funèbre dans le centre de la ville; aucun blessé n'a été signalé. Un autobus israélien a été lapidé à Bethléem; des soldats auraient riposté et blessé trois ou quatre Palestiniens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 décembre 1993)

85. Le 8 décembre 1993, des hommes masqués ont tiré sur un colon de Kedar, près de Maaleh Adumim, et sa femme enceinte alors qu'ils faisaient des courses à Bethléem. L'homme a été grièvement blessé (également relaté dans Al-Tali'ah, 9 décembre 1993). Selon des sources palestiniennes, des colons auraient grièvement blessé un Palestinien près de Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 décembre 1993)

86. Le 9 décembre 1993, un tireur israélien a abattu un conducteur de tracteur palestinien près du village de Turmus Ayya (voir liste) (également relaté dans Al-Tali'ah, 16 décembre 1993). Une femme de Gush Katif a été poignardée, et légèrement blessée par deux hommes dans les serres du village coopératif (moshav) de Katif, dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 décembre 1993)

87. Les 10 et 11 décembre 1993, près d'Hébron, trois Arabes qui revenaient du travail ont été abattus par des militants juifs anonymes (voir liste). Cette agression a déclenché des manifestations à Tarkumiyeh et dans la localité voisine de Beit Aula; l'ordre a été rapidement rétabli par l'armée (également relaté dans Al-Tali'ah, 16 décembre 1993). Trois militants du Fatah ont poignardé un Israélien dans la colonie de peuplement de Gan Or, dans la bande de Gaza. L'Israélien a été légèrement blessé ainsi qu'un Palestinien qui avait pris sa défense. Un soldat (ou un garde frontière) a été légèrement blessé à bord de son véhicule de patrouille dans la ville de Gaza lorsqu'il a été pris pour cible par un tireur. Deux soldats ont été blessés par des pierres à Khan Younis et à Naplouse. Dans cette dernière localité, un Palestinien a été grièvement blessé alors qu'il lançait des pierres sur une patrouille militaire. Des soldats postés à un barrage routier près de Kiryat Arba ont essuyé des coups de feu, ainsi qu'un poste de police dans le district de Gaza où un policier a été légèrement blessé. Des sources palestiniennes ont signalé des affrontements dans les camps de réfugiés de Jabalia et de Khan Younis qui se sont soldés par trois blessés. Une bombe a explosé près d'un poste des FDI dans le district de Gaza sans causer de dommages. Un véhicule a été incendié à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 décembre 1993)

88. Le 12 décembre 1993, un conducteur d'autobus de la compagnie "Egged" a été grièvement blessé lorsque son véhicule a essuyé des tirs au sud d'Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 décembre 1993)



89. Le 13 décembre 1993, trois soldats de réserve ont été légèrement blessés lorsque leur jeep a été attaquée par un kamikaze au volant d'une ambulance volée près du carrefour de Sajaya (voir liste). Un fugitif du Djihad islamique et un membre des Red Eagles ont été tués lors d'un affrontement avec des soldats près de Rafah (voir liste). Selon des sources palestiniennes, des tirs des FDI auraient fait neuf blessés dans le camp de réfugiés de Jabalia et deux dans celui de Shati. Deux soldats et un policier auraient été légèrement blessés par des pierres à Rafah et à Naplouse, respectivement. Deux grenades (ou bombes) ont été lancées sur des membres des FDI à Rafah; il n'y a eu ni blessés, ni dégâts matériels. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 décembre 1993)

90. Le 14 décembre 1993, les forces de sécurité ont abattu deux Palestiniens dans la ville de Gaza au cours de deux incidents séparés (voir liste); un policier a été légèrement blessé (également relaté dans Al-Tali'ah, 16 décembre 1993). Dix jeunes Palestiniens et un soldat auraient été blessés lors d'affrontements dans le camp de réfugiés de Jabalia. Trois habitants du quartier de Sheikh Radwan auraient été blessés. À Ramallah, un soldat a été légèrement blessé lorsqu'une bouteille d'acide a explosé près de lui alors qu'il aidait à disperser des manifestants. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur un bâtiment de la police; il n'y a eu ni blessés, ni dégâts matériels. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 décembre 1993)

91. Le 15 décembre 1993, près du camp de réfugiés de Jabalia, un soldat a abattu un Palestinien qui avait attaqué un autre soldat à la hache (voir liste). Selon des sources palestiniennes, l'armée aurait tiré sur des Palestiniens à Gaza faisant 10 (ou 15) blessés, dont quatre ou cinq se seraient trouvés à bord d'un véhicule qui emmenait à vive allure l'un des blessés à l'hôpital. Cinq cocktails Molotov ont été lancés sur des cibles militaires dans la bande de Gaza (quatre à Sajaya et un dans la ville de Gaza). À Rafah, un autobus de la compagnie "Egged" à bord duquel se trouvaient des travailleurs revenant d'Israël a été détourné et incendié par des militants des "Fatah Hawks". (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 décembre 1993)

92. Le 16 décembre 1993, neuf habitants de la bande de Gaza auraient été blessés lors de nombreux affrontements qui auraient eu lieu dans la bande de Gaza (cinq à Sheikh Radwan et quatre à Jabalia). Un cocktail Molotov a été lancé sur un poste des FDI dans le camp de réfugiés de Jabalia et une grenade a été lancée sur un bâtiment militaire dans la ville de Gaza; il n'y a eu ni blessés, ni dégâts matériels. Une bombe a explosé à Rafah sans causer de dommages. Une grève générale a été observée dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, 17 décembre 1993)

93. Les 17 et 18 décembre 1993, des tireurs palestiniens ont abattu dans la ville de Gaza un homme (voir liste). Dans la même ville, des soldats ont tiré sur trois hommes qu'ils soupçonnaient de vouloir attaquer leur poste, avant de s'apercevoir qu'ils étaient armés de jouets; selon des sources militaires, deux d'entre eux ont été blessés, dont l'un grièvement. Un photographe palestinien a été légèrement blessé par une balle en caoutchouc lorsque des soldats ont dispersé des jeteurs de pierres à Ramallah. Selon des habitants, trois autres Palestiniens ont été légèrement blessés lorsque les soldats ont tiré des balles en caoutchouc et lancé des grenades à percussion sur un groupe d'une trentaine ou d'une quarantaine de jeunes qui jetaient des pierres. Six habitants de la

bande de Gaza auraient été blessés lors d'affrontements avec l'armée (trois au camp de réfugiés de Jabalia; deux dans la ville de Gaza, un dans le camp de réfugiés de Shati). Des marches et des défilés ont été organisés par des groupes du Djihad islamique dans le camp de réfugiés de Jabalia, à Khan Younis et dans le quartier de Sheikh Radwan, à la mémoire d'un de leurs membres tué au début de la semaine. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 décembre 1993)

94. Le 19 décembre 1993, trois personnes ont été tuées dans le district de Gaza (voir liste). Un habitant de Beit Lid, près de Tulkarem, a été passé à tabac par deux Israéliens qui l'ont ensuite abandonné dans une plantation d'orangers; la police a ouvert une enquête. Des Palestiniens ont signalé des affrontements à Jabalia, Khan Younis et Naplouse au cours desquels sept résidents auraient été blessés. Des jets de pierres ont également été signalés à Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 décembre 1993)

95. Le 20 décembre 1993, à Khan Younis, un soldat des FDI a été légèrement blessé par une pierre alors que son unité enlevait les barrages que l'armée avait placés dans plusieurs rues de la ville. Un garde frontière a été blessé dans le camp de réfugiés d'Al-Bureij. Dans ce même camp, le véhicule d'un colon aurait essuyé des coups de feu; il n'y aurait eu ni blessés, ni dégâts matériels. Les Palestiniens ont signalé d'autres affrontements dans les camps de réfugiés de Jabalia et de Rafah où trois résidents ont été blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 décembre 1993)

96. Le 21 décembre 1993, à Shati, un soldat a été légèrement blessé par une pierre. (Jerusalem Post, 22 décembre 1993)

97. Le 22 décembre 1993, à Ashdod, on a découvert le corps d'un gardien de 60 ans, Anatov Kalsanikov, apparemment victime d'une agression de caractère nationaliste. Meir Mendelovich, 33 ans, et Eliahu Levin, 25 ans, tous deux de Bnei Brak, ont été tués lorsque leur véhicule a été mitraillé à l'arme automatique entre Ramallah et Beitunya (également relaté dans Al-Tali'ah, 23 décembre 1993). Des sources palestiniennes ont signalé que des jets de pierres se seraient produits dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza (Jabalia, Khan Younis et Shati) et sur la Rive occidentale (Ramallah et Naplouse) et que deux résidents auraient été blessés par des tirs des FDI dans le camp de réfugiés de Shati. Un soldat des FDI a été légèrement blessé par une pierre dans la ville de Gaza. À Hébron, une jeep de l'armée a essuyé plusieurs coups de feu; il n'y a eu ni blessés ni dégâts matériels. Dans la ville de Gaza, un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille et un engin explosif a été désamorcé dans un poste de police; il n'y a eu ni blessés ni dégâts matériels. Un autre cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule israélien près de Shiloh. Le véhicule a été endommagé. (Ha'aretz, 23 et 28 décembre 1993; Jerusalem Post, 23 et 26 décembre 1993)

98. Les 24 et 25 décembre 1993, un Palestinien de Cisjordanie âgé de 17 ans a été abattu par des soldats (voir liste). Le colonel Meir Mintz, 35 ans, coordonnateur des unités spéciales chargées des militants palestiniens recherchés à Gaza a été abattu. Trois autres soldats ont été blessés lorsque leur jeep est tombée dans une embuscade tendue par des Palestiniens armés dans les faubourgs de la ville de Gaza; les agresseurs ont réussi à s'enfuir. Selon des sources palestiniennes, cinq habitants ont été blessés lors d'affrontements

à Jabalia, Shati, Khan Younis et dans la ville de Gaza. Cinq soldats ont été légèrement blessés lors de divers incidents à Hébron, dans la ville de Gaza et dans le camp de réfugiés de Shati. Une bombe a été lancée sur un poste d'observation des FDI dans la ville de Gaza; il n'y a eu ni blessés, ni dégâts matériels. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 décembre 1993)

99. Le 26 décembre 1993, une bombe incendiaire a été lancée sur une patrouille militaire à Bethléem (ou près de Jérusalem); l'engin a explosé sans faire de blessés ni de dégâts matériels. Un Arabe israélien a été légèrement blessé lorsque son véhicule a été lapidé au niveau de la localité de Halhoul. Des incidents sporadiques ont été signalés dans la bande de Gaza. Des manifestations au cours desquelles des tirs des FDI ont fait des blessés ont été signalées à Rafah et à Khan Younis. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 décembre 1993)

100. Le 28 décembre 1993, des sources palestiniennes ont signalé des affrontements dans les territoires au cours desquels cinq résidents auraient été blessés par des tirs des FDI (trois dans la bande de Gaza et deux sur la Rive occidentale). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 décembre 1993)

101. Le 29 décembre 1993, un entrepreneur israélien chargé du ramassage des ordures par le Ministère de la défense a été poignardé et blessé près d'Hébron. À l'ouest d'Hébron, un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule de Jérusalem-Est qu'il a endommagé. Un engin explosif a été découvert près d'une base des FDI dans la bande de Gaza; il a été désamorcé à temps. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 décembre 1993)

102. Le 30 décembre 1993, dans la ville de Gaza, deux soldats des FDI ont été blessés lorsque leur véhicule est tombé dans une embuscade tendue par des tireurs. Cinq résidents du territoire auraient été blessés lors d'affrontements avec l'armée (trois à Khan Younis, Jabalia et Shati et deux à Hébron). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 décembre 1993)

103. Le 31 décembre 1993 et le 1er janvier 1994, neuf (ou 11) Palestiniens auraient été blessés, la plupart lorsque les FDI ont tiré pour disperser des jeteurs de pierres. Dans la ville de Gaza, par exemple, des soldats ont blessé quatre (ou six) Palestiniens après qu'un cocktail Molotov a été lancé sur la jeep d'une patrouille des FDI. Deux Palestiniens ont été blessés lors de troubles à Ramallah; deux ont été blessés à Rafah. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur des véhicules de l'armée près d'Hébron lors de deux incidents séparés; un résident a été blessé. Six soldats des FDI ont été blessés par des pierres (deux dans la bande de Gaza, deux à Hébron, deux à Djénine). Dans tous les territoires, des foules nombreuses se sont rassemblées pour célébrer l'anniversaire de la création du mouvement Fatah et soutenir l'action de Yasser Arafat. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 janvier 1994)

104. Le 1er janvier 1994, deux toxicomanes israéliens Haim Weizmann, 30 ans et David Publil, 44 ans, ont été tués à Ramallah, apparemment pour des raisons d'ordre nationaliste. (Jerusalem Post, 3 janvier 1994; Ha'aretz, 4 janvier 1994)

105. Le 2 janvier 1994, un homme a été abattu à Hébron (voir liste). Six résidents auraient été blessés dans la ville de Gaza. Un adolescent, qui venait de lancer un engin explosif sur des soldats, a été blessé par balle. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 janvier 1994)

106. Le 3 janvier 1994, des soldats ont abattu trois Palestiniens dans la bande de Gaza, au cours d'incidents séparés (voir liste). Trois autres résidents ont été blessés par les tirs des FDI (dans le camp de réfugiés de Shati). Des véhicules israéliens ont essuyé des jets de pierres sur la Rive occidentale. Un tuyau bourré d'explosif a explosé sur un terrain de tir situé près de Petah Tikva, à moins d'un kilomètre de la Ligne verte, blessant deux soldats. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 janvier 1994)

107. Le 4 janvier 1994, quatre résidents du camp de réfugiés de Shati ont été blessés dans des heurts avec les FDI. (Ha'aretz, 5 janvier 1994)

108. Le 5 janvier 1994, des soldats apparemment en train de disperser un groupe de personnes qui leur lançaient des pierres ont abattu un Palestinien dans la bande de Gaza (voir liste). Un résident de Taibe a été abattu par deux hommes masqués à Kalkiliya (voir liste). Un Palestinien a été légèrement blessé par une grenade lancée sur une patrouille des FDI près de la jonction d'Erez. Aucun soldat n'a été blessé au cours de l'incident. Un autobus israélien transportant des ouvriers a été incendié près de cette même jonction. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 janvier 1994)

109. Le 6 janvier 1994, un soldat des FDI a été grièvement blessé à coups de couteau près d'un arrêt d'autobus au nord de Jérusalem. Son assaillant a été abattu (voir liste). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 janvier 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 7 janvier 1994)

110. Les 7 et 8 janvier 1994, six résidents et quatre membres des forces de sécurité ont été blessés lors des incidents qui se sont produits dans les territoires pendant le week-end. Six Palestiniens ont été blessés par balle : quatre à Gaza, un à Naplouse et un autre dans le camp de réfugiés de Shati. Quatre soldats ont été blessés par des jets de pierres (trois à Gaza et un sur la Rive occidentale). Des sources palestiniennes ont également signalé des troubles dans les camps de réfugiés de Rafah et Khan Younis. (Ha'aretz, 9 janvier 1994)

111. Le 9 janvier 1994, un habitant du village de Yatta (Rive occidentale) armé d'un couteau a été arrêté après avoir passé la nuit dans le bâtiment de l'école de Sussya, colonie située sur les hauteurs d'Hébron qu'entouraient des colons et des soldats. (Jerusalem Post, 10 janvier 1994)

112. Le 10 janvier 1994, des Palestiniens ont lancé une grenade à main sur une jeep des FDI dans le camp de réfugiés de Khan Younis, blessant légèrement un soldat et un garde frontière. Quatre résidents auraient été blessés lorsque les soldats ont riposté en ouvrant le feu. À la suite de l'attaque, des Palestiniens ont lancé cinq cocktails Molotov sur une patrouille à Khan Younis, sans faire ni victimes ni dégâts. Toujours à Khan Younis, un homme aurait été blessé par balle par des hommes armés qui étaient recherchés. Selon des sources locales, un homme masqué, surpris dans la ville de Gaza par des unités

d'infiltration alors qu'il était en train d'écrire des graffitis pendant le couvre-feu, a été blessé par balle. Les mêmes sources ont signalé que, dans la même ville, des adolescents avaient lancé des pierres sur des soldats qui auraient riposté à coups de grenades lacrymogènes. À Ramallah, sept personnes auraient été blessées par des tirs des FDI (ou par une grenade lancée par les FDI) lors d'accrochages. Une voiture volée transportant des bouteilles de gaz et apparemment destinée à servir de voiture piégée a été découverte dans une rue animée de Jérusalem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 janvier 1994)

113. Le 11 janvier 1994, des sources palestiniennes ont signalé que quatre résidents avaient été blessés dans la bande de Gaza au cours d'incidents avec l'armée (camp de réfugiés de Shati : 2; camp de réfugiés de Jabalia : 2). Des pierres ont été lancées dans les artères principales de la ville de Gaza. Sur la Rive occidentale, un Israélien a été légèrement blessé par une pierre. Des incidents ont également éclaté à Ramallah et à Hébron, où un blessé a été signalé. (Ha'aretz, 12 janvier 1994)

114. Le 12 janvier 1994, Ehud Sevitzki, sergent de réserve âgé de 29 ans, a été abattu par un officier lors d'une violente altercation avec un détenu palestinien, à la prison de Ketziot, dans le désert du Néguev. Deux soldats ont été légèrement blessés à Jabalia lorsque des hommes armés ont ouvert le feu dans leur direction. D'autres soldats ont riposté en ouvrant le feu, blessant apparemment un adolescent qui a par la suite été transporté à l'hôpital. Plusieurs cocktails Molotov ont été lancés sur des cibles israéliennes à Hébron et Ramallah. Ces incidents n'ont, semble-t-il, fait ni victimes ni dégâts. Dans la ville de Gaza, des spécialistes du déminage ont désamorcé quatre bombes tuyaux après que trois autres eurent explosé, renseignant ainsi les soldats sur l'emplacement des engins restants. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 janvier 1994)

115. Le 13 janvier 1994, une femme arabe a tenté de poignarder un garde frontière dans la vieille ville de Jérusalem, mais elle a pu être maîtrisée sans qu'il y ait eu de blessé. Trois soldats ont été blessés dans une embuscade tendue par des hommes armés, alors qu'ils patrouillaient près de Yatta, au sud d'Hébron. Des incidents marqués par des jets de pierres et des accrochages avec les FDI ont été signalés dans la ville de Gaza et dans le camp de réfugiés de Shati, où ils auraient fait respectivement deux et un blessés. Trois adolescents auraient été blessés après avoir lancé des pierres sur des soldats qui étaient venus fermer deux écoles de la ville de Gaza. À l'appel du Hamas, une grève générale en signe de protestation contre l'accord d'Oslo a été suivie dans la bande de Gaza, à l'exception de Khan Younis et de Rafah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 janvier 1994)

116. Les 14 et 15 janvier 1994, quatre membres de la branche armée du Hamas ont été abattus à Hébron (voir liste). Un soldat a été légèrement blessé lors de l'échange de coups de feu, tandis que les quatre hommes s'étaient barricadés dans une maison. Un Palestinien a poignardé à mort Grigory Fayzi, 37 ans, et a blessé un autre homme près du poste de contrôle d'Erez, avant d'être abattu (voir liste). Après la fusillade, des manifestations ont éclaté dans le quartier Sheikh Radwan de la ville de Gaza. Selon différentes sources, entre 3 et 12 personnes ont été blessées. (Jerusalem Post, 16 janvier 1994)

117. Le 16 janvier 1994, deux policiers ont été légèrement blessés par des jets de pierres à Bethléem. Une grenade a été lancée sur un véhicule de l'administration civile à Khan Younis; elle n'a fait ni blessés ni dégâts. (Jerusalem Post, 17 janvier 1994)

118. Le 17 janvier 1994, deux Palestiniens de la bande de Gaza ont été tués (voir liste). Quatre soldats ont été blessés dans une attaque à la grenade au camp de réfugiés de Rafah. Des sources palestiniennes ont signalé que trois résidents avaient été blessés par des tirs des FDI (Rafah : 2; Khan Younis : 1). Deux Palestiniens ont été blessés près de la jonction d'A-Ram lorsque des soldats ont tiré sur leur voiture, après qu'ils eurent, semble-t-il, refusé de s'arrêter à un poste de contrôle de l'armée. À Ramallah, une Arabe a tenté de poignarder un soldat à l'extérieur du bâtiment de l'administration civile. Des incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés à Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 janvier 1994)

119. Le 18 janvier 1994, un Israélien a été légèrement blessé à coups de couteau par un Arabe dans la zone industrielle d'Erez, près de Gaza. L'assaillant, un adolescent, a été poursuivi par un vigile qui l'a légèrement blessé par balle après qu'il eut tenté de le poignarder à son tour. Un fugitif a été blessé par balle par les forces de sécurité après avoir tenté d'échapper à celles-ci. Neuf Palestiniens ont été blessés par balle, dont un grièvement, lors de deux incidents séparés marqués par des jets de pierres à Hébron (7) et Naplouse (2). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 janvier 1994)

120. Le 19 janvier 1994, des soldats ont abattu un Palestinien qui avait lancé un cocktail Molotov à Ramallah (voir liste), déclenchant ainsi des heurts entre les forces de sécurité et les résidents locaux. L'adolescent a lancé trois cocktails Molotov avant d'être abattu. Un autre Palestinien a été blessé par balle par les FDI au cours du même incident. La fusillade a déclenché des émeutes qui se sont prolongées pendant des heures; les soldats ont riposté en lançant des grenades lacrymogènes dans la foule des résidents. Un garde frontière a été légèrement blessé à la tête lorsque sa jeep a essuyé des jets de pierres. Un Palestinien qui avait été blessé par balle le 18 janvier 1994 par des soldats qui avaient ouvert le feu sur des personnes qui leur lançaient des pierres à Hébron est décédé à l'hôpital (voir liste). À Naplouse, un conducteur d'autobus et un vigile ont été légèrement blessés par des éclats de verre qu'avaient provoqués des jets de pierres. À Rafah, un soldat a été légèrement blessé par une grenade lancée sur une patrouille de l'armée. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur un autobus à Naplouse et sur une voiture de police à Bethléem, causant de légers dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 janvier 1994)

121. Le 20 janvier 1994, deux soldats en patrouille ont été légèrement blessés à Khan Younis par l'explosion d'une bombe lancée sur leur jeep. Quatre enfants (ou trois enfants et une femme) ont dû être hospitalisés après avoir reçu des éclats. Selon des sources palestiniennes, des pierres, des barres de fer et des bouteilles pleines d'acide ont été lancées sur des patrouilles des FDI dans les territoires (ville de Gaza, Khan Younis, Rafah, Jabalia et Hébron). Un résident aurait été blessé par des tirs des FDI à Jabalia au cours du mois de janvier 1994 et trois autres ont été blessés par des balles en caoutchouc dans la ville de Gaza. Un autre résident a été blessé par des balles en caoutchouc à Hébron. Le conducteur israélien d'un autobus et un soldat des FDI ont été

légèrement blessés lors d'incidents marqués par des jets de pierres à Rafah et Naplouse. Une Arabe israélienne a été grièvement blessée par une pierre à Naplouse. Une grenade de fabrication locale et un cocktail Molotov ont été lancés sur des positions israéliennes à Khan Younis. Un cocktail Molotov a aussi été lancé sur une patrouille des FDI à Betunia. Ces deux incidents n'ont provoqué ni blessés ni dégâts. Des coups de feu ont été tirés sur une position de l'armée dans le secteur de Khan Younis, depuis une voiture qui passait à proximité. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 janvier 1994)

122. Les 21 et 22 janvier 1994, Moshe Baker, Israélien de 61 ans, a été poignardé à mort à Rishon Letzion par trois ouvriers de la bande de Gaza. Une bombe de fabrication artisanale qui avait été déposée sur la route à proximité du kibboutz Kisufim, 5 kilomètres en deça de la Ligne verte, a explosé au passage d'une patrouille des FDI. Il n'a été signalé aucun blessé. Quatre cocktails Molotov ont été lancés sur un camion-citerne près du camp de réfugiés d'Ein el-Hilweh, sur la Rive occidentale. Quinze résidents auraient été blessés, dont deux grièvement, lors d'incidents qui se sont produits à Hébron, Kalkiliya, Ramallah, Jabalia et Khan Younis. Plusieurs auraient été blessés par des tirs des FDI. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 janvier 1994)

123. Le 23 janvier 1994, le chef du village de Saniriya, sur la Rive occidentale, a été abattu (voir liste). À Jabalia, un adolescent de 18 ans a été légèrement blessé par balle par une patrouille de soldats sur laquelle il avait lancé des pierres. Deux hommes masqués ont tenté de mettre le feu à un autobus israélien qui transportait des ouvriers vers le camp de réfugiés de Jabalia, mais le conducteur a réussi à arrêter les flammes. (Jerusalem Post, 24 janvier 1994)

124. Le 24 janvier 1994, un Palestinien du camp de réfugiés de Shu'fat a poignardé un collègue juif et un étudiant d'une yeshiva à Jérusalem. La police pensait que l'incident avait été provoqué par une dispute de caractère professionnel, et non par des motifs d'appartenance nationale. L'assaillant a été arrêté. Quatre Palestiniens ont été blessés après avoir lancé des pierres sur des soldats des FDI à Rafah. Quatre autres résidents ont été blessés dans la bande de Gaza. Il a été signalé que des pierres avaient été lancées sur des véhicules israéliens à Djénine. Il n'y a pas eu de blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 janvier 1994)

125. Le 25 janvier 1994, des sources palestiniennes ont signalé que quatre résidents avaient été blessés par des tirs des FDI dans la bande de Gaza (Rafah : 2; Khan Younis : 2). Les mêmes sources ont signalé des incidents marqués par des jets de pierres dans la ville de Gaza, à Khan Younis, à Rafah et dans les camps de réfugiés de Shati et Jabalia. Plusieurs véhicules israéliens ont essuyé des jets de pierres sur la Rive occidentale. (Ha'aretz, 26 janvier 1994)

126. Le 26 janvier 1994, un homme a été abattu à Jabalia (voir liste). Des hommes armés ont ouvert le feu sur une jeep de l'armée dans la ville de Gaza, blessant légèrement un soldat, avant que l'un des assaillants soit à son tour grièvement blessé par la riposte. Après la fusillade, quelque 300 partisans du Hamas ont défilé en direction du lieu de l'incident. Les soldats ont ouvert le feu pour disperser la foule, blessant un Palestinien de 18 ans. Des sources

palestiniennes ont signalé des heurts dans les camps de réfugiés de Jabalia, Khan Younis et Shati, incidents au cours desquels quatre résidents ont été blessés. Des troubles se sont également produits à Hébron, Ramallah et Naplouse; un résident a été blessé. Un soldat a été blessé par des pierres à Ramallah. Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille des FDI à Khan Younis et des coups de feu ont été tirés non loin. Un engin explosif a été lancé sur les FDI dans la ville de Gaza. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts (également relaté dans Al-Tali'ah, 27 janvier 1994). À Gush Katif, des coups de feu auraient, par deux fois, été tirés sur des colons depuis des voitures en marche, près de la colonie de Morag et près de celle de Gadid. Il n'a été signalé aucun blessé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 janvier 1994)

127. Le 27 janvier 1994, deux hommes ont été assassinés dans la bande de Gaza (voir liste). Un soldat a été légèrement blessé par une pierre alors qu'il patrouillait dans la ville de Gaza. Des sources palestiniennes ont signalé que quatre résidents avaient été blessés dans la ville de Gaza et à Khan Younis et que, sur la Rive occidentale, des pierres avaient été lancées sur des véhicules de colons. Des coups de feu ont été tirés, sans faire ni blessés ni dégâts, près d'un poste de l'armée dans le camp de réfugiés de Jabalia. (Ha'aretz, 28 janvier 1994)

128. Les 28 et 29 janvier 1994, trois soldats ont été légèrement blessés par une grenade lancée sur leur patrouille à Rafah. Des sources arabes ont signalé que six résidents avaient été blessés lors d'accrochages qui se sont produits dans les territoires (Rafah : 2; Jabalia : 2; Hébron et Ramallah : 2). À Naplouse, un jeune qui lançait des pierres a été blessé par balle par des soldats, après qu'il eut refusé d'obéir à l'ordre de s'arrêter. Un engin explosif et un cocktail Molotov ont été lancés sur les forces de sécurité à Bani Suheila et Abu Dis. Des véhicules appartenant à des colons ont essuyé des jets de pierres dans la région d'Al-Bireh. Il n'a été signalé aucun dégât. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 janvier 1994)

129. Le 30 janvier 1994, un habitant de Naplouse a été tué par l'explosion de la bouteille de gaz qu'il était en train de manipuler (voir liste). Deux (ou trois) personnes ont été blessées par la même explosion. Un résident de la colonie d'Atzmona, dans le secteur de Gush Katif, a été blessé par balle près de Rafah. Un berger arabe a été blessé par balle par des colons, près de la colonie de Yitzhar. Quatre résidents auraient été blessés dans la bande de Gaza, lors d'accrochages avec l'armée à Rafah, Khan Younis, Jabalia et Shati. Un résident a été blessé à Ramallah. Sur la Rive occidentale, et plus particulièrement à Hébron, Al-Bireh et Ramallah, sept incidents marqués par des jets de pierres sur des véhicules appartenant à des colons ont été signalés. Il n'y a pas eu de blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 janvier 1994)

130. Le 31 janvier 1994, un soldat des FDI a affirmé avoir été attaqué à coups de couteau par un groupe d'Arabes sortis d'une voiture qui circulait à proximité de la forêt Ben-Shemen, à l'est de Lod.

131. Le 1er février 1994, les corps de cinq Palestiniens assassinés ont été découverts dans la bande de Gaza, tandis qu'une sixième personne a été grièvement blessée par balle à Kalkiliya (voir liste). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 février 1994)



132. Le 2 février 1994, trois résidents de la bande de Gaza ont été tués (voir liste). Deux autres résidents de la bande de Gaza ont été kidnappés. L'un d'eux a été blessé par balle à la jambe. Les FDI ont confirmé que des policiers avaient tiré par erreur sur une fillette de 10 ou 11 ans alors qu'ils poursuivaient une voiture, à Gaza. La fillette était dans un état critique. À Halhul, trois colons de Kiryat Arba ont été blessés à la suite de coups de feu tirés d'une voiture qui passait à côté de la leur (également relaté dans Al-Tali'ah, 3 février 1994). À Hébron, un engin explosif improvisé a été lancé sur une patrouille des FDI. À Gaza, plusieurs séries de coups de feu ont été tirées contre un commissariat de police. Quatre résidents de la bande de Gaza auraient été blessés lors d'affrontements (2 à Rafah et 2 à Jabalia). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 février 1994)

133. Le 3 février 1994, des unités d'infiltration ont abattu par balle un membre des Faucons du Fatah lors d'une fusillade qui s'est produite dans le camp de réfugiés de Rafah (voir liste). Deux autres membres de cette bande ont été grièvement blessés et deux soldats légèrement touchés lors de l'échange de coups de feu. Des sources palestiniennes ont fait état de cinq blessés supplémentaires dans cette opération lancée par les FDI. L'armée a blessé par balle deux jeunes lanceurs de pierres (dont un grièvement) à Gaza, après qu'un groupe de jeunes eut lancé des pierres sur des soldats. Un résident d'Hébron a été grièvement blessé par des coups de feu qu'avaient tirés les FDI lorsqu'il avait fait demi-tour devant un barrage routier des FDI. Selon l'armée, il avait ignoré les ordres qui lui étaient donnés de s'arrêter. Plusieurs affrontements entre l'armée et les résidents ont été signalés dans l'ensemble des territoires, faisant 5 blessés (4 dans la bande de Gaza et 1 à Naplouse). À Gaza, deux cocktails Molotov ont été lancés sur des véhicules civils et militaires, sans causer de dommages. En Cisjordanie, un engin explosif a été lancé sur une patrouille des FDI. Il n'a causé ni blessures ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 février 1994)

134. Le 4 ou le 5 février 1994, un membre des Faucons du Fatah a succombé à ses blessures. Il avait été atteint le 3 février lors d'un échange de coups de feu avec l'armée dans le camp de réfugiés de Rafah (voir liste). Deux autres résidents arabes ont été tués par l'armée tandis qu'un autre était tué par des Palestiniens (voir liste). De nombreux incidents ont été signalés pendant le week-end et plus de 10 Palestiniens auraient été blessés par balle par les FDI (4 en Cisjordanie et 6 dans la bande de Gaza). Un soldat a été légèrement blessé par des pierres dans le camp de réfugiés de Jabalia. Un colon de Karnei Shomron a été bombardé de pierres à Kalkiliya. Plusieurs cocktails Molotov ont été lancés sur des positions et patrouilles des FDI, surtout dans les camps de réfugiés. Dans aucun cas il n'a été signalé de blessés. Des coups de feu ont été tirés sur des avant-postes de l'armée à Maghazi et Al-Bureij. Les habitants de Gaza ont observé leur deuxième journée de grève générale (celle-ci a duré trois jours) pour pleurer le meurtre, commis le 3 février, de l'activiste des Faucons du Fatah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 février 1994)

135. Le 6 février 1994, des sources palestiniennes ont signalé que quatre résidents avaient été blessés par balle par les FDI dans le camp de réfugiés de Jabalia. Un engin explosif a été découvert dans ce même camp. Des jets de pierres ont été signalés en Cisjordanie; un résident d'Hébron a été blessé. (Ha'aretz, 7 février 1994)

136. Le 8 février 1994, un jeune Arabe qui lançait des pierres sur une patrouille des FDI en mission d'infiltration a été légèrement blessé par balle à Djénine. À Hébron, un homme de 28 ans a été soigné par un médecin militaire. Il souffrait de brûlures causées par une bombe incendiaire qui, lancée sur une patrouille des FDI, avait atterri près de lui. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 février 1994)

137. Le 9 février 1994, à Jaffa, un Israélien a été blessé à coups de couteau par un résident de la bande de Gaza. Un jeune Palestinien qui avait lancé des pierres sur une unité des FDI à Gaza a été légèrement blessé par balle. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur des soldats à Khan Younis; ils n'ont pas fait de blessés. À Khan Younis également, un soldat a été légèrement blessé par une pierre. Un cocktail Molotov a été lancé sur une unité des FDI à Hébron (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 février 1994)

138. Le 9 février 1994, une grève générale a été observée dans les territoires occupés pour célébrer l'anniversaire mensuel du début de l'Intifada. Douze Palestiniens, dont six enfants, auraient été blessés par balle lors d'affrontements avec les FDI dans la bande de Gaza. Une grenade à main a été lancée contre une patrouille militaire israélienne à Rafah mais sans faire de blessés. Deux cocktails Molotov ont été lancés contre des patrouilles dans la ville de Gaza. Trois jeunes auraient été blessés lors d'affrontements avec des colons juifs à Jérusalem-Est. (Al-Tali'ah, 10 février 1994)

139. Le 10 février 1994, Naftali Sahar, âgé de 75 ans, habitant Rehovot, a été retrouvé mort dans son orangerie près du kibboutz de Na'an. Il aurait été tué par un ouvrier agricole arabe qui l'aurait frappé à la tête avec une barre de fer. Une personne a été abattue à Khan Younis (voir liste). Cinq Palestiniens auraient été blessés par balle par les FDI lors d'affrontements avec l'armée dans la bande de Gaza (Rafah, Shati, Jabalia, Khan Younis), tandis que deux soldats étaient légèrement blessés par des pierres lancées sur eux à Gaza et Hébron. Le conducteur d'un autobus israélien a été légèrement blessé par des éclats de verre lorsqu'une pierre a atteint son véhicule à Beit Jalla. Au centre d'Hébron, une grenade a été lancée sur un avant-poste de l'armée et a explosé sans faire de blessés. Des pierres ont été lancées sur une patrouille des FDI à Ramallah et une bouteille d'acide sur des soldats à Djénine. Aucun blessé ou dégât n'a été signalé dans l'un et l'autre cas. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 février 1994)

140. Les 11 et 12 février 1994, le corps d'Ilan Sudri, âgé de 23 ans, du moshav de Yoshivya, a été découvert près du moshav d'Heletz, à proximité de l'endroit où le véhicule de la victime, taché de sang, avait été repéré après son enlèvement survenu le 9 février. Un Palestinien a été blessé par balle lors d'un incident lié à des jets de pierres près d'Hébron. Un homme armé recherché a été grièvement blessé lors d'une opération menée conjointement à Rafah par la police et la police des frontières. Plusieurs affrontements et jets de pierres ont été signalés dans les territoires; sept résidents auraient été blessés par balle par les FDI. La plupart des incidents se sont produits dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza (Rafah, Khan Younis, Shati, Jabalia). Plusieurs coups de feu ont été tirés sur un avant-poste des FDI dans la zone d'Hébron. Trois cocktails Molotov ont été lancés sur un véhicule militaire dans la région

de Naplouse. Une bouteille d'acide a été lancée sur un avant-poste des FDI à Naplouse. Dans ces divers cas, il n'y a eu ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 février 1994)

141. Le 13 février 1994, un agent du SGS, Noam Cohen, âgé de 28 ans, de Jérusalem, a été tué tandis que deux autres agents étaient légèrement blessés lors d'une embuscade tendue par le Hamas dans le village de Bituniya (Ramallah) (Cisjordanie) (également relaté dans The Jerusalem Times, 18 février 1994). Les hommes armés ont réussi à s'enfuir. Les corps de trois personnes ont été découverts dans la bande de Gaza (voir liste). Quatre résidents de la bande de Gaza (2 à Rafah et 2 à Jabalia) ont été blessés par balle par les FDI. Des jets de pierres ont été signalés dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza et dans les zones d'Hébron et de Djénine. Deux soldats ont été blessés par des pierres dans le camp de réfugiés de Jabalia et à Gaza. Deux grenades ont été lancées sur la police et sur un véhicule de l'armée lors de deux attaques distinctes menées dans la bande de Gaza; elles n'ont fait aucun blessé. Un cocktail Molotov a été lancé sur un bâtiment de l'administration civile à Tulkarem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 et 15 février 1994)

142. Le 14 février 1994, des sources palestiniennes ont fait état d'affrontements entre les résidents et l'armée dans la bande de Gaza. Deux résidents du camp de réfugiés de Rafah ont été blessés par balle par les FDI lors d'un incident avec jets de pierres; trois autres personnes ont été blessées dans le camp de réfugiés de Jabalia. À Gaza, un soldat a été légèrement blessé par des pierres. Des pierres ont été lancées sur des véhicules sur les routes principales de la bande de Gaza. Des pierres ont aussi été lancées en Cisjordanie mais aucun blessé n'a été signalé. Une bouteille contenant un liquide non identifié a été lancée sur une patrouille des FDI à Naplouse. Elle a explosé sans faire de blessés. (Ha'aretz, 15 février 1994)

143. Le 15 février 1994, un jeune résident de la bande de Gaza a été tué par balle par l'armée (voir liste). Un autre résident pourrait avoir aussi été blessé dans le même incident, lorsque des soldats ont riposté par des coups de feu à des jets de pierres (ou de bombes) à Rafah. Un Palestinien aurait succombé à ses blessures; plusieurs jours auparavant, l'armée avait tiré sur lui (voir liste). Une personne a été trouvée morte dans la bande de Gaza (voir liste). Un Palestinien de 17 ans, originaire de Gaza, a attaqué à la hache un habitant d'Ashdod. Apparemment, il essayait ainsi de se faire accepter par un groupe terroriste. L'agresseur a été capturé par la police. Quatre résidents de la bande de Gaza auraient été blessés lors d'affrontements avec l'armée (2 à Khan Younis et 2 à Jabalia). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 février 1994)

144. Le 16 février 1994, des soldats ont tué par balle un Palestinien lors d'un affrontement avec un groupe de jeunes lanceurs de pierres dans la région d'Hébron (voir liste). À Kalkiliya, une personne a été grièvement blessée par balle à la tête par des hommes armés. Un Israélien a été légèrement blessé à coups de couteau à Ramallah. L'agresseur a réussi à s'échapper. Des sources palestiniennes ont indiqué que deux résidents avaient été blessés dans la bande de Gaza et un autre à Hébron. Des affrontements ont aussi été signalés dans les camps de réfugiés de Shati, Khan Younis et Rafah. Des pierres ont été lancées sur deux véhicules appartenant à des colons dans la zone d'Al-Bireh. Aucun blessé n'a été signalé. Une attaque "terroriste" a échoué au marché d'Hadera

(en deça de la Ligne verte), après qu'un vendeur de légumes eut remarqué un homme suspect de Baka as-Sharkia (Cisjordanie) qui dissimulait un couteau sous ses vêtements. L'homme a été capturé alors qu'il tentait de fuir. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 février 1994)

145. Le 17 février 1994, Yuval Golan, âgé de 35 ans, du moshav de Zitan, entrepreneur privé travaillant pour les FDI qui avait été poignardé le 29 décembre 1993 près d'Hébron, est mort à l'hôpital de Soroka. Un soldat a abattu un Palestinien qui avait fait un geste menaçant en direction des militaires affectés à un point de contrôle de l'armée dans les territoires (voir liste). Un individu a été tué dans le camp de réfugiés de Maghazi (voir liste). Sa femme a été grièvement blessée lorsqu'il a été enlevé par des activistes du Hamas. Des soldats ont blessé par balle des Palestiniens (de deux à quatre), dont un grièvement, lors d'affrontements avec des manifestants qui lançaient des pierres à Halhul. De nombreux incidents ont aussi été signalés à Hébron et Ramallah. Les affrontements dans ces villes se seraient produits lorsque s'est répandue la nouvelle que, la veille, l'armée avait tué Marwan Saadeh. Quatre Palestiniens auraient été blessés par des coups de feu tirés par les FDI lors d'affrontements avec l'armée dans la bande de Gaza (2 à Rafah et 2 dans le camp de réfugiés de Jabalia). Deux soldats ont été légèrement blessés par des pierres à Rafah. Trois bombes incendiaires ont été lancées sur des patrouilles de l'armée en Cisjordanie, mais aucun blessé ou dégât n'a été signalé. Un individu et habitant de Bethléem a été retrouvé dans une grotte à Jérusalem, après son enlèvement par des hommes masqués. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 février 1994; Jerusalem Post, 20 février 1994)

146. Le 18 février 1994, Zipora Sasson, de la colonie d'Ariel, qui était âgée de 33 ans et enceinte, a été abattue sur la grande route transsamarienne alors qu'elle retournait chez elle avec sa famille. Son véhicule a été attaqué à l'arme automatique, à quelques kilomètres de la colonie. (Jerusalem Post, 20 février 1994)

147. Également le 18 ou le 19 février 1994, un individu a été tué à Rafah (voir liste). Dans la bande de Gaza, trois résidents auraient été blessés lors d'affrontements avec l'armée (2 à Khan Younis et 1 à Jabalia). En Cisjordanie, des pierres ont été lancées à Ramallah, Al-Bireh et Hébron. Des sources palestiniennes ont signalé qu'une personne avait été blessée par balle par les FDI lors de ces incidents. Quatre véhicules garés dans le quartier de Talpiot-Est, à Jérusalem, ont été endommagés. (Ha'aretz, 20 février 1994)

148. Le 20 février 1994, un résident du moshav de Pedia a été poignardé par un Arabe d'Hébron dans un atelier de charpenterie de cette coopérative. Deux soldats ont été légèrement blessés lors d'une fusillade survenue dans le camp de réfugiés de Rafah. Des hommes armés ont ouvert le feu sur une patrouille des FDI. Les soldats ont riposté et blessé un (ou deux) assaillant(s). Quelques heures plus tôt, dans la même ville, des soldats avaient tiré sur un groupe de jeunes Arabes qui lançaient des pierres et en avaient blessé deux légèrement. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 février 1994)

149. Le 21 février 1994, des coups de feu ont été tirés sur une patrouille des FDI dans la zone de Tulkarem. Les soldats ont tiré en retour. Selon des sources palestiniennes, quatre résidents ont été blessés dans la bande de Gaza

lors d'affrontements avec l'armée (Gaza et Rafah, trois; Jabalia, un). Le porte-parole des FDI n'a pas signalé de blessés dans la bande de Gaza. Un véhicule israélien a été la cible de tirs près de Beit Sahur. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Un soldat a été légèrement blessé près de Beit El lorsque des pierres ont été lancées sur son véhicule. Des pierres ont également été lancées à Ramallah, Hébron et Al-Bireh. Une patrouille a essuyé des jets de pierres dans la région de Jéricho. Une bombe aurait explosé au centre d'Hébron sans faire de dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 février 1994)

150. Le 22 février 1994, un soldat a été légèrement blessé par des éclats d'une grenade lancée sur une position des FDI à Gaza. Trois autres incidents dans lesquels des armes ont été utilisées contre des soldats des FDI dans la bande de Gaza, deux fusillades à Gaza et une (ou deux) attaque(s) avec des bombes-tuyaux dans le camp de réfugiés de Jabalia ont aussi été signalés. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule israélien près du camp de réfugiés de Jelazoun. Trois résidents auraient été blessés par l'armée à Rafah et à Khan Younis. Des jets de pierres ont aussi été signalés dans le camp de réfugiés de Jabalia. À Djénine, un Palestinien de 19 ans a été légèrement blessé alors qu'il lançait des pierres sur une patrouille de la police des frontières. Des affrontements avec les forces de sécurité ont été signalés à Hébron, Al-Bireh et Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 février 1994)

151. Le 23 février 1994, un résident de Rafah qui suivait des soldats d'une manière jugée suspecte a été légèrement blessé par balle. Un fugitif recherché du Djihad islamique a été légèrement blessé et capturé à Gaza après avoir tenté d'écraser plusieurs soldats. Des sources palestiniennes ont signalé des incidents isolés dans la bande de Gaza (Rafah; camp de réfugiés de Jabalia); des coups de feu tirés par l'armée ont fait deux blessés. Un Israélien a été légèrement blessé lorsque des pierres ont été lancées sur sa voiture à Halhoul. À Dimona, un policier a été légèrement blessé par balle lors de ce qu'il a présenté comme une tentative d'enlèvement. Un engin explosif a été découvert à Bethléem et désamorcé, par des démineurs de la police des frontières, sans causer de dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 février 1994)

152. Le 24 février 1994, les forces de sécurité ont abattu l'un des membres les plus recherchés du Hamas et blessé et capturé un autre activiste recherché lors d'une fusillade qui a duré toute une journée, juste à l'extérieur de Jérusalem (voir liste). Une Israélienne a été légèrement blessée par des pierres lancées par des Palestiniens dans le village de Bidu, près de Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 février 1994)

153. Le 25 février 1994, Baruch Goldstein, âgé de 40 ans, de la colonie de Kiryat Arba, a ouvert le feu sur des musulmans qui priaient à la mosquée d'Ibrahim, dans la grotte des patriarches à Hébron, tuant des dizaines de Palestiniens. Il y aurait eu entre 51 et 59 morts selon les premiers rapports et 39 selon les derniers rapports des FDI (voir liste). Goldstein, qui n'avait apparemment pas de complices, aurait été tué sur-le-champ par des Arabes. De nombreux autres Palestiniens en prière ont été blessés lors de l'attaque : 120 à 125 selon les FDI, 200 selon des sources palestiniennes. Immédiatement après le massacre, de violents affrontements se sont produits dans tous les territoires occupés (et en Israël), tandis que se répandait la nouvelle. Six autres

Palestiniens auraient été tués par les FDI à Hébron (renseignements fournis par l'armée) (voir liste). Toujours selon l'armée, une dizaine d'autres résidents des territoires ont été tués (5 en Cisjordanie, 4 dans la bande de Gaza et 1 à Jérusalem) pendant le week-end, lors de troubles extrêmement violents qui ont éclaté malgré le couvre-feu imposé sur la plupart des zones afin de prévenir les débordements (voir liste). Entre 150 et 200 résidents ont été blessés lors des affrontements, mais aucun rapport définitif n'a été établi. Plusieurs membres des forces armées israéliennes ont été blessés lors d'affrontements avec la foule en colère. Un certain nombre de civils israéliens ont également été blessés, le plus souvent par des pierres lancées sur leurs véhicules (également relaté dans Al-Tali'ah, 3 mars 1994; The Jerusalem Times, 4 mars 1994). Un Israélien, Morris Eisenstadt, âgé de 79 ou 80 ans, a été tué à coups de hache, alors qu'il était assis près de la principale gare routière de Kfar Sava. Cette agression aurait été commise par un Arabe qui voulait venger les victimes du massacre d'Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 et 28 février 1994; Jerusalem Post, 1er mars 1994)

154. Le 27 février 1994, deux (ou trois) Palestiniens ont été tués (voir liste), tandis que des dizaines d'autres étaient blessés, dont un garçon de 8 ans, grièvement blessé par balle au cours d'affrontements qui se sont produits avec l'armée alors que des centaines de personnes, violant le couvre-feu imposé dans l'ensemble des territoires, continuaient à manifester leur colère après le massacre d'Hébron. Il y a encore eu des troubles sporadiques à Jérusalem-Est, tandis que la police tirait des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes pour disperser les lanceurs de pierres dans plusieurs quartiers arabes (Ras el-Amud, A-Tur, Shu'fat et les quartiers musulmans et chrétiens de la vieille ville). Deux Israéliens ont été blessés, pour ne s'être pas arrêtés à un barrage routier de l'armée sur la route principale qui relie Netanya à Naplouse. Un Palestinien a tiré sur un travailleur thaïlandais dans une serre du moshav de Gitit, dans la vallée du Jourdain. L'agresseur a réussi à s'enfuir. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 février 1994)

155. Le 28 février 1994, les troubles se sont poursuivis à Jérusalem-Est lorsqu'une bombe incendiaire a été lancée sur un véhicule à Talpiot-Est et qu'un véhicule a été incendié à Wadi Joz. Aucun blessé n'a été signalé dans ces incidents. Des affrontements ont été signalés dans les quartiers de A-Tur et Ras el-Amud et dans le camp de réfugiés de Shu'fat (Jerusalem Post, 1er mars 1994)

156. Le 28 février 1994, un jeune Palestinien a été tué par les FDI pendant des affrontements à Hébron (voir liste). Quatre autres jeunes gens ont été blessés. Des soldats des FDI ont blessé quatre femmes qui manifestaient à Jéricho. (Al-Tali'ah, 3 mars 1994).

157. Le 1er mars 1994, à un barrage routier près du village de Bidiya, sur l'autoroute transsamarienne, des soldats ont abattu par erreur David Baruch, 30 ans, un Israélien de la colonie de peuplement d'Ariel, et ont blessé sa femme. Dans la ville de Gaza, neuf résidents ont été blessés alors que des soldats dispersaient des jeteurs de pierres. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 mars 1994)

158. Le 1er mars 1994, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont tiré deux missiles sur la maison d'Anouar Metaya Banoura et sur celle de Walid Bishara Banoura, à Beit Sahour. Les plafonds des deux maisons se sont effondrés. Selon les FDI, les soldats auraient essuyé des tirs en provenance de ces deux maisons. Leurs propriétaires ont démenti ces allégations. Un passant palestinien a été tué par les FDI alors qu'elles ouvraient le feu sur les manifestants dans la ville d'Askar (voir liste). De son côté, la radio israélienne a annoncé l'arrestation, à Khan Younis, pour port d'armes de quatre Palestiniens. (Al-Tali'ah, 3 mars 1994)

159. Le 2 mars 1994, une fillette de 11 ans qui avait été accidentellement blessée par balle par des soldats, dans la ville de Gaza, trois semaines auparavant, a succombé à ses blessures (voir liste). Deux adolescents arabes ont été abattus par des soldats à Hébron et à Jéricho (voir liste) et des dizaines de Palestiniens (ayant entre 50 et 60 ans) ont été blessés lors de violents affrontements dans les territoires (Hébron, Jéricho, Jabalia, Bureij et camps de réfugiés de Shati, de Nuseirat, de Khan Younis et de Rafah). Des désordres ont éclaté lorsque le couvre-feu a été levé pendant quelques heures pour permettre aux résidents de s'approvisionner en articles de première nécessité. Dans la ville de Gaza, un soldat a été blessé par une pierre. À Jabalia, une bombe a été désamorcée sans causer de dommages près d'un avant-poste des FDI. Dans le sud de la bande de Gaza, un véhicule israélien a essuyé plusieurs coups de feu. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 3 mars 1994)

160. Le 3 mars 1994, quatre jeteurs de pierres palestiniens ont été blessés dans le camp de réfugiés de Jabalia par les FDI qui ont riposté. À Bethléem, un policier a été atteint par une bouteille vide. D'importantes unités de la police et des gardes frontière ont utilisé des gaz lacrymogènes pour empêcher des Arabes d'entrer de force au mont du Temple à Jérusalem. Il n'y a pas eu de blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 mars 1994)

161. Pendant le week-end des 4 et 5 mars 1994, quatre Palestiniens ont été tués lors d'incidents distincts dans les territoires, trois par des soldats et un par un civil israélien. À Gush Katif, un membre du village coopérative de Katif et un travailleur bénévole ont été agressés alors qu'ils entraient dans le village pour y travailler dans une serre; ils n'ont été que blessés mais l'un des agresseurs a été abattu par d'autres résidents du village (voir liste); un autre a été blessé et deux autres se sont enfuis. Dans le camp de réfugiés de Balata, deux jeunes Palestiniens ont été tués lorsque les FDI ont tiré sur un résident armé (voir liste); quatre (ou six) autres résidents auraient été blessés lors de l'incident. Dans la ville de Gaza, un soldat a abattu un Arabe armé d'un poignard qui l'avait agressé alors qu'il faisait sa patrouille à pied (voir liste). Selon des sources palestiniennes, à Rafah, une personne a été assassinée (voir liste). Selon d'autres sources palestiniennes, de nombreux affrontements auraient eu lieu dans la bande de Gaza qui se seraient soldés par 29 blessés (ville de Gaza, Khan Younis et camps de réfugiés de Khan Younis, de Rafah, de Shati et de Jabalia). Huit blessés ont été signalés sur la Rive occidentale, dont deux à Ramallah. Une bombe découverte sur la route allant d'Eyal à Kochav Yair a été désamorcée sans causer de dommages. À Jérusalem-Est, des jeunes gens ont lancé des pierres et des bouteilles sur des policiers qui ont riposté en tirant des obus à gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc.

Selon des sources palestiniennes, 20 jeunes gens ont été blessés, dont deux grièvement; deux policiers ont été légèrement blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 10 mars 1994)

162. Le 7 mars 1994, à Hébron, deux Palestiniens ont été abattus par des soldats (voir liste) lors d'une vague de violence qui s'est déclenchée après la levée par l'armée du couvre-feu imposé sur la ville. Trois (6, voire 14) résidents et deux soldats auraient été blessés au cours des affrontements. Des troubles ont aussi éclaté aux alentours de l'Université de Bethléem où les étudiants s'étaient réunis pour honorer la mémoire des victimes du massacre d'Hébron. Un étudiant aurait été légèrement blessé (par un tir de l'armée ou par une pierre lancée par un autre étudiant). Dans le camp de réfugiés de Jabalia, un photographe d'Associated Press a été atteint à la jambe par une balle en caoutchouc et neuf résidents auraient été blessés au cours de violents affrontements. Dans la bande de Gaza, un soldat et un garde frontière ont été blessés à un barrage routier lorsque les occupants d'un véhicule palestinien ont tiré sur les policiers en s'enfuyant. Un fugitif recherché de Jabalia a été blessé lors d'une fusillade avec des soldats des FDI; il a été ultérieurement capturé dans un hôpital local. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 mars 1994)

163. Le 8 mars 1994, un fugitif recherché du mouvement Hamas, de Khan Younis, et un résident de Jérusalem-Est (citoyen d'Israël) ont été tués par l'armée au poste de contrôle d'Erez alors que le fugitif du mouvement Hamas tentait de tirer sur les soldats (voir liste). Des policiers et des gardes frontière se sont affrontés à des émeutiers arabes à la périphérie de la vieille ville de Jérusalem-Est. Des jeunes gens ont lancé des bouteilles et des pierres sur les policiers qui ont riposté en tirant des obus à gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc. Deux gardes frontière et un journaliste ont été légèrement blessés lors des affrontements. Selon des sources palestiniennes, plusieurs affrontements auraient eu lieu à Ramallah, à Khan Younis et à Bureij; il y aurait eu des blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 mars 1994)

164. Le 9 mars 1994, des sources palestiniennes ont signalé que 31 résidents et un soldat avaient été blessés lors d'affrontements avec les FDI dans la bande de Gaza (Khan Younis, Jabalia, Shati). À Ramallah, deux Palestiniens qui jetaient des pierres sur des soldats ont été blessés. Lors de deux incidents distincts, deux Israéliens ont été blessés à coups de pierres près de Ramallah et à Djénine. (Ha'aretz, 10 mars 1994)

165. Pendant le week-end des 11 et 12 mars 1994, de nombreux affrontements ont été signalés dans les territoires occupés. Sur la Rive occidentale, à Tulkarem, quatre personnes ont été blessées lors de la dispersion d'une manifestation du mouvement Hamas. Deux (ou trois) résidents ont été légèrement blessés à Ramallah par des balles en caoutchouc et intoxiqués par des gaz lacrymogènes utilisés pour disperser des manifestants. Des troubles ont aussi éclaté à Hébron. Plusieurs affrontements ont été signalés dans la bande de Gaza : cinq résidents ont été blessés à Jabalia par des tirs des FDI, cinq autres à Deir el-Balah et deux autres à Rafah. Un soldat a été blessé lors d'une fusillade près de la colonie de peuplement de Ganei Tal dans le sud de la bande de Gaza. Une patrouille des FDI a été la cible d'un tireur à bord d'un véhicule en mouvement dans la ville de Gaza. Un avant-poste des FDI dans le camp de réfugiés de Jabalia a été la cible d'un tir provenant d'un véhicule en



mouvement; il n'y a pas eu de blessés; le véhicule a pu être intercepté. Dans le poste de police de Ramallah, un soldat a été légèrement blessé par une pierre. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 mars 1994)

166. Le 13 mars 1994, pour la première fois depuis le début du soulèvement six ans auparavant, un Palestinien du camp de réfugiés de Shati a été assassiné, il semblerait par vengeance de la part de la famille d'un homme lui-même assassiné (voir liste) (également relaté dans The Jerusalem Times, 18 mars 1994). Un autre Palestinien a été tué à Tulkarem, il semblerait par un tir de l'armée lors d'un incident de jet de pierres (voir liste). Trois autres résidents ont été blessés lors du même incident. Des troubles sporadiques ont troublé cette journée, dans l'ensemble plutôt calme dans les territoires, dont les résidents fêtaient le premier jour de l'Id al-Fitr, qui marque la fin du mois sacré du ramadan. Des incidents mineurs ont été signalés à Dahariya, au sud d'Hébron, à Hébron et à Ramallah. Il n'y a pas eu de blessés. Dans la bande de Gaza, des troubles ont été signalés dans le camp de réfugiés de Jabalia, à Rafah, à Khan Younis et dans la ville de Gaza, qui se sont soldés par cinq blessés. À Rafah, des tireurs ont mitraillé un avant-poste de l'armée; aucun soldat n'a été blessé et les assaillants se sont enfuis. Dans la même ville, un soldat a été légèrement blessé par une pierre. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 mars 1994)

167. Le 14 mars 1994, un Israélien a été légèrement blessé par une pierre lancée d'un véhicule près du village de Sinjil, au nord de Ramallah. Un garde frontière a été légèrement blessé lorsqu'une jeep de l'armée a été la cible de jets de pierres et de bouteilles à Tulkarem où deux cocktails Molotov avaient déjà été lancés sur un véhicule militaire. Il n'y a eu ni blessés ni dommages. Un jeune d'Abu Dis (Jérusalem-Est) qui avait incendié un véhicule israélien a été interpellé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 mars 1994; Ha'aretz, 16 mars 1994)

168. Le 15 mars 1994, un tireur a été tué (voir liste) et un autre grièvement blessé par une unité de gardes frontière en civil après une attaque à Beit Lahiya dans le nord de la bande de Gaza. Selon des sources palestiniennes, il y aurait eu des troubles dans le camp de réfugiés de Jabalia, à Khan Younis, à Rafah et à Shati. Neuf résidents auraient été blessés. Un résident de Ramallah aurait été légèrement blessé par balle et plusieurs incidents de jets de pierres se seraient produits sur la Rive occidentale. Des dizaines de jeunes Arabes ont violemment manifesté à l'extérieur de la vieille ville de Jérusalem; ils ont lancé des bouteilles et des pierres sur des patrouilles de gardes frontière qui ont riposté par des tirs de balles en caoutchouc et d'obus à gaz lacrymogènes; l'un des jeunes gens aurait été atteint par une balle en caoutchouc et légèrement blessé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 mars 1994)

169. Le 16 mars 1994, des soldats qui dispersaient des émeutiers à Hébron ont tué par balle un Palestinien (voir liste) et blessé des résidents (entre 10 et 16) (également relaté dans Al-Tali'ah, 17 mars 1994). Deux gardes frontière ont été légèrement blessés à coups de pierres, pendant les troubles. Toujours à Hébron, une patrouille a été lapidée et une bouteille remplie d'acide a été lancée sur une unité des FDI; il n'y a pas eu de blessés. Ces violences ont éclaté après que le couvre-feu eut été brièvement levé pour permettre à la population de s'approvisionner en vivres. Dans la bande de Gaza, de 10 à 20 résidents et un garde frontière ont été légèrement blessés dans le camp de

réfugiés de Gaza lorsque des pierres ont été lancées sur des soldats des FDI. D'autres incidents ont été signalés dans la bande de Gaza, en particulier dans les camps de réfugiés de Shati, de Khan Younis et dans la ville même de Gaza (60 personnes ont été blessées à Gaza et à Hébron). Une Israélienne a été lapidée et légèrement blessée alors qu'elle traversait en voiture Beit Jalla, près de Bethléem. Une Arabe, qui avait tenté de poignarder un soldat près du poste de police de Ramallah, a été appréhendée. Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille à Djénine; il n'y a pas eu de blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 mars 1994)

170. Le 17 mars 1994, un fugitif recherché du mouvement Hamas et un autre activiste de ce mouvement ont été tués lors d'une fusillade avec des soldats des FDI à Khan Younis (voir liste); un soldat a été légèrement blessé. Ailleurs dans les territoires, 15 Palestiniens ont été blessés, dont un grièvement, par des tirs de soldats lors d'affrontements dans la bande de Gaza, en particulier dans le camp de réfugiés de Jabalia. À Naplouse, de 8 à 18 personnes auraient été abattues par des soldats lors d'affrontements avec des jeteurs de pierres. Des manifestations violentes ont éclaté à l'Université de Bir Zeit où, selon des sources palestiniennes, il y aurait eu six blessés. À Hébron, deux personnes auraient été blessées, il semblerait alors que, défiant le couvre-feu, les habitants étaient descendus dans la rue pour participer à une marche organisée par le mouvement Fatah à la suite de la mort d'un habitant abattu la veille par des soldats. À Beir Sahur, deux collégiens ont été légèrement blessés lors d'affrontements et d'incidents de jets de pierres dans l'établissement. Une bombe a explosé près du poste de police du quartier de Rimal, dans la ville même de Gaza, sans causer de dommages. À Beit Jalla, un cocktail Molotov et des pierres ont été lancés sur une jeep des FDI; il n'y a pas eu de dommages. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 mars 1994)

171. Pendant le week-end des 18 et 19 mars 1994, un Palestinien de 15 ans a été tué (voir liste) et son cousin de 16 ans grièvement blessé près de Naplouse lorsqu'un engin explosif qu'ils manipulaient a explosé. Dans la bande de Gaza, un homme et une femme ont été assassinés (voir liste). Un Palestinien a été abattu dans le quartier de Gilo à Jérusalem alors qu'il attaquait un Israélien qui l'avait surpris en train de voler un véhicule en compagnie d'un complice (voir liste). Selon des sources palestiniennes, les soldats des FDI auraient blessé par balle de 15 à 32 Palestiniens, dont deux grièvement, pendant les troubles qui avaient éclaté dans les territoires (Hébron, Naplouse, Ramallah, Shati, Khan Younis, ville de Gaza, camp de réfugiés de Jabalia). Deux soldats ont été blessés lors de deux incidents distincts dans la ville de Gaza et à Ramallah. Une grenade a été lancée sur une patrouille des FDI à Hébron; on n'a signalé ni blessés ni dommages. Deux bombes artisanales ont été lancées sur une patrouille des FDI dans le camp de réfugiés de Jabalia. De jeunes Arabes ont tenté d'incendier le véhicule d'un couple de touristes à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, 20 mars 1994; Jerusalem Post, 20, 21 et 23 mars 1994)

172. Le 20 mars 1994, dans la ville de Gaza, des gardes frontière ont grièvement blessé un passant palestinien aveugle en ripostant à un tir provenant d'une voiture en mouvement. Des jeteurs de pierres palestiniens et plusieurs autres personnes ont été blessés lors d'affrontements dans la bande de Gaza (camp de réfugiés de Jabalia, deux ou trois; ville de Gaza, deux; Khan Younis; Rafah) et sur la Rive occidentale (Hébron, deux ou quatre; Naplouse, un; Anabta, un;

Ramallah et Bethléem). Deux soldats ont été légèrement blessés par des pierres à Rafah. Un conducteur israélien qui était entré à Ramallah par erreur a été sauvé par un restaurateur palestinien venu à sa rescousse alors qu'une foule en furie s'était lancée à sa poursuite après avoir lapidé son véhicule; l'Israélien a été blessé à la tête et son véhicule incendié. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 mars 1994)

173. Le 21 mars 1994, l'aveugle qui avait été accidentellement blessé par balle, la veille, dans la bande de Gaza, a succombé à ses blessures (voir liste). Un homme a été tué par des membres du mouvement Hamas (voir liste). Deux Israéliens ont été blessés par balle et trois autres légèrement blessés par des éclats de verre lorsqu'un autobus de la compagnie "Egged" a essuyé une fusillade près de la colonie de peuplement d'Ateret, dans le nord de la Rive occidentale. Un soldat se trouvant à bord de l'autobus a ouvert le feu mettant en fuite, il semblerait, des tireurs embusqués. Selon des sources palestiniennes, de sept à neuf résidents auraient été blessés, dont une fillette de 18 mois, alors que des soldats dispersaient des manifestants dans le camp de réfugiés de Jabalia. Selon ces mêmes sources, neuf autres personnes auraient été blessées lors d'affrontements à Khan Younis, à Rafah et dans le camp de réfugiés d'el-Bureij. De violents affrontements ont éclaté à Kalkiliya où deux adolescents de 15 et 16 ans ont été grièvement blessés, ainsi que plusieurs autres résidents, alors que des soldats dispersaient des jeteurs de pierres près d'une école. À Naplouse, un Palestinien a été légèrement blessé lorsque des soldats des FDI ont ouvert le feu lors d'un incident de jets de pierres. À Hébron, deux journalistes palestiniens (ABC Television et Reuters) auraient été interpellés par les forces de sécurité lors d'une opération de dispersion de jeteurs de pierres. Selon des sources arabes, l'un d'eux aurait été passé à tabac par des soldats alors qu'il filmait les affrontements. Des troubles ont aussi éclaté à Ramallah. Trois soldats ont été légèrement blessés lors de deux incidents distincts à Jabalia et dans la ville de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 mars 1994)

174. Le 22 mars 1994, une femme enceinte a été abattue à Hébron (voir liste) et une autre femme aurait été blessée lors d'un échange de tirs entre des fugitifs du mouvement Hamas et l'armée. Des troubles généralisés ont éclaté à Hébron; des milliers de Palestiniens en colère sont descendus dans la rue et certains ont lapidé des soldats. Selon un colon, les émeutiers avaient lancé des cocktails Molotov sur un convoi de véhicules de colons qui traversait Halhoul en route pour Kiryat Arba; certaines des bombes auraient explosé mais aucun dégât n'a été signalé. Selon des sources palestiniennes, cinq, sept, voire plusieurs dizaines de Palestiniens auraient été blessés lors des troubles à Hébron. Selon un médecin de l'hôpital pour enfants du Croissant-Rouge (l'hôpital Mohammed Ali) à Hébron, les 30 enfants hospitalisés avaient été terrorisés par le mitraillage et les tirs de roquettes des forces de sécurité dirigés sur une maison se trouvant à une dizaine de mètres de l'hôpital. À Rafah, une personne a été assassinée par des activistes du mouvement Hamas (voir liste). À Naplouse, deux enfants palestiniens, deux adolescents et un jeune enfant qui se trouvaient là par hasard ont été blessés par des soldats qui tiraient sur des enfants qui lapidaient des véhicules civils et militaires dans le square de la ville. Des troubles ont aussi été signalés à Bethléem. Des membres du kibboutz Nahal Oz (situé dans le Neguev) ont été plus ou moins grièvement blessés alors qu'ils tentaient d'appréhender trois Arabes qui s'étaient infiltrés dans le kibboutz

pour y voler un véhicule. Une Arabe, qui avait agressé un garde frontière avec un couteau de cuisine à l'entrée du camp de réfugiés de Shuafat, a été appréhendée. Dans la bande de Gaza, des incidents ont été signalés dans les camps de réfugiés de Rafah, de Khan Younis, de Jabalia et dans la ville de Gaza; sept résidents ont été blessés lors d'incidents de jets de pierres. Deux activistes du mouvement Hamas armés de couteaux ont été capturés par des soldats près du poste de contrôle d'Erez, à l'entrée de la bande de Gaza; ils ont avoué qu'ils se préparaient à commettre une agression. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 et 24 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 24 mars 1994, The Jerusalem Times, 25 mars 1994)

175. Le 23 mars 1994, trois membres recherchés du mouvement Hamas (voir liste à la date du 23 mars) et une femme enceinte (voir liste à la date du 22 mars) ont été tués alors qu'une autre Palestinienne (et cinq autres Palestiniens) et six (ou sept) soldats des FDI étaient blessés à Hébron dans les circonstances suivantes : (également relaté dans Al-Tali'ah, 24 mars 1994; The Jerusalem Times, 25 mars 1994). Tôt le matin du 22 mars, cinq fugitifs recherchés, du groupe Izz al-din al-Qassam, avaient été repérés dans le quartier sud d'Hébron; les FDI ont encerclé le groupe d'habitations dans lesquelles ils étaient soupçonnés se cacher; les soldats n'ont pas immédiatement tiré, mais dans l'après-midi une patrouille des FDI ayant été la cible de tirs en provenance de maisons environnantes, des renforts ont été appelés et les tirs ont commencé (entre autres à partir du toit de l'hôpital pour enfants Mohtasseb); plusieurs roquettes antichars ont été tirées et des charges explosives activées; l'opération a duré toute la nuit et s'est même prolongée jusqu'au lendemain; le siège de 30 heures s'est terminé l'après-midi par la destruction de la cachette aux explosifs; trois corps ont été extraits des décombres. Toujours le 23 mars, Victor Lashtover, 45 ans, de Pisgat Ze'ev, gardien des bureaux de la Perception fiscale, a été abattu par un tireur alors qu'il se rendait à son travail dans la vieille ville de Jérusalem; il a succombé à l'hôpital. Un résident de Tulkarem qui tentait d'échapper à un contrôle de l'armée a été blessé par balle. Dans la ville de Gaza, des tireurs se trouvant à bord d'un véhicule ont ouvert le feu sur une patrouille de gardes frontière dans le quartier de Rimal; les gardes frontière ont riposté; le véhicule a été endommagé mais les tireurs ont pu prendre la fuite (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 et 25 mars 1994)

176. Le 24 mars 1994, de 45 à 50 Palestiniens ont été blessés (il semblerait par des tirs des FDI) lors des graves violences qui ont éclaté à travers les territoires après la mort des trois suspects du mouvement Hamas abattus à Hébron, le 23 mars. Dix soldats et civils israéliens ont aussi été légèrement blessés lors d'affrontements (jets de pierres et lancements de cocktails Molotov) dans les territoires. Malgré le couvre-feu, des Palestiniens en colère sont descendus dans la rue à Hébron où ils ont lapidé des soldats. C'est à Naplouse que les violences auraient été les plus graves : plus de 20 résidents auraient été blessés, dont 3 grièvement, lors de violents affrontements avec les FDI au cours desquels des pierres et des bouteilles ont été lancés sur les soldats et des véhicules israéliens. Selon des sources palestiniennes, dans le camp de réfugiés de Jabalia, dans la bande de Gaza, des soldats ont tiré sur des Palestiniens qui avaient lapidé une base de l'armée. Naplouse, Hébron et Jabalia n'ont pas été les seules localités touchées, des violences ont aussi été signalées à Ramallah, à Tulkarem, à Rafah, à Khan Younis, dans la ville de Gaza et dans le camp de réfugiés de Shati. Plusieurs incidents de jets de pierres

ont été signalés à Ramallah, à Kalkiliya et à Bethléem. Une grève de trois jours déclarée dans les territoires a été observée dans la plupart des grandes villes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 mars 1994)

177. Les 25, 26 et 27 mars 1994 (week-end, et premier jour de la Pâque juive), un Palestinien qui avait arrêté son véhicule sur le bord de la route près de Beit Guvrin (Rive occidentale) pour prier a reçu plusieurs coups de feu tirés par un homme se trouvant à bord d'un véhicule qui a pris la fuite (voir liste) (également relaté dans Al-Tali'ah, 31 mars 1994). Un Israélien a été ultérieurement arrêté. Trois résidents de la bande de Gaza ont été assassinés par des activistes du mouvement Hamas (voir liste). Un soldat des FDI a été légèrement blessé par un tireur du mouvement Hamas dans le quartier de Sheikh Radwan dans la ville de Gaza. Pendant le week-end, de 13 à 30 résidents, dont un garçonnet de 8 ans, ont été blessés lors de violences dans la ville de Gaza et dans les camps de réfugiés de Jabalia, de Shati et de Maghazi, ainsi qu'à Hébron, à Tulkarem et à Ramallah. Une Israélienne a été légèrement blessée par une pierre lancée sur son véhicule près de Tulkarem. Deux gardes frontière ont été eux aussi légèrement blessés par des pierres, sur la Rive occidentale. Des incidents de jets de pierres ont été signalés à Jérusalem, mais il n'y a pas eu de blessés. Deux voitures (l'une appartenant à un Israélien, et l'autre louée) ont été incendiées à Jérusalem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 mars 1994)

178. Le 28 mars 1994, six membres de la cellule "Hawks" du mouvement Fatah ont été tués par une patrouille en civil des FDI dans le camp de réfugiés de Jabalia, dans la bande de Gaza (voir liste) (également relaté dans Al-Tali'ah, 31 mars 1994; The Jerusalem Times, 1er avril 1994); deux jeunes gens et une femme de 55 ans ont aussi été blessés. Lors des troubles sur la Rive occidentale, un soldat a été blessé près de Djénine; un garde frontière et une Israélienne ont été blessés près du camp de réfugiés de Nur as-Shams; quatre Palestiniens ont été blessés à Naplouse. Dans la bande de Gaza, des affrontements ont été signalés dans les camps de réfugiés de Shati, de Jabalia et de Khan Younis où deux résidents ont été blessés. Deux gardes frontière ont été légèrement blessés par des pierres à Khan Younis. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 mars 1994)

179. Le 29 mars 1994, un Israélien de 70 ans, chef de chantier, a été attaqué à Petah Tikva par deux Palestiniens armés de hachettes, originaires de Khan Younis; la victime a été très grièvement blessée; ses agresseurs ont été ultérieurement arrêtés. Réagissant violemment à la mort de six membres de la cellule Hawks du mouvement Fatah, abattus dans le camp de réfugiés de Jabalia la veille, des Palestiniens sont descendus dans la rue : un jeune homme a été tué dans le camp de réfugiés d'Al-Bureij (voir liste) et des dizaines (entre 65 et 75) d'autres personnes ont été blessées lors d'affrontements très violents avec l'armée à travers le territoire. De 11 à 17 Palestiniens auraient été blessés à Al-Bureij et de 25 à 40 en d'autres endroits de la bande de Gaza (Khan Younis, Rafah, ville de Gaza). Des manifestations de protestation ont aussi éclaté sur la Rive occidentale : de 25 à 30 Palestiniens ont été blessés par des tirs de l'armée à Naplouse et dans ses environs; plusieurs personnes ont été blessées à Tulkarem. À Hébron, des soldats ont utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour empêcher quelque 400 jeunes gens d'attaquer le quartier juif de Beit Hadassah; deux Palestiniens ont été blessés. Un soldat, un garde frontière et, semblerait-il, 31 civils israéliens ont été légèrement

blessés lors d'incidents de jets de pierres sur la Rive occidentale. Un religieux a été battu par des Arabes de la vieille ville alors qu'il se rendait au Mur des lamentations; plusieurs de ses agresseurs ont été arrêtés. Trois civils et un garde frontière ont été légèrement blessés à coups de pierre dans la vieille ville de Jérusalem. Une grève générale lancée par le mouvement Fatah a été dans l'ensemble observée dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 et 31 mars 1994)

180. Les 29 et 30 mars 1994, des affrontements ont été signalés à Hébron, à Halhul, à Djénine et dans le camp de réfugiés de Shu'fat. Quinze Palestiniens auraient été blessés à Hébron. Des cocktails Molotov ont été lancés sur des patrouilles militaires à Dhahiriya, à Yamoun, à Halhul et à Kabatiya. Un chauffeur israélien a été blessé, à Halhul, par des jets de pierres ainsi qu'un soldat dans le camp de réfugiés de Shu'fat. Un jeune Palestinien a trouvé la mort lors d'affrontements violents qui ont eu lieu dans le camp de réfugiés de Bureij (son nom n'a pas été précisé). Quatorze Palestiniens, dont un enfant de 8 ans, auraient été blessés dans le camp de réfugiés de Nuseirat et dans le quartier de Shajiya, dans la bande de Gaza. (Al-Tali'ah, 31 mars 1994)

181. Le 30 mars 1994, un Palestinien qui avait jeté des pierres sur une voiture israélienne circulant sur la route Naplouse-Tulkarem a été tué par balle, semblerait-il par le conducteur du véhicule (voir liste). Entre 12 et 20 Arabes auraient été blessés par les FDI sur l'ensemble des territoires (Jabalia, Beit, Lahiya, Nuseirat, ville de Gaza, Tulkarem, Hébron, Ramallah, Naplouse) et 5 ou 6 soldats et civils israéliens auraient été légèrement blessés par des pierres sur la Rive occidentale. Dans la bande de Gaza, deuxième jour d'une grève générale organisée pour commémorer le dix-huitième anniversaire du jour de la Terre, pour protester contre l'exécution de six membres de la cellule "Hawks" du mouvement Fatah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 mars 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 1er avril 1994)

182. Le 31 mars 1994, Isaac Rotenberg, 70 ans, de Bat Yam, le chef de chantier qui avait été attaqué à la hache par deux résidents de Gaza le 29 mars, à Petah Tikva, a succombé à l'hôpital. Yossi Zandani, 28 ans, de Bnei Ayish, a été étranglé et poignardé chez lui; une lettre rédigée en arabe retrouvée près du corps confirmait qu'il avait été victime d'une agression terroriste. Des soldats ont grièvement blessé par balle un tireur palestinien lors d'un échange de coups de feu dans le camp de réfugiés de Jabalia dans la bande de Gaza; un autre tireur a été légèrement blessé mais a réussi à s'enfuir; cet incident a déclenché des incidents de jets de pierres et des émeutes dans le camp; entre 7 et 12 Palestiniens auraient été blessés par des tirs de soldats (The Jerusalem Times, 1er avril 1994). Des sources palestiniennes ont signalé des affrontements dans les camps de réfugiés de Khan Younis, d'Al-Bureij, de Shati' ainsi que dans la ville de Gaza. Deux gardes frontière ont été blessés par des pierres lancées sur leurs véhicules, l'un au nord de Jérusalem et l'autre à Ramallah. Un cocktail Molotov a été lancé à Ramallah sur un véhicule de l'administration civile; il n'y a eu ni victimes ni dommages. Deux touristes allemands ont été blessés, dont un grièvement, lorsque leur véhicule a été lapidé à Kalkiliya, où ils étaient entrés par inadvertance. Quatre résidents de

cette ville ont été par ailleurs blessés lors d'affrontements avec les FDI. Des voitures de colons ont été lapidées à Halhul. Un autobus israélien qui circulait entre Jérusalem et Kiryat Arba a été lapidé; le conducteur et un passager ont été légèrement blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er avril 1994)

B. Administration de la justice, y compris le droit à un procès équitable

1. Population palestinienne

183. Le 5 décembre 1993, le tribunal de district d'Haifa a accordé une indemnité d'environ 468 230 dollars à Ashraf Mahmoud Ibrahim, 13 ans (ou 18 ans), du camp de réfugiés de Nur a-Shams (Rive occidentale), qui a perdu la vue à la suite d'un tir des FDI en mai 1986 (ou mars 1988). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 décembre 1993)

184. Le 15 décembre 1993, le tribunal militaire de Naplouse a condamné à neuf ans et six mois de prison, après un arrangement avec le parquet, Mahmoud Araf Samir, d'Al-Bireh, commandant d'une cellule du mouvement Hamas, dont les membres ont été reconnus coupables de l'attentat à la bombe qui a coûté la vie à un touriste canadien sur une plage de Tel-Aviv, en juillet 1990. (Ha'aretz, 16 décembre 1993)

185. Le 15 décembre 1993, le tribunal militaire de Naplouse a condamné Zahar Jabrin (ou Zuher Jubrin), de Salfit, commandant du mouvement Hamas dans la région nord de la Rive occidentale, à la réclusion à perpétuité plus 30 ans pour avoir tué un soldat de réserve, Evyashar Gitai (ou Gitai Avishar) et blessé deux autres réservistes, le 20 mars 1993. Il a également été reconnu coupable d'avoir participé à une tentative d'attentat à la voiture piégée à Ramat Efal, environ un an auparavant, ainsi que d'avoir enlevé, torturé et assassiné plusieurs collaborateurs présumés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 décembre 1993)

186. Le 4 janvier 1994, les parents de cinq enfants (Yousuf A'azi, 5 ans, Sohair Afana, 13 ans, Yousuf Kishui, 11 ans, Atia Firani, 3 ans, et Mahmoud Roul, 12 ans), qui affirmaient que leurs enfants avaient été tués par balle par les FDI dans le camp de réfugiés de Shati' (bande de Gaza), ont engagé des poursuites contre le Gouvernement israélien devant le tribunal de district de Tel-Aviv, exigeant en réparation environ 358 000 dollars des États-Unis. (Jerusalem Post, 5 janvier 1994)

187. Le 5 janvier 1994, Ali (Mahmoud Ahmed Mahmoud) Rabi, âgé de 25 ans et habitant Azun, a été condamné à la détention perpétuelle et à une peine supplémentaire de 10 ans d'emprisonnement par le tribunal militaire de Naplouse pour avoir, en avril 1992, tué un habitant d'Azun qu'il soupçonnait d'avoir vendu des terres à des Israéliens. Il a également été reconnu coupable d'avoir incendié des voitures appartenant à des Arabes soupçonnés de coopérer avec les autorités israéliennes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 janvier 1994)

188. Le 10 janvier 1994, le tribunal militaire de Naplouse a condamné Ahmed Marshud, 21 ans, habitant le camp de réfugiés de Balata et chef adjoint de la branche armée du Hamas pour le nord de la Rive occidentale, à 10 années de prison, dont trois avec sursis. Il avait participé à la préparation de la

voiture-suicide qui, un an plus tôt, avait explosé devant un restaurant situé au bord de la route à Mehola, tuant un ouvrier arabe et blessant huit soldats. Il avait également recruté le conducteur, lui aussi tué dans l'explosion. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 janvier 1994)

189. Le 10 janvier 1994, il a été signalé que les peines prononcées par les tribunaux militaires des territoires dans les cas d'atteinte à la sécurité étaient devenues plus sévères depuis la signature de la Déclaration de principes avec l'OLP, en septembre 1993. Ainsi, un adolescent de 17 ans a été condamné à huit mois de prison pour avoir lancé une pierre sur un véhicule de l'armée. Le procureur militaire a requis une peine particulièrement sévère, compte tenu du fait que la violation s'était produite après la signature de l'accord. Auparavant, de tels actes étaient généralement sanctionnés par deux mois d'emprisonnement. (Jerusalem Post, 10 janvier 1994)

190. Le 12 janvier 1994, Abdel Aziz Rantisi, porte-parole des membres du Hamas expulsés au Liban, a été mis en accusation par le tribunal militaire de Gaza. On le soupçonnait d'avoir été, avant son expulsion, indirectement responsable des commandos terroristes d'Izz Al-din Al-Quassam. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 janvier 1994)

191. Le 12 janvier 1994, le tribunal militaire de Naplouse a condamné Faiz Jabber, habitant Tulkarem et âgé de 23 ou 24 ans, à 15 ans de prison (ou à la détention perpétuelle, assortie d'une peine supplémentaire de 15 ans de prison) pour avoir participé à l'assassinat de deux collaborateurs présumés en 1992, pour avoir blessé une femme dans un camp de réfugiés, pour avoir fait une tentative d'assassinat et pour avoir projeté d'enlever un soldat. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 janvier 1994)

192. Le 18 janvier 1994, Nihab Hashash, habitant le camp de réfugiés de Bureij et âgé de 34 ans, a été condamné à 20 ans de réclusion par le tribunal militaire de Gaza pour avoir participé, trois ans auparavant, au meurtre d'Amnon Pomerantz, réserviste. Le défendeur et plusieurs autres personnes avaient criblé de pierres la voiture de Pomerantz, qui avait pénétré par erreur dans le camp. Ils avaient mis le feu au véhicule et Pomerantz avait péri brûlé vif. (Jerusalem Post, 19 janvier 1994)

193. Le 24 janvier 1994, Riad Adwan, âgé de 41 ans et habitant la bande de Gaza, qui purge actuellement une peine de 20 ans de réclusion pour l'attaque d'un soldat, a été condamné à quatre années de détention supplémentaires pour avoir tenté, en septembre 1991, d'égorger Reuven Aljam, surveillant juif de la prison de Nitzan. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 janvier 1994)

194. Le 25 janvier 1994, le tribunal militaire de Naplouse a condamné Husan (Hassan Ibrahim) Mutzlah, âgé de 20 ans et habitant Naplouse, à 12 ans de prison, dont quatre avec sursis, pour tentative d'assassinat. En octobre 1991, Mutzlah avait lancé une pierre sur une patrouille des FDI, blessant grièvement un soldat. Il était également accusé d'avoir érigé des barrages routiers et provoqué des troubles. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 janvier 1994)



195. Le 26 janvier 1994, Mohammed Hawmada, âgé de 30 ans et habitant Naplouse, a été condamné à la prison à vie par le tribunal militaire de Naplouse. Il avait été engagé par le Fatah pour abattre un collaborateur présumé en compagnie d'un autre homme. En juin 1992, il s'était rendu au domicile du collaborateur présumé et l'avait abattu. (Jerusalem Post, 27 janvier 1994)

196. Le 26 janvier 1994, il a été signalé qu'au cours des dernières semaines, des dizaines d'adolescents âgés de 11 à 17 ans avaient été traduits en justice dans la région de Naplouse, à Ramallah et à Hébron pour avoir lancé des pierres. (Ha'aretz, 26 janvier 1994)

197. Le 1er février 1994, il a été signalé que la Haute Cour de justice avait rejeté une pétition présentée par huit résidents de la bande de Gaza qui étaient accusés d'avoir tué des personnes soupçonnées de collaboration. Ils demandaient à être jugés non plus par un tribunal militaire de Gaza mais par un tribunal civil, compte tenu de la Déclaration de principes signée par Israël et l'OLP. (Ha'aretz, 1er février 1994)

198. Le 6 février 1994, le tribunal de district de Jérusalem a condamné trois frères, (Abd al-) Jawad (31 ans), Mohammed (28 ans), et Ibrahim Shamansa (ou Shamasna) (30 ans), de Kafr Katana (Cisjordanie) à trois peines consécutives de prison à perpétuité pour les meurtres de deux jeunes Israéliens (Lior Tubol et Ronen Karamani), d'un chauffeur de taxi (Rafi Doron) et d'un soldat (Yehoshua Friedberg) entre 1990 et 1993. Jawad Shamansa a été condamné à une quatrième peine de prison à perpétuité pour le meurtre de Friedberg. Ibrahim (ou Jawad) et Mohammed Shamansa ont été condamnés l'un et l'autre à des peines supplémentaires de 20 ans de prison pour tentative de meurtre sur un autre chauffeur de taxi. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 février 1994)

199. Le 9 février 1994, Yussuf Masalaha, activiste du Hamas habitant Khan Younis, a été condamné par le tribunal de district de Tel-Aviv à deux peines de prison à perpétuité pour les meurtres de Yigal Vaknin, en septembre 1993, et de David Reuben, en mai 1993. (Ha'aretz, 10 février 1994)

200. Le 20 février 1994, Nassar Braham (19 ans), de Tulkarem, a été condamné par le tribunal de district de Tel-Aviv à la prison à perpétuité pour avoir, le 24 novembre 1993, à Netanya, tué Morris Edri à coups de couteau. (Jerusalem Post, 21 février 1994)

201. Le 24 février 1994, selon des informations données, trois résidents de Khan Younis, Ala Abu Sata (24 ans), Farid Algisi (20 ans) et Aiman Abu Sata (23 ans), ont été condamnés à deux peines consécutives de prison à perpétuité par le tribunal de district de Tel-Aviv pour les meurtres d'Haim Weizman (33 ans) et de David Dedi (40 ans) à Ramallah le 31 décembre 1993. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 février 1994)

202. Le 15 mars 1994, le tribunal de district de Tel-Aviv a condamné à l'emprisonnement à vie Salameh Mutzalah, de la ville de Gaza, pour le meurtre, en mai 1993, de David Reuven (59 ans). (Jerusalem Post, 16 mars 1994)

203. Le 15 mars 1994, le tribunal de district de Tel-Aviv a condamné à l'emprisonnement à vie Salameh Abdallah Muslah, 21 ans, de Rafah, pour le meurtre, en septembre 1993, de Yigal Vaknin. (Jerusalem Post, 16 mars 1994)

204. Le 29 mars 1994, l'avocat André Rosenthal a déposé auprès de la Haute Cour de justice, au nom de la famille de détenus, un recours contre le commandant des forces des FDI sur la Rive occidentale pour obtenir que celui-ci indique où Mohammed Jit et Sudki Abu Sabah, tous d'eux d'Hébron, et Nidal al-Jabarin, des environs d'Hébron, étaient détenus depuis leur arrestation. (Ha'aretz, 30 mars 1994)

## 2. Israéliens

205. Le 5 décembre 1993, la Cour suprême a rejeté une pétition présentée par les Fidèles du temple qui demandaient l'arrêt de travaux de rénovation effectués sur la Coupole du Rocher, illégalement selon eux. Les trois juges ont statué que les travaux de réparation et de préservation de la mosquée étaient vitaux du fait que le toit était en mauvais état et fuyait. (Jerusalem Post, 6 décembre 1993)

206. Le 6 décembre 1993, le Tribunal de première instance de Jérusalem a prolongé de trois jours la garde à vue de Gilon Ben Said, 38 ans, soupçonné d'avoir blessé à Hébron, les 3 et 4 décembre, trois Palestiniens qui jetaient des pierres. Un autre suspect, Avner Gilboa, a été assigné à domicile pendant huit jours. (Jerusalem Post, 7 décembre 1993)

207. Le 13 décembre 1993, la détention préventive du rabbin Avraham Toledano, qui avait été appréhendé trois semaines auparavant à l'aéroport Ben-Gourion en possession de pièces détachées d'armes et de manuels sur la préparation d'explosifs, a été prolongée jusqu'à ce que son procès ait lieu devant le tribunal de district de Tel-Aviv. Toledano, qui habite à Kiryat Arba, ainsi qu'un dirigeant du mouvement Kach ont été officiellement inculpés d'importation illicite d'armes en provenance des États-Unis. Lors d'une comparution antérieure, un juge avait établi que les articles incriminés étaient destinés à des agressions contre des Arabes. (Ha'aretz, 7 décembre 1993; Jerusalem Post, 7 et 14 décembre 1993)

208. Le 17 décembre 1993, Kessar Mendes, 38 ans, de Givat Harsina, a été mis en détention provisoire jusqu'à la fin de la procédure ouverte contre lui par le Tribunal de première instance de Jérusalem. Mendes avait à répondre de voies de fait caractérisées avec usage d'une arme à feu contre la personne d'un policier qui procédait à son arrestation. Les faits s'étaient produits le 4 décembre, lorsque des colons avaient tiré sur un véhicule arabe près d'Hébron, tuant l'un des occupants, Talal Rushdie Bakri, 45 ans. Une inculpation d'homicide portée contre Mendes avait été abandonnée, l'autopsie ayant révélé que la victime n'avait pas été tuée par une balle provenant de son fusil M-16. (Jerusalem Post, 16, 17 et 19 décembre 1993; Ha'aretz, 19 décembre 1993; selon une source israélienne non identifiée, l'accusation contre Mendes a été présentée de manière "politique"; également relaté dans Al-Tali'ah, 16 décembre 1993).

209. Le 18 décembre 1993, six sympathisants du mouvement Kach (quatre Américains et deux Israéliens) soupçonnés d'entente délictueuse aux fins d'organiser des attentats anti-arabes, de possession et de commerce d'armes, d'organisation d'exercices paramilitaires et d'appartenance à une organisation illégale ont été mis en détention provisoire au motif d'appartenance à une milice anti-arabe. Ils avaient tous été arrêtés à Jérusalem le 17 décembre après une longue surveillance, grâce à des informations reçues à la suite de l'inculpation du rabbin Avraham Toledano. (Ha'aretz, 19 et 20 décembre 1993; Jerusalem Post, 19 et 21 décembre 1993)

210. Le 20 décembre 1993, le juge de la Cour suprême Mishael Cheshin a débouté David Bakush, de Beit El, accusé d'avoir commis plusieurs infractions pendant les débordements qui ont suivi le meurtre d'Haim Mizrahi; David Bakush demandait l'annulation de la décision de mise en détention provisoire prise par le tribunal d'instance à son encontre. Le juge Cheshin a estimé que les coups de feu tirés par Bakush alors que sa vie n'était pas en danger, deux semaines après le meurtre d'Haim Mizrahi, ne pouvaient s'expliquer par le chagrin et la colère. (Jerusalem Post, 21 décembre 1993)

211. Le 25 décembre 1993, le tribunal de district de Tel-Aviv a condamné le garde frontière Boaz Nahmani, 22 ans, d'Eilat, à six mois de prison ferme et un an de mise à l'épreuve pour le meurtre d'Issam (Sliman Abdelnabi) Mughrabi, 13 ans, dans le camp de réfugiés de Balata, en 1990. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 décembre 1993)

212. Le 27 décembre 1993, le Tribunal de première instance de Petah Tikva a prolongé de 48 heures la détention provisoire de l'homme d'affaires américain Howard Friedman, qui était soupçonné de complot aux fins d'attentats anti-arabes et d'importation illicite de matériel militaire. La détention provisoire d'Aharon Hacohen, de Ma'aleh Adumim, a été prolongée de sept jours. Les quatre autres sympathisants du mouvement Kach appréhendés le 17 décembre ont été libérés. (Ha'aretz, 21 et 22 décembre 1993; Jerusalem Post, 28 décembre 1993)

213. Le 28 décembre 1993, un habitant de Shilo âgé de 16 ans et demi a été inculpé pour le meurtre de Khamis (Mahmoud Rashid) Abu Awwad, 51 ans, un fermier palestinien abattu alors qu'il labourait son champ à Turmous Ayya, le 9 décembre. (Ha'aretz, 10, 12 et 29 décembre 1993; Jerusalem Post, 12 et 29 décembre 1993)

214. Le 2 janvier 1994, un résident de Shilo âgé de 16 ans et demi a été mis en accusation par le tribunal de district de Jérusalem pour le meurtre commis sur la personne de Hamis Mahmoud Abu Awwa, de Turmous Ayya, le 9 décembre 1993; le tribunal a ordonné son maintien en détention provisoire jusqu'à la fin du procès. (Ha'aretz, 3 janvier 1994)

215. Le 21 janvier 1994, Yeroham Saguy, Mordechai Golosovsky et Yosef Stern, de la colonie de Yitzhar, ont été mis en accusation pour avoir érigé des barrages de pierres sur la route qui mène au village de Burin, visant de la sorte à porter atteinte à la sécurité des habitants. (Ha'aretz, 23 janvier 1994; Jerusalem Post, 25 janvier 1994)

216. Le 24 janvier 1994, Hillel Lieberman, âgé de 30 ans et habitant la colonie d'Elon Moreh, a été mis en accusation par le tribunal de district de Tel-Aviv pour avoir, le 7 novembre 1993, près de la colonie d'Eli, lancé des pierres sur des voitures appartenant à des Arabes. Il a été accusé d'avoir délibérément mis en péril des êtres humains sur la voie publique. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 janvier 1994)

217. Le 1er février 1994, Yeroham Saguy, de la colonie de Yitzhar (Cisjordanie), a été libéré sous caution par le tribunal d'instance d'Hadera après avoir été arrêté le 30 janvier; il était soupçonné d'avoir tiré sur un berger arabe. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 février 1994)

218. Le 8 février 1994, le porte-parole du Kach, Noam Federman, et Yehoyada Kahalani, qui étaient accusés d'avoir mis le feu en 1993 à la voiture d'un Arabe d'Hébron et d'avoir gêné les activités des soldats des FDI, ont été acquittés par le tribunal de district de Jérusalem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 février 1994)

219. Le 13 février 1994, l'Association for Civil Rights in Israel, les écrivains israéliens David Grossman et Shlomit Haraban, le poète Galit Hazan-Rokam et l'écrivain palestinien Izat Ghazawi ont appelé la Haute Cour de justice à exiger une enquête sur le meurtre de Rami Ghazawi (15 ans), fils d'Izat Ghazawi, commis par les FDI le 16 novembre 1993 dans la cour de l'école que fréquentait l'adolescent à Al-Bireh. (Ha'aretz, 14 février 1994)

220. Le 21 février 1994, le porte-parole du Kach, Noam Federman, a été reconnu coupable de voies de fait et conduite inconvenante en public pour avoir craché sur Faisal Hussein le 19 janvier 1990, alors que le dirigeant palestinien comparait pour une audience préliminaire. Le tribunal d'instance de Jérusalem a condamné Federman à une peine de six mois de prison avec sursis de trois ans et lui a donné le choix entre une amende d'environ 1 000 dollars et 60 jours de prison. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 février 1994)

221. Le 23 février 1994, David Bakush (30 ans), de la colonie de Beit El, a été condamné à neuf mois de prison par le tribunal d'instance de Jérusalem pour avoir à deux occasions commis, avec d'autres colons, des attentats à l'ordre public. Il avait été photographié par un soldat le 29 octobre 1993, à la suite du meurtre du colon Haim Mizrahi, alors qu'il se préparait à mettre le feu à une voiture de pompiers dépêchée sur les lieux après que les émeutiers eurent incendié une maison arabe, près de Beit El. Deux semaines plus tard, il avait été accusé d'avoir visé une maison arabe avec son pistolet, lors d'une seconde émeute dans laquelle un résident avait été blessé (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 février 1994)

222. Le 24 février 1994, il a été signalé que le tribunal d'instance de Nazareth avait reconnu Assaf Memrayeb ou Memrioub (44 ans), de la colonie d'Hinanit (Cisjordanie), coupable d'avoir lancé une grenade non dégoupillée à l'intérieur d'une maison arabe du village de Yabed et d'en avoir menacé les occupants. Il devait être maintenu en détention provisoire jusqu'à la fin du procès. (Ha'aretz, 9 et 24 février 1994)

223. Le 24 février 1994, le tribunal de district de Jérusalem a condamné le colon Aliho Scotlis à un an de prison pour complicité dans l'assassinat de Khamis Abu Awad deux mois auparavant. (Al-Tali'ah, 24 février 1994)

224. Le 28 février 1994, après le massacre perpétré à Hébron par un colon de Kiryat Arba, le général de division assurant le commandement central, Danny Yatom a déclaré avoir ordonné la mise en détention pour trois mois de cinq colons d'Hébron et de Kiryat Arba, - Baruch Marzel, Noam Federman, Ben Tsion Gofstein, Eyal Noked et Shmuel Ben Ishai - dont certains étaient membres du Kach tandis que d'autres étaient déjà connus pour comportement violent et conduite contraire à la loi. Ben Ishai a été arrêté ultérieurement. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 février 1994)

225. Le 2 mars 1994, un activiste recherché du Kach, Eyal Noked, a été arrêté à Ra'anana et placé en internement administratif. (Jerusalem Post, 3 mars 1994; Ha'aretz, 9 mars 1994)

226. Le 3 mars 1994, la Haute Cour de justice a refusé de prendre une ordonnance de remise en liberté provisoire d'un activiste du Kach, Shmuel Ben-Yishai, mais a ordonné, suite à la requête qu'il avait présentée contre son maintien en détention, qu'une audience soit tenue aussi rapidement que possible. Ben-Yishai avait été arrêté le 27 février. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 mars 1994; Jerusalem Post, 4 mars 1994)

227. Le 7 mars 1994, Noam Federman et Ben-Tsion Gofstein, deux membres recherchés du Kach, ont été appréhendés par la police. Ils ont fait l'objet d'une mesure d'internement administratif jusqu'au 25 mai. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 mars 1994)

228. Le 13 mars 1994, le parquet du district de Jérusalem a déposé un acte d'accusation concernant deux dirigeants du Kach devant le tribunal d'instance de Jérusalem. Baruch Marzel, qui n'avait pas été appréhendé, était accusé d'avoir jeté des pierres sur des Arabes à Beit Hadassa et à Hébron, en octobre 1993. Il a également été accusé d'avoir bloqué un véhicule arabe près du caveau de Makpéla. Le porte-parole du Kach, Noam Federman, qui faisait l'objet d'un internement administratif, a été inculpé de jet de pierres et de bouteilles sur un groupe d'Arabes; il a aussi été accusé d'avoir agressé un Arabe après l'avoir enjoint de quitter les territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 mars 1994)

229. Le 15 mars 1994, le rabbin Moshé Levinger, l'un des dirigeants de la colonie de peuplement juive d'Hébron, a été inculpé par le tribunal d'instance de Jérusalem pour n'avoir pas obtempéré à des injonctions lui ordonnant de quitter une zone militaire interdite à Hébron, le 12 juillet 1993; la date du procès a été fixée en avril. Une instruction avait été ouverte le 14 mars contre Levinger qui était accusé d'avoir insulté un notable musulman (Waqf) et d'être entré de force dans la salle Yitzhak du caveau de Makpéla alors que des musulmans y priaient. (Ha'aretz, 15 et 16 mars 1994; Jerusalem Post, 16 mars 1994)

230. Le 16 mars 1994, le Président du tribunal de district de Jérusalem a approuvé l'ordonnance d'internement administratif de l'activiste du Kach, Baruch Ben-Yosef, également Directeur exécutif de l'école talmudique du Mont du Temple; Ben-Yosef avait été arrêté quelques jours auparavant. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 mars 1994)

231. Le 20 mars 1994, Michael Ben-Horin, 46 ans, du village coopérative de Nov, dans le Golan, a été condamné à deux mois d'internement administratif par un juge du tribunal de district de Nazareth qui aurait fondé sa décision sur des preuves tenues secrètes. Ben-Horin a été condamné à trois mois d'internement administratif par le Ministre de la défense, Yitzhak Rabin, qui concrétisait ainsi le durcissement de position du gouvernement à l'égard des extrémistes après le massacre d'Hébron. Toutefois, le Président du tribunal, le juge Yehuda Abramovich, a statué qu'une peine de deux mois était suffisante. Ben-Horin avait été arrêté une semaine auparavant. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 et 21 mars 1994)

232. Le 21 mars 1994, deux activistes du Kach ont présenté une requête à la Haute Cour de justice pour demander la levée de l'internement administratif. Le tribunal a ordonné au Ministre de la défense Yitzhak Rabin et au commandant en chef, le général Danny Yatom, de répondre à la requête de Shmuel Ben-Yishai dans un délai de cinq jours; ce dernier avait auparavant déjà saisi la Haute Cour mais sa requête avait été rejetée au motif qu'il n'avait pas encore présenté de recours auprès d'un tribunal militaire comme l'exigeait la procédure régissant les mesures d'internement administratif. La requête présentée ultérieurement par Ben-Yishai devant un tribunal militaire ayant été rejetée le 18 mars, celui-ci avait pu alors saisir à nouveau la Haute Cour. Le même jour, Barush Ben-Yosef saisissait lui aussi la Cour au sujet de la légalité de son internement. Le juge du tribunal de district de Jérusalem, Vardi Zeiler, a rejeté sa requête le 16 mars considérant que les preuves présentées par le SGS et les forces de sécurité démontraient que Ben-Yosef représentait une menace pour la sécurité. (Jerusalem Post, 16, 18, 20 et 21 mars 1994; Ha'aretz, 20 et 21 mars 1994)

233. Le 25 mars 1994, le Tribunal militaire d'appel dans les territoires a rejeté le recours de Noam Federman, porte-parole du "Kach", concernant l'internement administratif de trois mois auquel il avait été condamné après le massacre d'Hébron. (Ha'aretz, 25 mars 1994)

234. Le 28 mars 1994, Daniel Morali, 42 ans, de la colonie de peuplement d'Adora (Rive occidentale) et originaire d'Ashkélon (ou Kiriat Gat), soupçonné du meurtre, le 25 mars, du chauffeur de camion Riadh Salimi (ou Riadh Hassan Nimr Abdallah), 35 ans, de Kafr Idna, près d'Hébron, a été maintenu en détention provisoire pour une nouvelle période de 15 jours. (Jerusalem Post, 29 mars 1994; Ha'aretz, 30 mars 1994)

235. Le 31 mars 1994, la Cour suprême de justice a rejeté le recours en appel de Baruch Ben-Yossef, directeur de l'école talmudique du Mont du Temple, concernant son internement administratif et reconnu valable l'argument du SGS selon lequel Ben-Yossef représentait un danger pour la sécurité de l'État. Du fait de cette décision, Ben-Yossef devrait être maintenu en détention jusqu'au 13 juin 1994. (Ha'aretz, 1er avril 1994)

C. Traitement des civils

1. Situation générale

a) Brimades et mauvais traitements

236. Le 13 décembre 1993, une jeune femme âgée de 16 ans de Djénine, mariée à un villageois de Galilée, a été placée en garde à vue pendant trois jours par le juge d'instance Reuven Ben-Horin parce qu'elle vivait en Israël sans permis de séjour. Elle a été arrêtée alors qu'elle se rendait au Ministère de l'intérieur pour demander une carte d'identité israélienne car son permis de séjour obtenu trois mois plus tôt était expiré depuis deux semaines. En décidant de placer la jeune femme en garde à vue pendant trois jours, le juge a recommandé à la police de bien la traiter avant de la remettre à l'Administration civile. (Jerusalem Post, 14 décembre 1993)

b) Châtiments collectifs

i) Maisons ou pièces démolies ou murées

237. Le 28 janvier 1994, il a été signalé que, selon le commandement central, les FDI avaient démolé 205 maisons appartenant à des Palestiniens impliqués dans des activités terroristes et muré 228 maisons et 146 impasses entre 1988 et la fin de l'année 1993. (Ha'aretz, 28 janvier 1994)

238. Le 3 février 1994, des sources palestiniennes ont indiqué que trois maisons avaient été gravement endommagées par l'armée alors que celle-ci recherchait un dirigeant des Faucons du Fatah, dans le camp de réfugiés de Shabura. Plusieurs autres maisons auraient été légèrement endommagées et le mobilier aurait été saccagé. Les FDI ont signalé qu'une maison avait été légèrement endommagée. (Ha'aretz, 4 février 1994)

239. Le 17 février 1994, les forces de sécurité ont mené, dans le quartier de Raziel à Rafah une opération visant à capturer des hommes armés recherchés. Elles ont encerclé un certain nombre de maisons dans lesquelles elles pensaient qu'ils se cachaient. Plusieurs résidents ont été arrêtés et plusieurs maisons endommagées lorsque des soldats ont ouvert le feu. Aucun homme armé n'a cependant été capturé lors de l'opération. (Jerusalem Post, 20 février 1994)

240. Le 24 février 1994, des missiles antichars et des grenades ont été lancés sur une maison à Abu Dis pour tenter d'en faire sortir des terroristes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 février 1994)

241. Le 1er mars 1994, les forces de défense israéliennes (FDI) ont tiré deux missiles sur la maison d'Anouar Metaya Banoura et sur celle de Walid Bishara Banoura, à Beit Sahour. Selon les FDI, les soldats auraient essuyé des tirs en provenance de ces deux maisons. Leurs propriétaires ont démenti ces allégations. (Al-Tali'ah, 3 mars 1994)

242. Le 23 mars 1994, plusieurs missiles antichars (plus de 100 selon des informations) ont été lancés et des charges explosives activées avec pour cibles deux caches "terroristes" à Hébron. (Jerusalem Post, 24 mars 1994; Ha'aretz, 25 mars 1994)

243. Le 25 mars 1994, il a été signalé que les résidents d'Hébron affirmèrent que sept maisons avaient été endommagées lors de l'opération du 23 mars en plus de celle où les fuyitifs se cachaient qui, elle, avait été détruite. Selon les FDI, deux maisons avaient été complètement détruites par des missiles antichars pendant l'opération. (Ha'aretz, 25 et 28 mars 1994)

ii) Imposition de couvre-feux, bouclage ou fermeture de secteurs

244. Le 1er décembre 1993, les FDI ont imposé le couvre-feu à Al-Bireh et dans la ville voisine de Ramallah à la suite d'une fusillade au cours de laquelle une Israélienne a été tuée et trois autres personnes blessées. Les FDI ont décrété le couvre-feu dans plusieurs secteurs de la bande de Gaza, entre autres dans le camp de réfugiés de Shati et dans le quartier de Sheikh Radwan. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 décembre 1993)

245. Le 2 décembre 1993, le couvre-feu a été levé à Al-Bireh et à Ramallah. (Ha'aretz, 3 décembre 1993)

246. Le 6 décembre 1993, le couvre-feu a été décrété à la suite du meurtre de deux Israéliens près de Kiryat Arba. (Jerusalem Post, 7 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 9 décembre 1993)

247. Le 8 décembre 1993, l'armée a bouclé le secteur de Bethléem où deux Israéliens avaient été abattus. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 décembre 1993)

248. Le 10 décembre 1993, les FDI ont imposé un couvre-feu dans les villages de Tarkumiyeh et de Beit Aula où avaient éclaté des troubles à la suite du meurtre de trois Palestiniens par des agresseurs juifs, près d'Hébron. À Hébron et dans les villages voisins, le couvre-feu était imposé depuis le 3 décembre, date à laquelle un colon avait abattu un marchand de légumes arabe. (Jerusalem Post, 12 décembre 1993)

249. Le 15 décembre 1993, le couvre-feu qui avait été décrété le 6 décembre à Hébron à la suite du meurtre de deux Israéliens a été levé. (Ha'aretz, 16 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 16 décembre 1993)

250. Le 16 décembre 1993, un couvre-feu de quelques heures a été imposé pendant la nuit dans plusieurs colonies de peuplement près de Naplouse, lorsque les FDI ont empêché qu'un rouleau de la Torah soit introduit dans le tombeau de Joseph à Naplouse. (Jerusalem Post, 22 décembre 1993)

251. Les 16 et 17 décembre 1993, l'armée a bouché Ramallah lors d'affrontements avec des jeteurs de pierres. (Jerusalem Post, 19 décembre 1993)



252. Le 20 décembre 1993, les FDI ont enlevé des barrages dans plusieurs rues de Khan Younis. Une semaine auparavant, elles avaient déjà dégagé plus d'une vingtaine de rues dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, 19 et 21 décembre 1993; Jerusalem Post, 21 décembre 1993)

253. Le 22 décembre 1993, l'armée a imposé un couvre-feu à Ramallah et à Beitunya où deux Israéliens avaient été abattus. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 23 décembre 1993)

254. Le 4 janvier 1994, les FDI ont imposé un couvre-feu de cinq heures sur une grande partie du quartier de Sabrah, dans la ville de Gaza. Le couvre-feu a été levé à la suite de l'arrestation de cinq hommes. (Ha'aretz, 5 janvier 1994)

255. Le 19 janvier 1994, le couvre-feu a été imposé sur le village d'Abud, afin de faciliter les recherches lancées pour retrouver un adolescent du secteur. (Ha'aretz, 20 janvier 1994)

256. Le 24 janvier 1994, le couvre-feu a été imposé sur un secteur de Rafah pour permettre de retrouver des hommes recherchés. (Jerusalem Post, 25 janvier 1994)

257. Le 30 janvier 1994, le couvre-feu a été imposé sur le camp de réfugiés d'Askar, à la suite de l'explosion d'une bouteille de gaz qui a provoqué la mort d'un Palestinien. (Ha'aretz, 31 janvier 1994)

258. Le 2 février 1994, un couvre-feu a été imposé à Hébron et Halhul après une attaque menée contre trois colons. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 février 1994)

259. Le 3 février 1994, l'armée a imposé un couvre-feu sur le camp de réfugiés de Shabura et à Rafah après l'exécution d'un activiste recherché des Faucons du Fatah. Le couvre-feu a été maintenu à Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 février 1994)

260. Le 4 février 1994, un couvre-feu a été imposé sur la zone de Tulkarem (ou sur le village de Balah); des soldats recherchaient un homme armé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 février 1994)

261. Le 5 février 1994, un couvre-feu a été imposé sur le village de Bara (Cisjordanie) lors d'une opération menée par les forces de sécurité contre une bande de voleurs de voitures. (Jerusalem Post, 7 février 1994)

262. Le 10 février 1994, un couvre-feu a été instauré dans le quartier de Shaje'ya de la ville de Gaza après que des soldats des FDI eurent essuyé des coups de feu. (Al-Tali'ah, 10 février 1994)

263. Le 13 février 1994, un couvre-feu a été imposé pour une durée indéfinie sur la zone de Ramallah (de Ramallah à Bituniya) après le meurtre d'un agent du SGS à Bituniya. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 février 1994)

264. Le 14 février 1994, le couvre-feu a été maintenu pour la deuxième journée consécutive sur la zone de Ramallah. (Jerusalem Post, 15 février 1994)

265. Les 18 et 19 février 1994, après le meurtre sur la route transsamarienne d'une femme de la colonie d'Ariel, un certain nombre de villages arabes proches de cette colonie ont été soumis à un couvre-feu. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 février 1994)

266. Le 21 février 1994, un couvre-feu a été imposé sur Beit Sahur et des recherches ont été lancées après que des coups de feu eurent été tirés sur une voiture israélienne. (Ha'aretz, 22 février 1994)

267. Le 23 février 1994, l'armée a fermé la zone de Bethléem après la découverte d'un engin explosif. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 février 1994)

268. Le 24 février 1994, un couvre-feu a été imposé sur Abu Dis, lors d'une opération menée par les FDI pour capturer des activistes recherchés. (Jerusalem Post, 25 février 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 25 février 1994)

269. Les 25 et 26 février 1994, après le massacre de Palestiniens par un colon à Hébron, un couvre-feu a été imposé sur d'importants secteurs des territoires et la colonie de Kiryat Arba a été fermée. (Ha'aretz, 27 février 1994)

270. Le 27 février 1994, la ville d'Hébron est restée soumise au couvre-feu pour la troisième journée consécutive; il en a été de même pour une grande partie des territoires, dont Bethléem, Ramallah, Tulkarem, Kalkiliya, Naplouse et les camps de réfugiés situés près de ces villes. Le couvre-feu a été maintenu dans les parties centrale et septentrionale de la bande de Gaza, laquelle était fermée depuis le 25 février. L'armée a décidé de prolonger le bouclage du reste des territoires et a ainsi empêché la plupart des Palestiniens de se rendre en Israël. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 février 1994)

271. Le 1er mars 1994, Hébron restait pour le cinquième jour consécutif sous l'effet d'un couvre-feu rigoureux. (Jerusalem Post, 2 mars 1994)

272. Le 2 mars 1994, pour la première fois depuis le massacre, le couvre-feu imposé à Hébron et à Jéricho a été levé pendant deux heures pour permettre aux résidents de s'approvisionner en articles de première nécessité. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 mars 1994)

273. Le 3 mars 1994, il a été signalé que, depuis le 25 février, la plupart des camps de réfugiés et des grandes villes des territoires faisaient l'objet de couvre-feux. Un décret de fermeture générale des territoires était également en vigueur. (Ha'aretz, 3 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 3 mars 1994)

274. Le 4 mars 1994, les FDI ont levé le couvre-feu imposé dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza et dans plusieurs villes de la Rive occidentale. Toutefois, Naplouse, Ramallah, Tulkarem, Bethléem et les camps de réfugiés voisins sont restés soumis au couvre-feu. Hébron et Jéricho ont été déclarés zones militaires fermées. Les territoires sont restés fermés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 mars 1994)

275. Le 7 mars 1994, l'armée a temporairement levé le couvre-feu imposé à Hébron pour permettre aux résidents de s'approvisionner en vivres et autres articles de première nécessité. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 mars 1994)

276. Le 8 mars 1994, des affrontements à Jérusalem-Est ont entraîné la fermeture des rues Sultan Suleiman et Salah A-Din pendant plus d'une heure. (Jerusalem Post, 9 mars 1994)

277. Les 11 et 12 mars 1994, les territoires sont restés fermés pour la troisième semaine consécutive. Le couvre-feu a été levé de temps à autre pour permettre aux résidents de s'approvisionner en articles de première nécessité. (Ha'aretz, 13 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 17 mars 1994)

278. Le 13 mars 1994, le couvre-feu a été levé pendant plusieurs heures à Hébron pour permettre à la population de s'approvisionner en articles de première nécessité et de rendre les visites familiales coutumières pendant les fêtes (le premier jour de l'Id Al-Fitr, la fête qui marque la fin du saint mois du Ramadan). (Jerusalem Post, 14 mars 1994)

279. Le 16 mars 1994, le couvre-feu a été brièvement levé à Hébron pour permettre à la population de s'approvisionner en vivres. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 17 mars 1994)

280. Le 20 mars 1994, à la suite de l'agression d'un Israélien à Ramallah, l'armée a bouclé le secteur pour se lancer à la poursuite de ses assaillants. Selon certaines informations, le couvre-feu dont faisait l'objet Hébron et ses environs devait être levé. Les territoires sont restés fermés. (Ha'aretz, 20 mars 1994; Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 mars 1994)

281. Le 21 mars 1994, les FDI ont fermé toutes les routes entre Jérusalem et Naplouse à la suite du mitraillage d'un autobus israélien près de la colonie de peuplement d'Ateret. Le couvre-feu a été maintenu à Hébron et les territoires sont restés fermés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 mars 1994)

282. Le 23 mars 1994, il a été signalé que les territoires restaient toujours fermés. (Ha'aretz, 23 mars 1994)

283. Le 23 mars 1994, l'électricité a été coupée à Hébron alors que la ville était le théâtre de fusillades qui ont duré toute la journée et qui se sont soldées par la mort de quatre membres du mouvement Hamas. L'ensemble du secteur d'Hébron a été déclaré zone militaire fermée et a connu son vingt-quatrième jour consécutif de couvre-feu. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 mars 1994)

284. Le 24 mars 1994, le couvre-feu était maintenu à Hébron. Certaines parties de la ville ont été déclarées zone militaire fermée. L'armée a imposé le couvre-feu à Halhul, à Naplouse, à Tulkarem, à Nur-Shams et dans les camps de réfugiés des alentours. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 mars 1994)

285. Les 25, 26 et 27 mars 1994, le couvre-feu a été levé à Hébron, sauf dans certains secteurs. Les FDI ont imposé le couvre-feu à Ramallah et dans le camp de réfugiés de Dheisheh. Le couvre-feu a été maintenu à Tulkarem et ses environs, à Naplouse et dans les camps de réfugiés avoisinants. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 mars 1994)

286. Le 28 mars 1994, le couvre-feu a été maintenu à Naplouse à la suite de violences et d'incidents de jets de pierres. Après l'opération au cours de laquelle six membres de la cellule "Hawks" du mouvement Fatah ont été abattus par une patrouille en civil des FDI dans le camp de réfugiés de Jabalia, le couvre-feu a été décrété dans le camp. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 mars 1994)

287. Le 29 mars 1994, Beit Lahiya et d'autres localités dans la bande de Gaza ont fait l'objet de mesures de couvre-feu à la suite de manifestations violentes contre l'armée. Les FDI ont décrété le couvre-feu à Naplouse et à Tulkarem. (Ha'aretz, 30 mars 1994)

288. Le 30 mars 1994, un couvre-feu a été imposé dans 20 localités des territoires à l'occasion du Jour de la Terre (commémoration annuelle de la mort de six Arabes-Israéliens tués en Israël lors des émeutes de 1976 contre l'expropriation de terres par Israël). Les familles des six membres de la cellule "Hawks" du mouvement Fatah tués le 28 mars, résidant dans la ville de Gaza et dans le camp de réfugiés de Jabalia, ont pu recevoir, malgré le couvre-feu, des personnes venues leur présenter leurs condoléances. Le couvre-feu a été maintenu dans plusieurs banlieues d'Hébron. Les territoires sont restés fermés pour la sixième semaine consécutive. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 mars 1994)

289. Le 31 mars 1994, la bande de Gaza est restée fermée tandis que le couvre-feu était maintenu dans de nombreuses villes et secteurs des territoires (Naplouse, Tulkarem, Ramallah et les camps de réfugiés de Dheisheh et d'el-Arrub, Halhul et le centre d'Hébron). (Ha'aretz, 1er avril 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 1er avril 1994)

iii) Autres formes de châtiments collectifs

290. Aucune information disponible.

c) Expulsions

291. Le 3 décembre 1993, il a été signalé que l'OLP avait remis au Gouvernement israélien une liste de 51 personnes qui avaient été récemment expulsées et dont elle demandait le retour immédiat. Marwan Barghouti, ancien président du Conseil des étudiants de l'Université de Bir Zeit et fondateur du mouvement de jeunes Shabiba, affilié au Fatah (expulsé en 1987), et Tayser Aruri, cadre du parti communiste (expulsé en 1989), figureraient sur cette liste. (Jerusalem Post, 3 décembre 1993)

292. Le 15 décembre 1993 étaient rapatriés 197 des 215 militants du mouvement Hamas et du Djihad islamique expulsés au Sud-Liban depuis un an. Ils faisaient partie du groupe de 415 Palestiniens qui avaient été expulsés le 17 décembre 1992. Les autres avaient déjà été rapatriés en plusieurs groupes

pendant l'année. Dix-huit militants ont décidé de rester au Liban, avec l'accord d'Israël, pour éviter le risque d'être condamnés à de longues peines d'emprisonnement en Israël. Les rapatriés ont été ramenés en autobus dans des centres de détention près de Gaza et de Naplouse où le SGS les a interrogés pendant 96 heures avant de décider soit de les laisser rentrer chez eux, soit de les maintenir en détention. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 16 décembre 1993)

293. Le 19 décembre 1993, une centaine (peut-être 132) des 197 expulsés ramenés en Israël après un an de séjour au Liban ont été libérés. Les forces de sécurité ont indiqué que certaines des 65 personnes encore détenues seraient libérées dans les prochains jours et que des cartes d'identité et autres documents leur seraient remis avant leur libération. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 décembre 1993)

294. Le 21 décembre 1993, on a appris que les 65 anciens expulsés étaient toujours en prison et que de trois à six d'entre eux faisaient l'objet d'une mesure d'internement administratif d'une durée de six mois. Au moins 30 des 197 rapatriés auraient fait l'objet d'une mesure d'internement administratif ou auraient été emprisonnés pour purger des peines auxquelles ils avaient été condamnés avant leur expulsion. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 décembre 1993)

295. Le 22 décembre 1993, il a été signalé qu'Israël ferait droit à la demande faite par le Président de l'OLP, Yasser Arafat, d'autoriser deux des expulsés et un autre homme recherché par les autorités israéliennes à occuper des positions importantes dans l'administration palestinienne. Jibril Rajub, 40 ans, d'Hébron, avait été expulsé en 1988. Arafat a aussi demandé le retour de Mohammed Dahlan, 32 ans, de Khan Younis, pour en faire son principal représentant à Gaza. Mahmoud (al) Hindi, qui avait quitté le territoire avant la guerre des six jours, était appelé à devenir le chef des services de renseignement dans le secteur autonome. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 décembre 1993)

#### d) Situation économique et sociale

296. Le 20 décembre 1993, le centre médical d'Herzliya et des hommes d'affaires arabes décidaient d'ouvrir en commun un grand centre médical qui accueillerait à la fois des habitants arabes et juifs de Gaza. Installé dans le secteur industriel, près du point de contrôle d'Erez menant au district de Gaza, ce centre est équipé d'un système de tomographie assisté par ordinateur (scanner). Les dépenses engagées se chiffrent à ce jour à un million de dollars des États-Unis. Grâce à ce centre, les habitants de Gaza n'auront plus à parcourir de longues distances pour passer au scanner ou se faire soigner. (Jerusalem Post, 21 décembre 1993)

297. Le 22 décembre 1993, il a été signalé que, selon un rapport de l'Association de médecins israéliens et palestiniens pour la défense des droits de l'homme, la mortalité infantile dans les territoires était quatre fois supérieure à celle enregistrée en Israël. Dans les territoires, le taux de mortalité infantile était de 40 à 50 pour 1 000 habitants par an contre 9,9 pour 1 000 en Israël. Ce rapport révélait aussi qu'il y avait une ambulance pour 5 000 personnes en Israël et pour 16 000 dans la bande de Gaza. Les femmes des

territoires vivaient plus longtemps que les hommes, l'espérance moyenne de vie étant de 62 et 60 ans, respectivement. En Israël, l'espérance de vie est plus élevée : 74,6 ans pour les hommes et 78,1 pour les femmes. (Jerusalem Post, 22 décembre 1993)

298. Le 23 décembre 1993, l'Administration civile aurait retiré leur permis de travail à des centaines de résidents arabes des territoires occupés. Cette mesure aurait touché principalement les habitants des régions de Djénine et de Ramallah. (Al-Tali'ah, 23 décembre 1993)

299. Le 7 janvier 1994, des hommes d'affaires palestiniens se sont plaints d'avoir à payer des impôts pour les implantations industrielles nouvelles. D'après l'ordonnance militaire israélienne concernant la promotion des investissements dans les territoires occupés, les nouvelles implantations devaient être exonérées d'impôts la première année. (Al-Tali'ah, 7 janvier 1994)

300. Le 12 janvier 1994, l'électricité a été coupée pendant la nuit dans plusieurs quartiers de la bande de Gaza (Sheikh Radwan, Rimal et Zeitoun, notamment). Dans la bande de Gaza, des secteurs entiers auraient été privés d'électricité en raison du nombre élevé de factures non réglées dans la région. (Ha'aretz, 14 janvier 1994)

301. Le 26 janvier 1994, la Banque centrale jordanienne a annoncé qu'elle avait, à titre expérimental, autorisé cinq banques à rouvrir plusieurs succursales sur la Rive occidentale. Les cinq établissements bancaires avaient adressé des demandes dans ce sens, suite à la signature, en décembre 1993, d'un accord entre la Jordanie et Israël permettant la réouverture des banques jordaniennes de la Rive occidentale. (Jerusalem Post, 27 janvier 1994)

302. Le 2 février 1994, à Gaza, plusieurs dizaines de Palestiniens dont les permis de travailler en Israël avaient été récemment annulés ont mis fin à une grève de la faim de 36 heures, après qu'un accord eut été conclu avec l'Administration civile au sujet de la confiscation de ces documents. Plusieurs centaines de permis ont été annulés depuis le début de l'année pour des raisons de sécurité. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 février 1994; Ha'aretz, 3 février 1994)

303. Le 4 février 1994, il a été signalé que Miri Segev, conseiller juridique du Ministère de la défense, avait dit à Neve Gordon, de l'Association de médecins israélo-palestiniens pour les droits de l'homme, que le Ministère prendrait en charge le traitement médical de Nasser Muhammed Halil al-Sutri, du camp de réfugiés de Bureij, qui avait été accidentellement blessé par balle par les FDI, le 28 avril 1993. (Ha'aretz, 4 février 1994)

304. Le 10 février 1994, le président de l'Association des médecins de la Rive occidentale, le docteur Issa Ja'anina, s'est plaint de la détérioration de la situation dans les hôpitaux publics. Le docteur Ja'anina a signalé la pénurie alarmante de médicaments due au fait que l'Administration civile n'avait pas encore versé les 7 millions de nouveaux shekels israéliens prévus au budget pour ce poste. Il a ajouté que depuis le début de l'occupation, le nombre de lits d'hôpital n'avait pas changé. En conséquence, on ne comptait plus que 1,1 lit

pour 1 000 habitants en 1993, contre 2,2 en 1975. Au début de l'année 1993, le rapport était de 6,1 pour 1 000 habitants dans les hôpitaux israéliens. Les dépenses publiques dans le secteur de la santé avaient également baissé de 55 %. De 40 dollars par habitant en 1987, le budget de la santé était tombé à 18,1 en 1993, contre 370 en Israël. (Al-Tali'ah, 10 février 1994)

305. Le 14 février 1994, le Ministre du travail Ora Namir a signé un arrêté autorisant la délivrance de permis de travail à 1 000 chômeurs palestiniens des territoires; ils aideraient les agriculteurs israéliens à faire la moisson. (Jerusalem Post, 15 février 1994)

306. Le 15 février 1994, il a été signalé que Mansour Niyahad (23 ans), du camp de réfugiés de Jabalia, avait demandé au tribunal de district de Beersheba d'imposer au Ministère de la défense le versement de 367 000 dollars d'indemnités parce qu'il était devenu invalide à 100 % après avoir été touché par des balles tirées par des soldats en mars 1989. (Ha'aretz, 15 janvier 1994)

307. Le 18 février 1994, les propriétaires des entreprises de produits pharmaceutiques palestiniennes ont refusé de payer les 1 070 shekels que les Israéliens leur demandaient pour chaque type de médicaments qu'elles fabriquaient; cette somme représentait une augmentation de plus de 1 500 %. Le Directeur des usines du groupe GAMMA a dit que le responsable de la santé israélien avait menacé les entreprises de fermeture à moins qu'elles ne s'acquittent des montants demandés. Il a ajouté que les entreprises de produits pharmaceutiques palestiniennes étaient tenues d'appliquer la loi israélienne alors même qu'elles n'étaient pas autorisées à vendre leurs produits en Israël. (The Jerusalem Times, 18 février 1994)

308. Le 24 février 1994, il a été annoncé que la première banque à capitaux palestiniens, la Palestinian Commercial Bank, ouvrirait ses portes vers la mi-mars à Ramallah. (Al-Tali'ah, 24 février 1994)

309. Le 27 février 1994, le Gouvernement a annoncé que 2 750 travailleurs thaïlandais seraient autorisés à entrer dans le pays comme ouvriers agricoles. Ora Namir, Ministre du travail et des affaires sociales, avait jusqu'alors autorisé l'entrée en Israël de 2 230 travailleurs thaïlandais dont 500 ont été affectés aux colonies agricoles de Gush Katif. (Jerusalem Post, 28 février 1994)

310. Le 1er mars 1994, la Commission du travail et des affaires sociales a approuvé en première lecture le principe du versement de prestations de maternité en faveur des femmes palestiniennes et proposé de l'examiner en deuxième et troisième lectures devant la Knesset. Il était proposé d'amender la loi de manière à ce que les Palestiniennes qui accouchent dans les territoires bénéficient elles aussi d'allocations à la naissance, jusqu'alors réservées aux femmes qui accouchaient dans des hôpitaux israéliens. Un deuxième amendement visait à assurer aux femmes l'intégralité de leurs salaires, jusqu'à présent limités à 75 % pendant les congés de maternité. S'ils sont approuvés, ces amendements prendront effet au 1er novembre. (Jerusalem Post, 1er mars 1994)

311. Le 1er mars 1994, le Gouvernement a décidé de verser un montant de 1 700 dollars, à titre d'indemnité globale, à chaque famille d'Hébron ayant à déplorer la perte de l'un de ses membres lors du massacre du caveau de Makpéla, le 25 février. Le Ministre du travail et des affaires sociales, Ora Namir, a déclaré que cette indemnisation constituait une "mesure sans précédent" prise "à titre humanitaire" en raison de la "gravité des événements et de leur caractère exceptionnel". (Jerusalem Post, 2 mars 1994)

312. Le 6 mars 1994, Radio Israël annonçait que les personnes blessées lors de la fusillade du caveau de Makpéla à Hébron seraient indemnisées par le Gouvernement dans des proportions pouvant aller de 8 300 dollars pour celles qui avaient été légèrement touchées à 70 000 dollars pour celles grièvement atteintes ou qui avaient six enfants ou plus. Bien que cette information ait été diffusée par la radio, le Ministère du travail et des affaires sociales a refusé de communiquer des détails sur les modalités d'indemnisation avant que celles-ci n'aient reçu la signature du Ministre des finances, Avraham Shohat. (Jerusalem Post, 7 mars 1994)

313. Le 17 mars 1994, le Chef de l'administration civile sur la Rive occidentale, le général Gadi Zohar, et le Gouverneur de la Banque d'Israël, Ze'ev Abeles, ont remis à la Banque de Jordanie, représentée par son directeur général Faiz Abu al-Ainin, de Jordanie, une licence lui permettant d'ouvrir sa première filiale à Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 mars 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 18 mars 1994)

314. Le 18 mars 1994, il a été signalé que les marchés de la Rive occidentale connaissaient une crise sans précédent du fait de la clôture des territoires occupés depuis le 25 février. (The Jerusalem Times, 18 mars 1994)

315. Le 18 mars 1994, des économistes palestiniens ont démenti l'exactitude d'un rapport économique publié par le Bureau israélien de statistique sur les taux de chômage dans les territoires occupés. De ce document, paru le 18 mars, il ressortait que le taux de chômage était de 6,7 % en 1993 contre 3,2 % en 1992. Des statistiques palestiniennes indiquaient, elles, que le taux de chômage atteignait 30 % sur la Rive occidentale et 45 % dans la bande de Gaza. Le nombre de chômeurs, qui s'élevait à 339 000 jusqu'au massacre d'Hébron, avait monté en flèche après la fermeture du territoire et avec l'imposition de couvre-feux. (The Jerusalem Times, 18 mars 1994)

316. Le 20 mars 1994, 33 prisonniers venus des prisons d'Hasharon et de Massiyahu ont été affectés à la cueillette des fruits dans les vergers de la région centrale d'Israël en remplacement temporaire des travailleurs empêchés à la suite de la fermeture des territoires. (Jerusalem Post, 21 mars 1994)

317. Le 20 mars 1994, le Ministre de la police Moshé Shahal a annoncé que les territoires resteraient fermés au moins jusqu'à la fin des fêtes de la Pâque juive (2 avril) mais qu'il était envisagé d'indemniser les travailleurs empêchés d'entrer en Israël depuis le massacre d'Hébron, le 25 février. Il a affirmé que les travailleurs des territoires devraient recevoir une assistance financière. Le Premier Ministre Yitzhak Rabin a, dans le principe, approuvé ce plan dont le coût était évalué entre 5 et 6,6 millions de dollars par mois. Toutefois, on



attendait encore l'accord final du Ministre des finances, Avraham Shohat, et du général Danny Rothschild, Coordonnateur des activités gouvernementales dans les territoires (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 mars 1994)

318. Le 21 mars 1994, le membre de la Knesset Avraham Poraz a déclaré qu'à la suite d'informations selon lesquelles les victimes d'Hébron refusaient les indemnisations qui leur étaient offertes, il s'apprêtait à une proposition de loi tendant à ce que le montant des indemnisations soit triplé. Cette proposition, qui serait déposée à la session d'été du Parlement, permettrait aux victimes de recevoir les mêmes indemnités que les familles de soldats israéliens tombés en mission. (Jerusalem Post, 22 mars 1994)

319. Le 23 mars 1994, la Croix-Rouge annonçait que les conditions de vie des Palestiniens sur la Rive occidentale s'étaient détériorées depuis le massacre d'Hébron et demandait à Israël de remédier à cette situation. (Jerusalem Post, 24 mars 1994)

320. Le 30 mars 1994, Alex Faran, le nouveau Chef des Services de recrutement, déclarait qu'au cours du mois écoulé, 6 500 permis de travail avaient été délivrés à des Palestiniens dans le secteur de l'agriculture, 5 000 dans la construction et 3 300 dans l'industrie. (Jerusalem Post, 31 mars 1994)

e) Autres informations

321. Le 14 février 1994, après une bataille juridique de huit ans, le Ministère de l'intérieur a accepté de reconnaître l'épouse de Jibrin Abu-Hani, Bédouin de Rahat, comme résidente légale de l'État, en vertu des règles sur le regroupement familial. L'Institut national d'assurances a décidé de verser au couple une indemnité de subsistance à titre rétroactif à compter de la date de la demande initiale et de lui rembourser les frais qu'il avait encourus avant que l'affaire ne soit portée devant la Cour suprême. Jibrin Abu-Hani avait épousé une femme de la bande de Gaza. Ils avaient divorcé, mais s'étaient remariés en 1985. Abu-Hani avait alors demandé à l'Institut une garantie de ressources. Sa demande avait été rejetée, alors même que le couple satisfaisait à toutes les conditions nécessaires, au motif que l'épouse, selon le Ministère de l'intérieur, n'était pas légalement résidente des territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 février 1994)

322. Le 22 mars 1994, l'Association israélo-palestinienne des médecins pour la défense des droits de l'homme a vivement protesté contre la décision prise par les forces de sécurité d'ouvrir le feu à proximité d'un hôpital pour enfants (hôpital du Croissant-Rouge, Mohammed Ali ou hôpital pour enfants Mohtasseb). (Jerusalem Post, 23 mars 1994)

323. Le 24 mars 1994, il était signalé que les responsables de l'hôpital Mohtasseb à Hébron avaient publié un communiqué dans lequel ils indiquaient que les 32 jeunes patients avaient été terrifiés par l'irruption dans l'hôpital de soldats en armes qui s'étaient emparés de chaises qu'ils avaient placées sur le toit du bâtiment pendant qu'ils faisaient le siège d'une maison où se cachaient des activistes du mouvement Hamas, les 22 et 23 mars. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 mars 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 25 mars 1994)

324. Le 24 mars 1994, il a été signalé que la section israélienne de l'organisation Défense des enfants-International était sur le point de recevoir une allocation de 80 000 dollars des États-Unis pour la création d'un programme commun avec l'Organisation des avocats palestiniens pour la défense des droits de l'homme, à Khan Younis. Ce projet visait à poser les bases d'un système de justice pour les jeunes dans la bande de Gaza. (Jerusalem Post, 24 mars 1994)

325. Le 31 mars 1994, il a été signalé que Défense des enfants-International avait attiré l'attention de Yitzhak Rabin, en sa qualité de Ministre de la défense, sur son devoir de protection des enfants palestiniens, dans le contexte des événements qui s'étaient produits à Hébron et au cours desquels des soldats armés des FDI avaient fait irruption dans l'hôpital pour enfants Mohtasseb alors qu'ils menaient une opération de sécurité au cours de laquelle trois activistes recherchés du mouvement Hamas, et des passants, avaient été tués. (Jerusalem Post, 31 mars 1994)

## 2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales

### a) Liberté de circulation

326. Le 2 janvier 1994, il a été signalé que les FDI avaient récemment fermé la plupart des postes de contrôle fixes (une vingtaine) de la Rive occidentale à la suite du bouclage des territoires ordonné une année auparavant, et qu'elles devaient les remplacer par des postes de contrôle mobiles. Toutefois, les postes demeuraient fixes à Jérusalem. (Ha'aretz, 2 janvier 1994)

327. Le 23 janvier 1994, il a été signalé que, compte tenu du nombre de permis de travail délivrés par l'administration civile dans les territoires et par le Ministère du travail, quelque 30 000 Arabes franchissaient quotidiennement la Ligne verte depuis les territoires pour aller travailler. Toutefois, il semblait que des milliers d'autres entraient et passaient la nuit illégalement en Israël (les titulaires d'un permis de travail ne sont autorisés à rester en Israël que de 5 à 19 heures). (Ha'aretz, 23 janvier 1994)

328. Le 26 janvier 1994, il a été signalé que les cartes magnétiques et les permis de travailler en Israël délivrés à de nombreux ouvriers de la bande de Gaza (plusieurs centaines, apparemment) avaient récemment été confisqués par les FDI au cours de contrôles d'identité effectués au point de passage d'Erez (également relaté dans Al-Tali'ah, 27 janvier 1994). Les ouvriers ont été informés qu'ils ne seraient plus autorisés à quitter la bande de Gaza avant le mois de juillet 1994. Des documents portant la mention "opposant" leur ont été délivrés. (Ha'aretz, 26 janvier 1994)

329. Le 30 janvier 1994, Rafi Peled, Commissaire principal de la police, a révélé que le système informatique de pointe destiné à identifier les empreintes digitales que la police avait récemment acquis serait peut-être installé à la frontière présumée des futures régions palestiniennes autonomes. Des cartes magnétiques sont actuellement utilisées aux points de passage de la frontière de la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 janvier 1994)

330. Le 10 mars 1994, après la levée du couvre-feu décrété dans plusieurs villes, entre autres Naplouse, Bethléem, Tulkarem et Gaza, 4 500 travailleurs agricoles âgés de plus de 40 ans ont été autorisés à venir travailler à l'intérieur de la Ligne verte. (Al-Tali'ah, 10 mars 1994)

331. Le 13 mars 1994, il a été signalé que des ouvriers agricoles des territoires âgés de plus de 30 ans seraient autorisés à se rendre en Israël, à compter du 13 mars, pour y travailler. Depuis quelque temps, l'âge minimal des personnes autorisées à traverser la Ligne verte était fixé à 40 ans; les femmes ne faisaient l'objet d'aucune restriction d'âge. (Jerusalem Post, 13 mars 1994)

332. Le 15 mars 1994, le Commandant militaire d'Hébron, invoquant la sécurité des citoyens arabes, a ordonné la fermeture d'une artère reliant Hébron d'est en ouest, couvrant une superficie d'un kilomètre carré d'Al Dabaweya à Al Sahla et au marché aux légumes. Deux semaines plus tard, les résidents de ce quartier se sont plaints de rencontrer d'énormes difficultés pour rentrer chez eux du fait que les rues secondaires avaient également été fermées. (Al-Tali'ah, 17 et 31 mars 1994)

b) Liberté de l'enseignement

333. Le 19 décembre 1993, il a été signalé que l'administration civile avait fermé deux écoles dans la bande de Gaza, dans la ville de Gaza et à Khan Younis à la suite de jets de pierres. (Ha'aretz, 19 décembre 1993)

334. Le 13 janvier 1994, les FDI ont fermé deux écoles publiques du quartier de Rimal, dans la ville de Gaza, quelques jours après que des soldats y eurent essuyé des jets de pierres. (Ha'aretz, 14 janvier 1994)

335. Le 3 mars 1994, il a été signalé que les autorités militaires avaient ordonné jusqu'à nouvel ordre la fermeture de toutes les écoles des territoires occupés. (Al-Tali'ah, 3 mars 1994)

336. Le 7 mars 1994, l'Université de Bethléem, qui avait été autorisée à rouvrir pour la première fois depuis le massacre d'Hébron, a été fermée à nouveau, des émeutes y ayant éclaté. (Jerusalem Post, 8 mars 1994)

337. Le 16 mars 1994, les cours ont repris dans tous les lycées de la Rive occidentale sauf dans les secteurs faisant l'objet de couvre-feux, dont Hébron et Halhoul. Les écoles avaient été fermées immédiatement après le massacre d'Hébron, le 25 février, le couvre-feu ayant été décrété dans d'importants secteurs de la Rive occidentale. (Ha'aretz, 17 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 17 mars 1994 et dans The Jerusalem Times, 25 mars 1994)

338. Le 21 mars 1994, des étudiants de la bande de Gaza, auxquels se sont joints des dirigeants du Fatah, un parlementaire et des membres du Mouvement des étudiants arabes et israéliens, ont manifesté près du poste de contrôle d'Erez pour protester contre l'interdiction qui leur était faite par les autorités israéliennes de reprendre leurs études sur la Rive occidentale; 1 130 étudiants

de la bande de Gaza inscrits dans des universités ou des collèges de la Rive occidentale n'ont pas été autorisés à y retourner malgré la reprise des cours du deuxième semestre, une semaine auparavant. (Ha'aretz, 22 mars 1994)

339. Le 25 mars 1994, 300 étudiants de l'Université de Bir Zeit ont occupé un point de contrôle militaire près de Latrun, par solidarité avec les étudiants de Gaza empêchés de suivre les cours à cause du siège. (The Jerusalem Times, 1er avril 1994)

340. Le 30 mars 1994, il a été signalé que les autorités militaires avaient annoncé que les lycées arabes de la Rive occidentale seraient fermés pendant deux jours pour prévenir tout risque d'émeute : les troubles récents auraient germé dans les écoles compromettant l'accord tacite en vertu duquel, depuis trois ans, les Palestiniens s'étaient engagés à faire en sorte d'éviter de provoquer les fermetures d'écoles fréquemment décrétées au début du soulèvement. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 mars 1994)

341. Le 31 mars 1994, il a été signalé que toutes les écoles arabes des territoires avaient été fermées pour deux jours. (Jerusalem Post, 31 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 31 mars 1994)

c) Liberté de religion

342. Le 23 décembre 1993, il a été signalé que les nombreux Palestiniens chrétiens des territoires occupés seraient empêchés de célébrer Noël à Jérusalem, dont l'accès leur était toujours refusé. (Al-Tali'ah, 23 décembre 1993)

343. Le 15 février 1994, l'armée a fermé pour un an la mosquée Al-Ayin à el-Bireh (ou Ramallah), après qu'on eut découvert qu'elle était utilisée par des activistes de la branche militaire du Hamas, Izzadin al-Kassem. La mosquée a été fermée sur ordre du général de division Danny Yatom qui assure le commandement central. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 février 1994)

344. Le 4 mars 1994, la police aurait empêché des musulmans, âgés de moins de 30 ans (ou de 40 ans) d'avoir accès au Mont du Temple pour aller y prier à l'occasion du Ramadan.

345. Le 4 mars 1994, les autorités israéliennes auraient réduit encore l'accès à la Rive occidentale et à la bande de Gaza et empêché des Palestiniens d'entrer dans Jérusalem pour aller prier à la mosquée Al-Aqsa. Selon des membres du personnel de la mosquée, moins de 20 000 fidèles avaient été autorisés à y pénétrer. En temps ordinaire, le vendredi, durant le mois saint du Ramadan, ils sont 200 000. Il a également été signalé que les prières du vendredi avaient été interdites dans de nombreuses mosquées des territoires occupés. (Al-Tali'ah, 10 mars 1994; The Jerusalem Times, 11 mars 1994)

346. Le 18 mars 1994, des sources palestiniennes à Hébron ont fait part de leurs préoccupations au sujet des mesures que les autorités israéliennes avaient décidé de prendre sous prétexte de protéger les musulmans qui priaient dans la mosquée d'Ibrahimi. Le premier magistrat d'Hébron, le cheik Tayseer Tamimi, a

déclaré que les autorités israéliennes avaient emmené des excavatrices et des engins de chantier dans l'enceinte de la mosquée qu'elles étaient en train de défigurer. (The Jerusalem Times, 18 mars 1994)

347. Le 20 mars 1994, il a été signalé qu'à la suite du massacre d'Hébron, seules les personnes âgées d'au moins 40 ans auraient accès au Mont du Temple pour les prières du vendredi. (Ha'aretz, 20 mars 1994)

348. Le 25 mars 1994, le Directeur du Waqf (administration du patrimoine musulman) à Jérusalem, Adnan Husseini, a déclaré, à propos du renforcement des mesures de sécurité sur les lieux saints décidé par Israël, que ces mesures étaient exagérées et qu'il était inutile et humiliant de procéder avant les prières à une fouille au corps sur tous les hommes âgés de moins de 40 ans devant le dôme du Rocher. La sécurité avait également été renforcée autour du Mur des lamentations et des synagogues. Des dispositifs électroniques avaient été installés aussi aux points de contrôle sur les routes menant à Jérusalem. (The Jerusalem Times, 25 mars 1994)

d) Liberté d'expression

349. Le 11 janvier 1994, une revue israélo-palestinienne publiée en langue anglaise a été lancée à l'occasion d'une conférence de presse qui s'est tenue à Jérusalem. Le Palestine-Israel Journal of Politics, Economics, and Culture était le fruit d'une initiative conjointe de ses rédacteurs, Ziad Abu Zayyad et Victor Cygielman. Chaque numéro devait être consacré à un sujet différent, le premier l'étant à l'économie politique. Le tirage initial était estimé à 4 000 exemplaires, principalement destinés aux universitaires, aux étudiants et aux intellectuels. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 janvier 1994)

3. Informations sur les activités des colons touchant la population civile

350. Le 1er décembre 1993, des centaines de colons ont bloqué 12 intersections vitales sur la Rive occidentale en signe de protestation contre l'assassinat de deux Israéliens victimes d'une agression terroriste. Aucun affrontement n'a été signalé avec les Palestiniens retenus par d'interminables bouchons alors qu'ils allaient travailler. (Jerusalem Post, 3 décembre 1993)

351. Les 3 et 4 décembre 1993, au cours de deux incidents séparés, des colons de Kiryat Arba ont blessé par balle six Palestiniens à Hébron. L'un d'entre eux était dans un état critique et un autre était grièvement blessé. Le premier incident s'est produit lorsque des pierres ont été lancées sur des Israéliens dans le centre de la ville. Ils ont riposté en tirant aussi bien sur les jeteurs de pierres que sur les passants. Trois personnes ont été blessées. Au cours du deuxième incident, un(des) colon(s) a(ont) tiré sur un chauffeur de taxi arabe, craignant, semblerait-il, d'être écrasé(s). Un passager palestinien a été grièvement blessé et un couple de Palestiniens assis sous la véranda de sa maison a été légèrement blessé par des éclats de shrapnel. (Ha'aretz, 5 décembre 1993; Jerusalem Post, 5 et 6 décembre 1993)

352. Le 5 décembre 1993, le Palestinien blessé par balle par un colon d'Hébron a succombé à ses blessures. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 décembre 1993)

353. Le 6 décembre 1993, quelque 800 habitants juifs en colère de Kiryat Arba et d'Hébron se sont amassés à l'endroit où deux Israéliens avaient été abattus. Ils ont verbalement pris à parti des soldats des FDI, agressé des équipes de photographes et endommagé des véhicules et des habitations appartenant à des Arabes. Ils ont cassé des vitres de voiture et de maisons à Hébron et dans plusieurs villages des environs, et terrifié la population locale. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 décembre 1993)

354. Le 7 décembre 1993, des colons ont incendié une station service dans le village de Sair (Rive occidentale) et endommagé des dizaines d'habitations et de véhicules dans ce village et dans l'agglomération voisine de Givat Harsina. Des véhicules appartenant à des Arabes ont été lapidés dans les secteurs d'Hébron et de Ramallah. (Ha'aretz, 8 décembre 1993)

355. Le 8 décembre 1993, selon des sources palestiniennes, des colons ont grièvement blessé un Palestinien près de Ramallah en lançant un parpaing de leur véhicule sur un véhicule palestinien en mouvement. À Hébron, des habitations et des véhicules appartenant à des Palestiniens ont été endommagés par des colons; huit véhicules ont été incendiés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 9 décembre 1993)

356. Le 9 décembre 1993, un tireur israélien a abattu un conducteur de tracteur près du village de Turmus Ayya, sur la Rive occidentale. Une femme de la localité a assisté au meurtre. (Jerusalem Post, 10 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah; 16 décembre 1993)

357. Le 9 décembre 1993, il a été signalé que des colons avaient bloqué la route menant au poste de contrôle Erez et empêché les habitants de Gaza d'aller travailler au-delà de la ligne verte. On a appris aussi que des colons avaient violemment battu des habitants du village de Jamain et détruit plusieurs voitures. (Al-Tali'ah, 9 décembre 1993)

358. Les 10 et 11 décembre 1993, trois Palestiniens qui revenaient de leur travail à Tarkumiyeh, près d'Hébron, ont été abattus par des militants juifs anonymes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 16 décembre 1993)

359. Le 12 décembre 1993, il a été signalé qu'une soixantaine de plaintes déposées par des Palestiniens de la Rive occidentale pour dégâts matériels causés par des colons faisaient l'objet d'enquêtes. (Ha'aretz, 12 décembre 1993)

360. Le 15 décembre 1993, Dedi Zucker, Président de la Commission juridique de la Knesset, a accusé les autorités des territoires de ne pas protéger les Palestiniens après avoir constaté que, sur un échantillon de 40 plaintes déposées contre des colons juifs, dont huit à la suite de meurtres, cinq suspects seulement avaient été traduits en justice. Zucker a indiqué qu'il avait examiné un échantillon de plaintes déposées contre des colons entre 1989 et 1993 pour meurtres, blessures par balle, atteintes à la propriété, destruction de bétail, lapidations et incendies volontaires : 16 affaires avaient été classées pour non-identification des coupables; 10 avaient été classées faute de preuves; trois faisaient encore l'objet d'une enquête; dans quatre cas, la police n'avait pas réussi à trouver de preuves; deux affaires

étaient instruites par le parquet depuis 1990. Des suspects avaient été traduits en justice dans cinq affaires. Sur les huit affaires de meurtre, cinq avaient été classées faute de suspect; une autre affaire était en cours d'instruction depuis novembre 1990; deux suspects avaient été traduits en justice dans deux affaires. (Jerusalem Post, 16 décembre 1993)

361. Le 16 décembre 1993, des responsables des colons ont manifesté leur désaccord avec les directives données au début du mois aux commandants militaires des territoires concernant les colons qui violaient la loi. Ces nouvelles directives, qui émanaient des services du Procureur général, autorisaient les soldats, dans certaines circonstances, à recourir à une "force raisonnable" pour arrêter les colons et les amener au poste de police. Elles autorisaient aussi les commandants militaires locaux à imposer des couvre-feux, aussi bien aux Juifs qu'aux Arabes (également relaté dans Al-Tali'ah, 23 décembre 1993). Ce document de 14 pages contenait des explications sur les responsabilités respectives des FDI et de la police. Les procédures à suivre par les soldats lors de manifestations de colons et les circonstances dans lesquelles les soldats étaient autorisés à recourir à la force, à prendre d'autres mesures contre des émeutiers ou à disperser les colons en cas de violence. Il a été distribué à tous les officiers des territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 décembre 1993)

362. Le 16 décembre 1993, pour la première fois en sept ans depuis le début du soulèvement, le couvre-feu a été décidé pendant quelques heures la nuit dans des colonies de peuplement juives situées dans le secteur de Naplouse (Bracha, Elon Moreh, Tel Haim, Tapuach et Yitzhar), lorsque les FDI ont empêché qu'un rouleau de la Torah soit introduit dans le Tombeau de Joseph à Naplouse. (Ha'aretz, 17 décembre 1993; Jerusalem Post, 22 décembre 1993)

363. Le 23 décembre 1993, il était indiqué que les FDI avaient interdit de circuler en voiture la nuit, à Hébron, où le couvre-feu avait été levé une semaine plus tôt. Les résidents estimaient qu'il s'agissait là en réalité d'une nouvelle forme de couvre-feu, car l'interdiction ne s'appliquait pas aux véhicules des colons. Le climat d'agitation et de peur régnant à Hébron empêchait les Palestiniens de se déplacer à pied dans la ville la nuit. Au cours des trois semaines écoulées, les habitants arabes d'Hébron avaient dû subir des actes de violence répétés de la part des colons, qui avaient notamment cassé 18 voitures, mis le feu à une voiture et à deux magasins, et détruit et brûlé des charrettes de fruits et de légumes. Des Palestiniens se plaignaient que les FDI opéraient essentiellement leurs rafles dans des zones dont des résidents arabes devaient lutter pour protéger leurs biens et leur existence. Deux cent quinze résidents avaient été arrêtés dernièrement; 175 d'entre eux avaient été relâchés après avoir payé une amende pour violation du couvre-feu. (Al-Tali'ah, 23 décembre 1993)

364. Le 31 décembre 1993, il a été signalé que les autorités avaient l'intention de doubler les forces de police dans les territoires en prévision des troubles que pourraient fomenter des colons juifs opposés à l'autonomie palestinienne. Les nouvelles directives, plus strictes, prévoyaient la création d'unités de renseignement dans les secteurs concernés et la mise à disposition

d'installations de détention plus vastes en cas d'arrestations massives. Il y était également prévu de renforcer les pouvoirs de la police pour calmer l'agitation des colons dans les territoires. (Jerusalem Post, 31 décembre 1993)

365. Le 3 janvier 1994, on a brisé les vitres et tailladé les pneus de plusieurs véhicules stationnés devant la Maison de l'Orient, siège de l'OLP, à Jérusalem-Est. Entre trois et 10 véhicules ont ainsi été endommagés. Le parti Kach a revendiqué la responsabilité de ces actes de vandalisme. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 janvier 1994)

366. Le 8 janvier 1994, des sources proches de la police ont signalé que la division de la police chargée d'enquêter sur les délits graves avait recommandé au bureau du Procureur du tribunal de district de Jérusalem de poursuivre quatre membres du Kach, parmi lesquels deux responsables du mouvement (le chef du Kach Baruch Marzel et le porte-parole Noam Federman) pour cinq attaques perpétrées au cours des derniers mois contre des Arabes et des cibles arabes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 janvier 1994)

367. Le 13 janvier 1994, des colons de la colonie de peuplement de Kiryat Arba auraient roué de coups et gravement blessé Mahmud Mohammed Abu Safi, garçon de 15 ans, du village de Yata. La police n'aurait tenu aucun compte de la plainte d'Abu Safi. (Al-Tali'ah, 13 janvier 1994)

368. Le 17 janvier 1994, des membres du Comité pour la sécurité routière, créé par le fondateur du Kach, le rabbin Meir Kahane aujourd'hui défunt, ont détruit des biens appartenant à des Arabes lors de trois incidents séparés survenus dans la région d'Hébron. (Ha'aretz, 18 janvier 1994)

369. Le 30 janvier 1994, Yeroham Sagi, chef adjoint de la sécurité de la colonie de Yitzhar, près de Naplouse, a été arrêté après qu'un berger arabe eut été blessé non loin de l'implantation. Le berger s'était approché d'une guérite installée provisoirement près de Yitzhar par les résidents de la colonie; il avait alors été repéré par les responsables de la sécurité de la colonie, qui circulaient à bord d'une jeep, et on lui avait tiré dans les jambes. Le berger a porté plainte à la police et Sagi a été arrêté, car il était soupçonné d'être impliqué dans l'incident. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 janvier 1994)

370. Le 31 janvier 1994, il a été signalé que des pierres avaient été jetées sur plusieurs véhicules palestiniens après une attaque armée qui avait été lancée contre une voiture israélienne, près de la colonie de Morag. (Ha'aretz, 31 janvier 1994)

371. Le 31 janvier 1994, la Fédération nationale des journalistes israéliens a demandé au porte-parole des FDI de mettre fin à ce qu'elle a qualifié de "harcèlement continu" des journalistes qui couvrent l'agitation des colons dans les territoires. (Jerusalem Post, 1er février 1994)

372. Le 1er février 1994, plusieurs dizaines d'activistes de Kahana Hai ont apparemment tenté d'envahir le village arabe de Yasuf. Une dizaine d'entre eux ont été arrêtés et le secteur a été déclaré zone militaire fermée. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 février 1994)



373. Le 3 février 1994, il a été signalé que la brigade chargée d'enquêter sur les délits graves était en train d'interroger un homme de 20 ans, de Kiryat Arba, qui était soupçonné d'être mêlé à un incident survenu deux mois plus tôt et au cours duquel des coups de feu avaient été tirés sur une voiture arabe, près de Ma'aleh Ephraïm. Deux Arabes de Jéricho avaient été blessés à cette occasion. (Jerusalem Post, 3 février 1994)

374. Le 3 février 1994, le Comité responsable de la sécurité sur les routes affilié au Kach a revendiqué la responsabilité de l'incendie de cinq magasins d'Hébron appartenant à des Arabes. Aucune plainte n'a été déposée auprès de la police. Un militant du groupe a déclaré que les FDI avaient empêché celui-ci de commettre des actes de vandalisme sur des biens arabes à Halhul, situé non loin de là. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 février 1994)

375. Le 3 février 1994, des membres de la yeshiva du mont du Temple ont été contraints par la police de quitter la zone. Ils auraient joué sur les nerfs des responsables du Waqf (l'organisme religieux musulman responsable du mont du Temple) en faisant mine de se mettre à prier. Selon une politique appliquée depuis longtemps et réaffirmée à plusieurs occasions par la Haute Cour de justice, les Juifs ne sont pas autorisés à prier dans le complexe du mont du Temple. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 février 1994)

376. Le 3 février 1994, il a été signalé que des colons juifs avaient décidé de constituer des patrouilles armées sur les routes de la vallée du Jourdain, y compris sur celles qui relient Jéricho à Awja et sur celles qui vont du nord de la mer Morte au Jourdain. (Al-Tali'ah, 3 février 1994)

377. Le 4 février 1994, il a été signalé que les FDI et la police enquêtaient à la suite de plaintes déposées par des résidents arabes d'Hébron pour les dommages causés par des colons à leurs maisons, jardins et voitures, après l'attaque à l'arme à feu du 2 février au cours de laquelle trois colons de Kiryat Arba avaient été blessés à Halhul. (Ha'aretz, 4 février 1994)

378. Le 17 février 1994, il a été signalé que le Conseil des colonies de la Rive occidentale et de la bande de Gaza avait annoncé une nouvelle campagne visant à discréditer aux yeux de l'opinion publique israélienne les accords passés entre Israël et l'OLP. La campagne serait financée à l'aide de dons provenant d'Israël et de l'étranger. (Al-Tali'ah, 17 février 1994)

379. Le 19 février 1994, une centaine de colons d'Ariel qui portaient des torches ont défilé dans Bidiya, village arabe proche de l'endroit où, la veille, une femme colon avait été tuée alors qu'un important contingent de soldats et de membres de la police des frontières maintenait l'ordre. Selon des rapports non confirmés, les participants à la manifestation ont causé des dégâts dans le village. D'autres colons ont défilé dans le village de Sartah où les meurtriers se seraient réfugiés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 février 1994)

380. Le 21 février 1994, il a été signalé que, pendant la nuit du 19 février, des colons avaient endommagé des biens arabes à Hébron et Halhul. Les dégâts s'élevaient à plusieurs milliers de shekels. Des militants du Comité responsable de la sécurité sur les routes, qui est affilié au mouvement Kach, se sont rendus dans les deux villes immédiatement après le sabbat et y ont commis

des actes de violence, brisant des vitres et endommageant d'autres biens. Ils ont empêché des voitures arabes de passer et, à une occasion au moins, ont brutalisé leurs conducteurs. L'armée aurait arrêté plusieurs militants du Kach et des résidents de Kiryat Arba. Des biens arabes auraient aussi été endommagés dans les villages de Bidiya et de Sartah. (Ha'aretz, 21 février 1994)

381. Le 21 février 1994, des centaines de colons et leurs partisans ont établi des barrages routiers en divers endroits de Cisjordanie afin d'empêcher les Palestiniens d'utiliser les routes pour se rendre au travail et de protester ainsi contre le meurtre d'une femme israélienne, commis le 18 février près de la colonie d'Ariel. Aucun affrontement avec les Palestiniens ou les FDI n'a été signalé. Cependant, des sources palestiniennes ont indiqué que des pierres avaient été lancées sur toutes les voitures arabes dont les conducteurs essayaient de franchir les barrages routiers qui avaient été établis près de Naplouse. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 février 1994)

382. Le 22 février 1994, la police a indiqué qu'elle avait forcé Shaul Gutman, membre du parti Moledet à la Knesset, à quitter le mont du Temple après avoir découvert qu'il portait une arme, en violation des règlements. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 février 1994)

383. Le 26 février 1994, des colons armés auraient essayé d'ouvrir le feu sur une famille palestinienne dans le village de Burin, au sud de Naplouse. Ils ont été obligés de s'enfuir lorsque des villageois les ont pris en chasse. (Al-Tali'ah, 3 mars 1994)

384. Le 3 mars 1994, il a été signalé que les FDI avaient promulgué des ordonnances contre des activistes du Kach et d'autres extrémistes juifs présumés, à Kiryat Arba et à Hébron. Dans la plupart des cas, ces ordonnances avaient été signées par le commandant en chef, le général Danny Yatom, et interdisaient d'entrer à Hébron et au caveau des patriarches. Dans certains cas, l'entrée à Kiryat Arba avait également été interdite. Parallèlement, la plupart des personnes visées par ces ordonnances avaient aussi reçu l'ordre de remettre leurs armes automatiques aux autorités de la sécurité. Des ordonnances analogues interdisant l'entrée à Naplouse et à Hébron avaient été adressées à certains activistes de Kahana Hai à Kfar Tapuach. (Jerusalem Post, 3 mars 1994)

385. Le 3 mars 1994, des dirigeants et des personnalités du Conseil des colonies de peuplement juives dans les territoires occupés ont instamment invité les résidents juifs des territoires à désobéir aux ordres de remettre leurs armes automatiques à la police. (Ha'aretz, 4 mars 1994)

386. Le 5 mars 1994, le porte-parole des FDI a annoncé que les activistes d'extrême droite qui avaient reçu des ordonnances restreignant leurs déplacements ou des mandats d'internement administratif seraient radiés des listes de leurs unités de réserve de l'armée et ne seraient plus appelés, jusqu'à nouvel ordre. (Jerusalem Post, 6 mars 1994)

387. Le 6 mars 1994, sept ministres ont demandé au Gouvernement de déplacer d'Hébron les quelque 400 colons juifs qui s'y trouvaient au motif qu'ils risquaient de se trouver dans une situation mettant leur vie en péril. C'était, à ce jour, l'appel allant le plus clairement dans le sens du démantèlement d'une

colonie de peuplement. Toutefois, le Premier Ministre Yitzhak Rabin et le Ministre des affaires étrangères Shimon Peres se sont catégoriquement refusés à se joindre à cet appel. (Jerusalem Post, 7 mars 1994)

388. Le 7 (ou 8) mars 1994, David Axelrod, porte-parole de Kahana Hai et président du Conseil de Kfar Tapuach, a été arrêté pour avoir refusé de remettre son arme à la police; il a été ultérieurement relâché. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 mars 1994)

389. Le 13 mars 1994, Leonard Goldenberg de la colonie de peuplement de Tapuach sur la Rive occidentale, également membre de Kahana Hai, a été arrêté pour avoir refusé de remettre son arme. (Ha'aretz, 14 mars 1994)

390. Le 13 mars 1994, le cabinet a décidé à l'unanimité de mettre hors la loi les mouvements extrémistes Kach et Kahana Hai qualifiés d'organisations "terroristes". Ces deux mouvements adhéraient à la doctrine antiarabe du rabbin Meir Kahane. Dans une conférence de presse, dont il n'est pas coutumier, le Procureur général Michael Ben Yair a clairement donné à entendre que cette mise hors la loi ne frappait pas les seuls membres des groupes et que ceux qui les soutenaient, soit verbalement soit financièrement, encouraient des peines d'emprisonnement. Le cabinet a précisé que ces deux mouvements seraient interdits en vertu du paragraphe 8 de l'ordonnance de 1948 sur la prévention du terrorisme. Cette décision, dans laquelle étaient nommément mentionnés six dirigeants des deux mouvements, précisait que toute nouvelle organisation ayant des objectifs analogues serait aussi mise hors la loi. Les mesures adoptées ne pouvaient pas formellement s'appliquer aux colons membres du Kach du fait que les territoires ne tombaient pas, à strictement parler, sous le coup de la loi, mais le Premier Ministre Rabin aurait donné pour instruction aux commandants militaires régionaux d'appliquer les dispositions de cette mesure en tant qu'ordre militaire. (Jerusalem Post, 14 mars 1994)

391. Le 14 mars 1994, la police a effectué des perquisitions à Kiryat Arba et à Hébron à la recherche d'armes qui auraient dû être remises à la police; deux armes ont été confisquées. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 mars 1994)

392. Le 15 mars 1994, le siège du Kach et les bureaux du Kahana Hai à Jérusalem ont été fermés pour une période d'au moins six mois, conformément à des ordonnances signées par l'Inspecteur général de la police Rafi Peled. C'était là la première mesure publique prise par la police en application de la décision du Gouvernement de mettre hors la loi ces deux organisations. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 mars 1994)

393. Le 16 mars 1994, la police a confisqué l'arme d'un résident de Beit Hagai soupçonné de tirer sur des jeteurs de pierres à Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 mars 1994)

394. Le 23 mars 1994, il a été signalé que des résidents palestiniens d'Hébron affirmaient avoir été harcelés, après le massacre du 25 février, par des colons de connivence avec des soldats, essentiellement près de Beit Hadassah (un quartier juif d'Hébron). (Ha'aretz, 23 mars 1994)

395. Le 24 mars 1994, des colons juifs armés auraient mitraillé et lapidé des maisons arabes à Hébron. (Jerusalem Post, 25 mars 1994)

396. Les 25, 26 et 27 mars 1994, 10 résidents de Kiryat Arba, qui n'avaient pas respecté les ordres des FDI interdisant l'accès d'Hébron pendant les fêtes, y ont été arrêtés. (Jerusalem Post, 28 mars 1994)

#### D. Traitement des détenus

##### 1. Mesures concernant la libération des détenus

397. Le 30 décembre 1993, le rapport de l'Institut Mandela pour le mois de décembre 1993 indiquait que le nombre des Palestiniens incarcérés (7 065) ou arrêtés (4 088) qui se trouvaient dans des prisons et dans des camps israéliens s'élevait alors à 11 273. Ce chiffre comprenait également quelque 300 Palestiniens placés en détention administrative. (Al-Tali'ah, 30 décembre 1993)

398. Le 7 janvier 1994, Israël a libéré 101 détenus palestiniens (54 originaires de la Rive occidentale et 47 de la bande de Gaza). Cette mesure s'inscrivait dans le cadre de ce que les responsables israéliens désignaient sous le terme de "mesures de confiance". La plupart des détenus libérés appartenaient au Fatah, arrivaient au terme de leur peine et n'avaient pas perpétré d'attaques contre des civils ou des soldats israéliens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 et 9 janvier 1994)

399. Le 1er mars 1994, 569 (570 ou 588) Palestiniens détenus pour des raisons de sécurité ont été libérés; ils satisfaisaient tous à trois principaux critères : ils avaient déjà purgé la plus grande partie de leurs peines; ils étaient affiliés à des factions favorables au processus de paix de l'OLP; ils n'avaient pas commis de graves délits (c'est-à-dire n'étaient pas considérés comme des "terroristes" ou activistes appartenant au noyau dur ayant participé à des agressions contre des Israéliens) après la signature de la Déclaration de principes. (Jerusalem Post, 2 mars 1994; Ha'aretz, 4 mars 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 3 mars 1994; The Jerusalem Times, 4 mars 1994)

400. Le 3 mars 1994, 400 (ou 415) prisonniers palestiniens ont été libérés. Tous répondaient aux mêmes critères que ceux qui étaient appliqués aux personnes libérées deux jours auparavant. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 mars 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 4 mars 1994)

##### 2. Autres informations concernant des détenus

401. Le 9 décembre 1993, Nihad Suleiman Diab Krivan s'est échappé d'Ansar 2, centre de détention de Gaza connu sous le nom de "Beach". (Ha'aretz, 12 décembre 1993).

402. Le 12 décembre 1993, il a été signalé que Bassem Muhammad Abd ar-Rahman al-Tamimi, de Bani Salah dans le district de Ramallah, avait été libéré plusieurs jours auparavant sans caution; aucune charge n'avait été retenue contre lui. Il avait été arrêté le 9 novembre pour appartenance présumée à la cellule qui avait assassiné Haim Mizrahi. Pendant l'enquête, al-Tamimi a été

victime d'une hémorragie cérébrale et a perdu conscience; il a été hospitalisé et son état nécessitait une intervention chirurgicale. Les FDI et le SGS se sont mutuellement accusés d'être responsables des blessures qu'il avait subies. Une enquête est en cours. (Ha'aretz, 12 décembre 1993; la soeur de M. al-Tamimi, Basema al-Tamimi, 44 ans, a été tuée quelques jours plus tard par un soldat FDI; également relaté dans Al-Tali'ah, 9 décembre 1993)

403. Le 30 décembre 1993, il a été signalé que des prisonniers membres du Fatah avaient aidé des gardes israéliens dans le camp de détention de Ketziot, lorsque des prisonniers palestiniens opposés aux accords entre Israël et l'OLP avaient transgressé les règlements pénitentiaires. L'incident se serait produit le 19 décembre, dans le quartier 4 du camp de tentes du Néguev lorsque des prisonniers membres du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) et du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) ont refusé de répondre à l'appel journalier. Des gardes des FDI ont lancé des gaz lacrymogènes et tiré des balles en caoutchouc et certains prisonniers affiliés au Fatah auraient frappé et ligoté les prisonniers membres du FPLP et du FDLP. Il y aurait eu 121 blessés par des coups ou parce qu'ils avaient inhalé du gaz lacrymogène et cinq par des balles en caoutchouc). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 décembre 1993)

404. Le 12 janvier 1994, le sergent de réserve Ehud Sevitzki, 29 ans, a été tué par un officier des FDI au cours d'une violente altercation avec un détenu palestinien à la prison de Ketziot, dans le désert du Néguev. Au cours de l'appel quotidien du matin, un prisonnier palestinien a attaqué le soldat et tenté de lui prendre son arme. Un officier a, semble-t-il, ouvert le feu sur le prisonnier, mais a manqué sa cible, atteignant Sevitzki et un autre réserviste. Sevitzki a succombé à ses blessures. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 janvier 1994)

405. Le 22 mars 1994, il a été signalé que depuis la fermeture des territoires, les Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes n'avaient pas eu le droit de recevoir aucune visite de membres de leurs familles. Des représentants de la Croix-Rouge ont rencontré des représentants des détenus au centre de détention militaire de Ketziot, auxquels ils ont conseillé d'accepter que les détenus reçoivent seulement la visite de leurs épouses, mais cette proposition a été rejetée. (Ha'aretz, 22 mars 1994)

#### E. Annexion et implantation de colonies

406. Le 5 décembre 1993, les habitants du village d'Anata ont présenté une pétition pour s'opposer à l'ordonnance 1/226 du Ministère de l'intérieur décrétant la confiscation de 375 dounams de terres appartenant à ce village. (Al-Tali'ah, 9 décembre 1993)

407. Le 7 décembre 1993, il a été signalé qu'après avoir appris du Ministre du logement, Binyamin Ben Eliezer, que le Gouvernement avait construit 4 629 appartements dans les colonies de peuplement en 1993, Dedi Zucker avait reproché à celui-ci de continuer à consacrer des millions de shekels à la construction de logements dans ces colonies bien qu'il ait promis d'en ralentir le rythme. (Jerusalem Post, 7 décembre 1993)

408. Le 9 décembre 1993, il a été signalé que des colons s'étaient emparés de 12 dounams de terres arabes situées à proximité des colonies d'Elon Moreh (Cisjordanie septentrionale) et d'Alon Shvut (Cisjordanie méridionale) en vue d'établir de nouvelles colonies. (Al-Tali'ah, 9 décembre 1993)

409. Le 12 décembre 1993, le Ministre de l'économie, Shimon Shetreet, a préconisé l'occupation des milliers d'appartements vacants dans les territoires (il y en aurait 4 400) pour atténuer la crise du logement. Selon Shetreet, Israël n'avait plus rien à perdre puisqu'il avait déjà été pénalisé par les États-Unis pour avoir dépensé l'argent reçu au titre de l'aide dans des colonies de peuplement situées au-delà de la Ligne verte. (Jerusalem Post, 13 décembre 1993)

410. Le 13 décembre 1993, les FDI ont procédé à l'enlèvement d'une caravane que des résidents avaient installée le 12 décembre près de Neveh Dekalim dans le secteur de Gush Katif. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 décembre 1993)

411. Le 13 décembre 1993, les habitants du village d'Al Labn Gharbeya ont présenté une pétition pour s'opposer à une ordonnance militaire décrétant la confiscation de 20 000 dounams de terres cultivées sous prétexte qu'ils constituaient une zone militaire. (Al-Tali'ah, 16 décembre 1993)

412. Le 15 décembre 1993, le Parti arabe démocratique a contesté une ordonnance des FDI, datée du 14 novembre, portant sur la confiscation d'une bande de terre de 30 mètres de large à Gaza, apparemment pour y construire une clôture, arguant qu'elle était contraire au droit international. (Jerusalem Post, 16 décembre 1993)

413. Le 16 décembre 1993, il était signalé que des habitants arabes de villages situés dans le sud-est de la bande de Gaza avaient organisé une manifestation pacifique, une semaine auparavant, pour protester contre la confiscation de leurs terres. D'après l'ordonnance militaire 6/93, prise le 14 novembre 1993, une bande large de 30 mètres et longue de 10 kilomètres devait être confisquée à des fins militaires pour une durée de 10 ans. Des fruits et des légumes étaient cultivés sur ces terres. (Al-Tali'ah, 16 décembre 1993)

414. Le 20 décembre 1993, un représentant du Gouvernement a confirmé que celui-ci mettait la dernière main à un plan visant à assurer le contrôle d'Israël sur le secteur situé entre la colonie de peuplement de Givat Zeev et Jérusalem. Ce plan prévoyait l'annexion à Givat Zeev de plusieurs centaines de dounams de terres entre la limite sud actuelle de la ville, y compris des terres longeant le village arabe de Beit Ikksa, et le quartier de Ramot, au nord de Jérusalem. (Jerusalem Post, 21 décembre 1993)

415. Le 20 décembre 1993, il a été signalé que selon des statistiques publiées par le Conseil des communautés juives dans les territoires, le nombre de Juifs s'y élevait à 136 415. D'après le Conseil, cela représentait une augmentation de 7,3 % par rapport à l'année précédente et de 120 % depuis le début du soulèvement, en décembre 1987. Selon ces statistiques, il y avait 144 colonies de peuplement dans les territoires, la plus grande étant celle de Maale Adumim, qui comptait près de 20 000 habitants. Les statistiques du Conseil différaient de celles fournies par le mouvement "Peace Now", dont la porte-parole, Vered

Livne, a affirmé qu'il n'y avait sûrement pas plus de 120 000 colons, probablement beaucoup moins. (Jerusalem Post, 21 décembre 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 23 décembre 1993)

416. Le 22 décembre 1993, neuf familles ont emménagé dans des habitations vides du Ministère du logement (qui n'avaient pas encore été mises en vente) à Talmon B, au nord de Ramallah. (Ha'aretz, 23 décembre 1993; Jerusalem Post, 23 et 27 décembre 1993)

417. Le 23 décembre 1993, il a été signalé que le Ministre du logement, Binyamin Ben-Eliezer, avait ordonné l'accélération de trois grands projets de construction dans le secteur de Jérusalem, dont un projet de construction à grande échelle dans les territoires, juste à l'est de la capitale. (Jerusalem Post, 23 décembre 1993)

418. Les 24 et 25 décembre 1993, huit familles ont emménagé dans la nouvelle colonie de peuplement d'Ofarim, près d'Amara, dans la division du Goush Emounim, et ont raccordé leurs logements à un générateur d'électricité. (Jerusalem Post, 27 décembre 1993)

419. Les 24 et 25 décembre 1993, de 4 000 à 5 000 personnes ont escaladé des collines pelées en plus de 80 endroits dans l'intention d'y établir de nouvelles colonies de peuplement. Les organisateurs de cette campagne appelée "Ceci est notre terre", et qui vise à doubler le nombre des colonies implantées sur des terres appartenant à l'État dans les territoires pour le porter à 260, ont déclaré qu'il s'agissait là de la première étape du projet. Le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, a déclaré à la radio israélienne que le Gouvernement n'avait pas l'intention d'autoriser la construction de nouvelles colonies de peuplement. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 et 26 décembre 1993)

420. Le 29 décembre 1993, les résidents de Beit El ont ramené huit caravanes dans leur colonie de peuplement, mettant ainsi un terme à un affrontement avec les FDI qui avait commencé trois semaines auparavant, lorsqu'ils avaient installé ces caravanes sur une colline, juste à l'extérieur de la colonie. Ces caravanes devaient inaugurer l'implantation d'un nouveau quartier de Beit El appelé "Givat Haim Mizrahi" à la mémoire du colon tué le 29 octobre. (Ha'aretz, 29 décembre 1993; Jerusalem Post, 28, 29 et 30 décembre 1993)

421. Le 30 décembre 1993, il a été annoncé que le Gouvernement israélien avait approuvé un budget spécial en vue de la création d'une colonie qui relierait la zone de peuplement Ja'afat Zaev à la ville de Jérusalem et dont l'aménagement entraînerait la confiscation de milliers de dounams de terres arabes. (Al-Tali'ah, 30 décembre 1993)

422. Le 3 janvier 1994, la Commission d'urbanisation de la municipalité de Jérusalem a approuvé la première étape d'un projet de construction de logements pour les Juifs près de la yeshiva de Beit Orot, sur le mont des Oliviers. Par 7 voix contre 3, la Commission a décidé d'autoriser la yeshiva de Beit Orot à installer une douzaine de caravanes sur les terres qui lui étaient contiguës, dans le quartier arabe de A-Tur. L'autorisation a été accordée en dépit des

recommandations du Département de l'urbanisme de la ville, qui avait indiqué que le terrain en question avait déjà été affecté à la construction d'une école arabe. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 janvier 1994)

423. Le 4 janvier 1994, le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, a sévèrement critiqué l'installation par des colons de sept caravanes près de la yeshiva de Beit Orot, le 3 janvier 1994 après minuit. Bien qu'étant favorable au projet de construction de la yeshiva, Olmert a ordonné le retrait des caravanes du site, situé dans le quartier de A-Tur, au motif qu'il n'avait pas encore été délivré d'autorisation définitive. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 janvier 1994)

424. Le 5 janvier 1994, il a été signalé que l'administration civile avait récemment entrepris la construction de la route de contournement de Jéricho. (Jerusalem Post, 6 janvier 1994)

425. Le 7 janvier 1994, Ehud Olmert, maire de Jérusalem, a déclaré que 15 000 dounams de terres avaient été récemment annexés à la ville. Il a ajouté que dans les zones considérées, l'exécution de certains projets d'aménagement avait été retardée du fait que des propriétaires arabes avaient déposé un recours devant la Cour suprême israélienne. Par ailleurs, plusieurs projets d'annexion ont été signalés dans la Rive occidentale. De nombreux dounams de terres des villages d'Al Walja, Betir, Jaba', Husan et Surif ont été annexés aux colonies de peuplement de Kfar Atsayun; au sud de Naplouse, plus de 2 000 dounams de terres ont été confisqués au profit de la colonie de peuplement de Gheytit. (Al-Tali'ah, 7 janvier 1994)

426. Le 7 janvier 1994, un porte-parole de l'Office palestinien des ressources en terres et en eaux (études et services juridiques) a signalé qu'Israël avait confisqué 5 000 dounams de terres depuis la signature de l'Accord israélo-palestinien. Il a aussi dénoncé la pratique qui consistait à créer des réserves naturelles et des parcs publics dans les territoires occupés, la qualifiant de moyen classique de confisquer des terres. (Al-Tali'ah, 7 janvier 1994)

427. Le 10 janvier 1994, le Conseil des communautés juives de la Rive occidentale et de la bande de Gaza a annoncé qu'il avait renoncé au projet de créer de nouvelles colonies de peuplement dans les territoires en doublant les colonies existantes. (Jerusalem Post, 11 janvier 1994)

428. Le 13 janvier 1994, le journal israélien Yediot Aharonot aurait dévoilé un plan secret du Gouvernement israélien concernant la création d'une zone urbanisée près de Jérusalem-Est. Cet ensemble, qui serait construit sur 5 000 dounams de terres appartenant à des Arabes, irait de la colonie de peuplement de Maaleh Adumim à l'est à celle de Gush Atsayn située à la périphérie d'Hébron au sud. (Al-Tali'ah, 13 janvier 1994)

429. Le 13 janvier 1994, il a été signalé que 30 maisons préfabriquées avaient été ajoutées à la colonie de peuplement de Tsufim, près de Kalkiliya. Les projets de construction s'étendraient aussi jusqu'à la colonie de peuplement d'Eyal, au nord de Kalkiliya, et atteindraient les limites de la ville arabe.



La construction d'une nouvelle route qui relierait la colonie de peuplement de Bitar à sa partie haute aurait commencé sur des terres appartenant au village arabe de Nahalin. (Al-Tali'ah, 13 janvier 1994)

430. Le 14 janvier 1994, il a été signalé que, d'après le bureau de l'OLP, quelque trois lots de terres avaient été réquisitionnés dans la bande de Gaza pour les besoins des FDI ou de colonies de peuplement israéliennes. Près de la colonie de Morag, environ 10 dounams de terrain privé avaient été confisqués à une famille arabe pour permettre la construction d'une route entre la colonie et les serres. Près de Kfar Darom, des Bédouins ont été enjoins par l'armée de quitter leurs terres. Près de la colonie de peuplement de Dugit, entre 30 et 40 dounams de terres domaniales ont été déclarés zone militaire. (Ha'aretz, 14 janvier 1994)

431. Le 17 janvier 1994, Mordechai Gur, Vice-Ministre de la défense, a approuvé un projet d'un montant d'environ 33,3 millions de dollars, destiné à renforcer la sécurité dans les colonies de peuplement de la Rive occidentale et de la bande de Gaza. (Jerusalem Post, 18 janvier 1994)

432. Le 17 janvier 1994, la yeshiva Beit Orot, située sur le mont des Oliviers à Jérusalem, a de nouveau rejeté l'ordre que lui avait donné la municipalité de retirer les sept caravanes qu'elle avait installées illégalement. (Ha'aretz, 7 janvier 1994; Jerusalem Post, 6, 10, 13 et 18 janvier 1994)

433. Le 19 janvier 1994, Binyamin Ben Eliezer, Ministre du logement, a fait savoir à la Knesset que le Gouvernement travaillait actuellement à l'élaboration de schémas préliminaires en vue de la construction d'un ensemble de routes de sécurité et de contournement sur la Rive occidentale. Il a toutefois refusé de donner publiquement davantage de précisions. (Jerusalem Post, 20 janvier 1994)

434. Le 20 janvier 1994, des géomètres palestiniens ont mis en garde contre les implications négatives du plan israélien consistant à construire pendant la période de transition 650 kilomètres de route de remplacement dans les territoires occupés. Les géomètres ont affirmé que le plan général qu'Israël avait déjà commencé à appliquer modifierait les frontières de la Rive occidentale et de la bande de Gaza et créerait de nouvelles situations de fait. (Al-Tali'ah, 20 janvier 1994)

435. Le 20 janvier 1994, il a été signalé que des colons avaient commencé à planter 3 000 dounams de terres que le Gouvernement israélien avait confisqués au village de Beit Lakiya, dans le district de Ramallah. Les propriétaires terriens arabes avaient déposé un recours contre l'arrêté de confiscation. (Al-Tali'ah, 20 janvier 1994)

436. Le 25 janvier 1994, un haut responsable de la municipalité a déclaré que le nombre de constructions illégales à Jérusalem-Est avait été singulièrement exagéré; en réalité, pratiquement rien n'avait été construit sans autorisation au cours des derniers mois. Selon le maire de Jérusalem, Ehud Olmert, quelque 438 habitations ont été construites illégalement, depuis 1967, dans les zones constructibles de Jérusalem-Est; 189 cas d'extensions de logements ou de nouvelles constructions ont été enregistrés. Des sources municipales ont ajouté

que 800 autres logements avaient été construits illégalement dans des zones dont les plans d'urbanisation n'avaient pas encore été approuvés. (Jerusalem Post, 26 janvier 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 20 et 27 janvier 1994)

437. Le 25 janvier 1994, il a été signalé que des sources palestiniennes avaient accusé Israël d'avoir, à des fins militaires et pour des besoins d'intérêt public, confisqué depuis l'accord signé en septembre avec l'OLP 46 000 dounams de terres sur la Rive occidentale, le long de la Ligne verte et autour de Jérusalem. Les mêmes sources ont également accusé Israël d'avoir agrandi de 1 025 dounams des colonies de peuplement telles que celles de Daniel et de Beit El, d'avoir déclaré l'existence de huit réserves naturelles sur la Rive occidentale, d'avoir tracé huit routes réunissant les colonies de peuplement, d'avoir lancé deux projets de développement de colonies de peuplement sur une superficie de 5 520 dounams dans la région d'Hébron, d'avoir contraint 46 familles élargies à abandonner leurs terres, après les leur avoir confisquées, et d'avoir démoli 63 maisons. (Ha'aretz, 25 janvier 1994)

438. Le 26 janvier 1994, une cinquantaine de résidents juifs des territoires ont été arrêtés lorsque les FDI les ont expulsés d'une maison abandonnée, près de Kiryat Arba (Rive occidentale), où ils s'étaient rassemblés et avaient décrété la naissance d'une nouvelle colonie de peuplement. Cette opération marquait le début d'une campagne lancée par le mouvement "Cette terre est à nous" et destinée à créer en quelques semaines des dizaines de nouvelles colonies de peuplement dans les territoires. La campagne n'a pas recueilli un soutien unanime au sein même du mouvement et le Conseil des communautés juives de la Rive occidentale et de la bande de Gaza s'est officiellement prononcé contre elle. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 janvier 1994)

439. Le 27 janvier 1994, il a été signalé que les autorités israéliennes avaient confisqué 30 dounams de terres dans le village de Beit Hanun afin de construire une nouvelle route qui relierait Israël aux colonies de peuplement israéliennes à Rafah. (Al-Tali'ah, 27 janvier 1994)

440. Le 29 janvier 1994, près de 100 résidents de Gush Etzion ont une nouvelle fois tenté de prendre possession de terres près de la colonie de peuplement de Bat Ayin (Rive occidentale). Toujours dans le cadre de la campagne "Cette terre est à nous", une trentaine de personnes ont installé une guérite de garde et ont attendu d'être arrêtées. Le secteur a été déclaré zone militaire fermée le 27 janvier 1994, après une tentative visant déjà à assurer la présence de colons sur le site, tentative au terme de laquelle trois personnes avaient été arrêtées. (Ha'aretz, 28 janvier 1994; Jerusalem Post, 30 janvier 1994)

441. Le 30 janvier 1994, environ 25 personnes ont été arrêtées à l'extérieur de la colonie de peuplement de Karnei Shomron (Rive occidentale) pour avoir participé à la campagne "Cette terre est à nous" menée pour imposer une présence juive dans les territoires. Les FDI sont intervenues rapidement après que quelques dizaines de personnes eurent installé une guérite temporaire à environ 1 kilomètre au nord de la colonie. Les FDI ont bouclé le site et l'ont déclaré zone militaire fermée. Tard dans la nuit, 120 personnes environ se sont rendues en un autre lieu, à 1 kilomètre au sud de la colonie, et ont déclaré leur intention d'y créer une nouvelle colonie. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 janvier 1994)

442. Le 31 janvier 1994, une centaine de résidents de Maaleh Amos (Rive occidentale) se sont rendus à trois endroits différents, à l'extérieur de la colonie, dans le cadre de la campagne "Cette terre est à nous". Les FDI ont déclaré Maaleh Amos zone militaire fermée. Pendant ce temps, une vingtaine de personnes se sont rendues à Bat Ayin, sur les deux sites des deux précédentes tentatives visant à créer des colonies, et ont attendu que l'armée les arrête. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er février 1994)

443. Le 31 janvier 1994, le premier poste de garde civile des territoires a été officiellement ouvert à Maaleh Adumim, au terme d'un débat qui aura duré 10 ans. De nouvelles unités devaient être mises en place à Efrat, Ariel, Givat Zeev et Maaleh Ephraïm. Les unités de la garde civile des territoires devaient être régies par un règlement beaucoup plus strict que leurs homologues de l'intérieur de la Ligne verte. Dans les territoires, les compétences des gardes civiles devaient se limiter aux colonies de peuplement, afin d'éviter toute friction avec les Palestiniens. (Jerusalem Post, 1er février 1994)

444. Le 31 janvier 1994, une porte-parole a déclaré que la municipalité de Jérusalem avait ouvert la voie à la construction d'un complexe pour loger des Juifs près de la yeshiva de Beit Orot, sur le mont des Oliviers, en allouant un autre terrain à l'école arabe dont la construction était à l'origine prévue sur le site en question. Le nouveau terrain aurait été trouvé à la demande du maire Ehud Olmert; il serait dans le village de A-Tur, où est implantée la yeshiva. (Jerusalem Post, 1er février 1994)

445. Le 2 février 1994, 50 à 70 personnes participant à la campagne "Cette terre est à nous" ont, à la demande des FDI, quitté un lieu situé à l'extérieur de la colonie de Yakir. Il n'a été procédé à aucune arrestation. Le groupe est cependant revenu au même endroit tard dans la nuit. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 février 1994)

446. Le 3 février 1994, 15 personnes ont été arrêtées lorsque le mouvement "Cette terre est à nous" a mené sa campagne dans une zone située à quelque 5 kilomètres à l'est de Maaleh Adumim. La zone a été déclarée zone militaire fermée. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 février 1994)

447. Le 3 février 1994, le Directeur du Waqf (Administration du patrimoine musulman) à Jérusalem s'est plaint de ce que les autorités israéliennes avaient saisi 50 dounams de plus dans le cimetière musulman des jardins de Mamila, situés à Jérusalem-Ouest. Les terres confisquées devaient être transformées en jardin public. Le Directeur a dit que d'autres parties du cimetière avaient déjà été confisquées par le passé pour être transformées en parking et en jardin public. (Al-Tali'ah, 3 février 1994)

448. Le 9 février 1994, le mouvement "Cette terre est à nous" a établi deux campements, un près de la colonie d'Hasmonaim, au nord de Jérusalem, et le second près de la colonie de Nofim, en Cisjordanie. Les deux secteurs ont été déclarés zones militaires fermées et l'armée a arrêté des colons. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 février 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 17 février 1994)

449. Le 10 février 1994, il a été signalé que Meir Davidson, qui avait aidé à lancer des opérations d'achat de propriétés arabes à Jérusalem-Est au profit de groupes de colons, avait été nommé conseiller municipal pour les affaires de Jérusalem-Est, ce qui avait suscité l'indignation de la communauté arabe de la ville. (Jerusalem Post, 10 février 1994)

450. Le 10 février 1994, l'Administration israélienne des terres a recommandé que le Ministère des finances confisque 15 000 dounams de terres situées entre la colonie de Pisgat Zeev et la Colline française, projet qui rapprocherait la colonie de Jérusalem. Dans un autre contexte, on a appris qu'un homme d'affaires juif se proposait de construire plusieurs hôtels dans la zone située entre les colonies de Maaleh Adumim et de Pisgat Zeev. (Al-Tali'ah, 10 février 1994)

451. Le 11 février 1994, il a été signalé que les Bédouins de Jahalin étaient menacés d'expulsion et risquaient de voir détruites leurs maisons situées au pied de la colonie de peuplement de Maaleh Adumim. Il leur fallait aller s'installer ailleurs pour permettre l'expansion de la colonie située dans les environs de Jérusalem. Selon les habitants, le déplacement visait à couper l'enclave de Jéricho du reste de la Rive occidentale. Les Bédouins de Jahalin ont déjà été expulsés de chez eux à Tel Arad, dans le nord de Negev, en 1950, et ont plus tard été "encouragés" à traverser la frontière de la Rive occidentale (à l'époque sous administration jordanienne). Ils ont fini par s'installer à l'endroit qu'ils occupent actuellement il y a 40 ans. (The Jerusalem Times, 11 février 1994)

452. Le 14 février 1994, une vingtaine de colons de Bat Ayin, dans la région de Gush Etzion, ont mis en place une structure en bois en dehors du périmètre de la colonie. C'était la quatrième fois qu'ils essayaient d'établir une présence en dehors de cette colonie, dans le cadre de la campagne lancée par le mouvement "Cette terre est à nous" et visant à doubler le nombre de colonies dans les territoires. À l'occasion de deux précédentes tentatives, des colons avaient été arrêtés. (Jerusalem Post, 15 février 1994)

453. Le 15 février 1994, le Premier Ministre Yitzhak Rabin aurait dit à la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset que des centaines de colons juifs dans la bande de Gaza avaient demandé à être réinstallés ailleurs mais que le Gouvernement ne devait pas offrir d'indemnités "à ce stade" de manière à ne pas encourager l'abandon du secteur. (Jerusalem Post, 16 février 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 24 février 1994)

454. Le 16 février 1994, des dirigeants du mouvement "Cette terre est à nous" ont annoncé, lors d'une cérémonie tenue à Jérusalem, qu'une nouvelle colonie appelée "Neveh Yehudit" avait été établie près d'une colonie déjà existante, Karmeh Shamron (Cisjordanie). Le lieu d'implantation, dans la zone de Ramallah, a été tenu secret afin d'empêcher l'armée d'expulser les 10 colons qui s'y trouvaient déjà. (Ha'aretz, 17 février 1994; également relaté dans The Jerusalem Times, 18 février 1994).

455. Le 18 février 1994, le porte-parole du Ministère du logement, Emit Dubkin, a dit que le Gouvernement considérait que l'agglomération de Jérusalem devait s'étendre aux colonies de Maaleh Adumim et de Givat Zeev. Dans un autre contexte, il a été signalé qu'un tunnel était en cours de construction sous la ville de Beit Jala. Il permettrait aux habitants de la colonie de Gush Etzion d'atteindre Jérusalem sans traverser de villes arabes. (The Jerusalem Times, 18 février 1994)

456. Le 24 février 1994, il a été indiqué que la ville d'Hébron devrait céder 800 doudams de terres pour la construction de la route No 35. Les habitants de Jinsafout, au nord de la Rive occidentale, ont également signalé la confiscation de plusieurs dounams de terres leur appartenant. (Al-Tali'ah, 24 février 1994)

457. Le 25 février 1994, un sondage effectué dans la colonie d'Ariel par l'Institut Maghar Mahot a révélé que 29 % de ses habitants envisageaient de partir. De nombreux colons d'Ariel ont rencontré des membres de la Knesset pour discuter de la possibilité de quitter Ariel en échange d'un dédommagement. (The Jerusalem Times, 25 février 1994)

458. Le 9 mars 1994, le Ministre du logement Binyamin Ben Eliezer a déclaré à la Knesset que le Ministère du logement était prêt à fournir une assistance à toutes les familles qui souhaitaient quitter les territoires pour des raisons de sécurité, bien que la politique officielle du Gouvernement n'ait pas changé. Ben Eliezer a souligné qu'il aidait chaque famille à titre individuel, pour des raisons humanitaires. Depuis le massacre d'Hébron, le 25 février, des dizaines de famille auraient demandé au Ministère du logement de les aider à de reloger à l'intérieur de la Ligne verte. Selon la porte-parole du Ministère, Ofra Preuss, chaque famille avait reçu une aide au logement correspondant à un an de loyer, à raison de 270 dollars des États-Unis par mois. (Ha'aretz, 4 mars 1994; Jerusalem Post, 7 et 10 mars 1994)

459. Le 16 mars 1994, les FDI ont entrepris d'édifier un avant-poste temporaire entre Kiryat Arba et les faubourgs voisins de Givat Haharsina destiné aux soldats stationnés à Kiryat Arba et à Hébron. (Jerusalem Post, 17 mars 1994)

460. Le 17 mars 1994, Ehud Olmert, maire de Jérusalem, a annoncé que les travaux de construction d'un nouveau quartier juif controversé, comportant 7 500 unités de logement, à Har Homa, au sud de Jérusalem, sur des terrains annexés à la ville après la guerre des Six Jours, allaient commencer. Le Ministre du logement aurait déjà donné son accord pour le lancement des travaux et accordé un financement pour l'infrastructure des 2 500 premières unités. (Jerusalem Post, 18 mars 1994)

461. Le 20 mars 1994, neuf familles se sont installées dans un nouveau quartier de la colonie de peuplement d'Anatot, immédiatement à l'est de Jérusalem. (Jerusalem Post, 21 mars 1994)

462. Le 20 mars 1994, des colons de Magdolim, à 25 kilomètres au sud de Naplouse, ont mis en culture une importante parcelle de terre appartenant à des résidents palestiniens du village de Kissrah, prétendant qu'elle appartenait au Gouvernement. Ils ont planté du blé et des oliviers sur une superficie d'environ 133 hectares. (The Jerusalem Times, 25 mars 1994)

463. Le 30 mars 1994, le Centre de recherche agraire, qui est associé à la Société d'études arabes et de recherche de Jérusalem, a observé une augmentation sensible du nombre de terres saisies et d'arbres arrachés et un regain de l'implantation de colonies depuis la signature de l'Accord d'Oslo. Selon le Centre, depuis le début de l'Intifada, quelque 550 hectares de terres en moyenne étaient saisis par mois. Après la Conférence de Madrid, en 1991, ce chiffre était tombé à 250. Mais, après la signature de l'Accord d'Oslo, il était passé à 840. Avant la Conférence de Madrid, seulement 23 hectares de terres étaient attribués chaque mois aux colonies. Or, juste avant l'Accord d'Oslo, ce chiffre était passé à 87 par mois. Le Centre estimait qu'à présent les terres étaient attribuées au rythme de 108 hectares par mois. Il a également précisé que plus de 10 700 arbres fruitiers avaient été arrachés au cours du semestre écoulé. Enfin, plus de 250 000 arbres avaient été arrachés sur la Rive occidentale et dans la bande de Gaza depuis le début de l'Intifada. (The Jerusalem Times, 1er avril 1994)

F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé

464. Le 9 décembre 1993, la police a arrêté trois Druses du village de Majdal Shams, sur les hauteurs du Golan, soupçonnés d'avoir écrit des slogans pro-syriens et anti-israéliens sur les murs de bâtiments dans la région. (Jerusalem Post, 10 décembre 1993)

465. Le 16 décembre 1993, il a été signalé que les responsables des colonies de peuplement des hauteurs du Golan avaient appris que le Ministère du tourisme avait presque entièrement supprimé les crédits destinés au Golan. (Jerusalem Post, 16 décembre 1993)

466. Le 18 décembre 1993, des centaines de militants druses, arabes et israéliens ont manifesté dans le village de Majdal Shams, sur les hauteurs du Golan, pour demander le retour de la région à la République arabe syrienne en échange d'un règlement pacifique. (Jerusalem Post, 19 décembre 1993)

467. Le 4 janvier 1994, le premier des deux quartiers comprenant 700 appartements et situé au nord de Katzrin, sur les hauteurs du Golan, a été inauguré en présence de Binyamin Ben Eliezer, Ministre du logement. (Ha'aretz, 5 janvier 1994)

468. Le 17 janvier 1994, Mordechai Gur, Vice-Ministre de la défense, a annoncé, semble-t-il avec l'approbation du Premier Ministre Yitzhak Rabin et de l'ensemble du Cabinet, que le Gouvernement organiserait un plébiscite s'il se décidait à faire des concessions territoriales "substantielles" à la République arabe syrienne dans le cadre d'un règlement de paix global. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 janvier 1994; également relaté dans Al-Tali'ah, 20 janvier 1994)

469. Le 3 février 1994, le Ministère de l'agriculture a autorisé l'agrandissement de deux colonies sur les hauteurs du Golan. Le Comité chargé du programme au Ministère a autorisé l'installation de 20 familles au moshav Ramot en plus des 77 qui y vivaient déjà et l'installation de 26 familles à Maaleh Gamla en plus des 60 qui y étaient déjà. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 février 1994)

470. Le 10 février 1994, trois policiers ont été légèrement blessés par plusieurs résidents masqués du village de Majdal Shams (hauteurs du Golan) qui tentaient d'empêcher l'arrestation d'un jeune homme, soupçonné d'avoir écrit des slogans nationalistes. Les résidents ont été arrêtés. (Ha'aretz, 11 février 1994)

471. Le 12 février 1994, à sa convention annuelle, le mouvement Ha-Shomer ha-Tsa'ir a adopté une résolution stipulant que ses deux kibboutzim (Geshur et Natur) du Golan ne devaient pas devenir des obstacles à la paix. Il excluait ceux de ses membres qui refuseraient d'évacuer les sites dans le cadre de l'application d'un traité de paix. (Jerusalem Post, 13 février 1994)

472. Le 14 février 1994, un policier à cheval a été légèrement blessé lorsque des manifestants druses ont lancé des pierres sur les forces de sécurité dans le centre de Majdal Shams, sur les hauteurs du Golan. Les manifestants célébraient le douzième anniversaire de leur grève générale contre l'extension à la région de l'application de la législation israélienne. Toutes les entreprises, tous les magasins et toutes les écoles à Majdal Shams et dans les autres villages druses situés sur les hauteurs du Golan (Masa'ada, Buka'ata et Ein Kiliya) étaient fermés pour marquer cet anniversaire. (Jerusalem Post, 15 février 1994)

-----